

Aujourd'hui: le temps sera couvert et pluvieux. Les précipitations fréquentes. Localement abondantes. Demain: amélioration rapide sur l'ouest, plus lente sur l'est. Beau sur le sud. Mercredi: assez ensoleillé et plus chaud.

Lac des Brenets 745,21 m				Lever 7 h 22	Coucher 19 h 26
Lac de Neuchâtel 429,26 m	12°	8°	1700 m	13 h 22	21 h 30

Fête à souhaiter lundi 24 septembre: Gérard

Pas de quartier Le FCC corrige le leader

Une pluie de buts s'est abattue samedi en fin d'après-midi à La Charrière. Vainqueur 7 à 2, le FCC n'a, en effet, pas fait de quartier face à Yverdon, le leader du groupe Ouest de LNB. Même si les largesses vaudoises ont facilité leur tâche, comme sur le deuxième but inscrit par Urosevic (photo Galley), la performance des Chaux-de-Fonniers reste remarquable.

► 16



L'Impartial

OPINION

P'têt'ben qu'on!

Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait?

Voilà le gouvernement et le Parlement avec dans les mains un message populaire qui sent la soupe tiéde. Une sorte de ni oui ni non qui, tout à la fois, refuse d'aller plus avant dans le nucléaire mais hésite au moment de se priver du confort d'une énergie abondante et bon marché.

Un message sans risques, selon les habitudes helvétiques.

M. Ogi refuse d'interpréter ce «ni oui ni non», comme une «entrée dans la sortie» du nucléaire.

Allez-vous y retrouver!

Pour que le message du peuple suisse ait un véritable sens, il faudrait qu'il soit suivi d'une véritable révolution dans la consommation d'énergie. Il faut savoir que nous sommes le troisième pays européen pour l'utilisation d'électricité par habitant: un degré de moins dans tous les appartements économiserait l'équivalent de toute l'électricité utilisée pour l'éclairage.

Même si le peuple a véritablement plébiscité l'article constitutionnel sur l'énergie, ce qui est la moindre des choses si près de la moitié des citoyens souhaite se passer du nucléaire, rien n'indique une véritable volonté de modifier les comportements, de passer de la boulimie à la raison, de payer plus cher l'énergie. Sans taxe sur la consommation, sans moyens réels d'inciter aux économies, l'article constitutionnel était un minimum que les écologistes ont d'ailleurs longuement hésité à soutenir.

Il faut donc une bonne dose d'optimisme et d'illusion volontaire pour voir dans le vote d'hier autre chose qu'une peur compréhensible du nucléaire, après la catastrophe de Tchernobyl et ses effets à retardement, et en même temps le refus de se priver de 40 pour cent des ressources électriques.

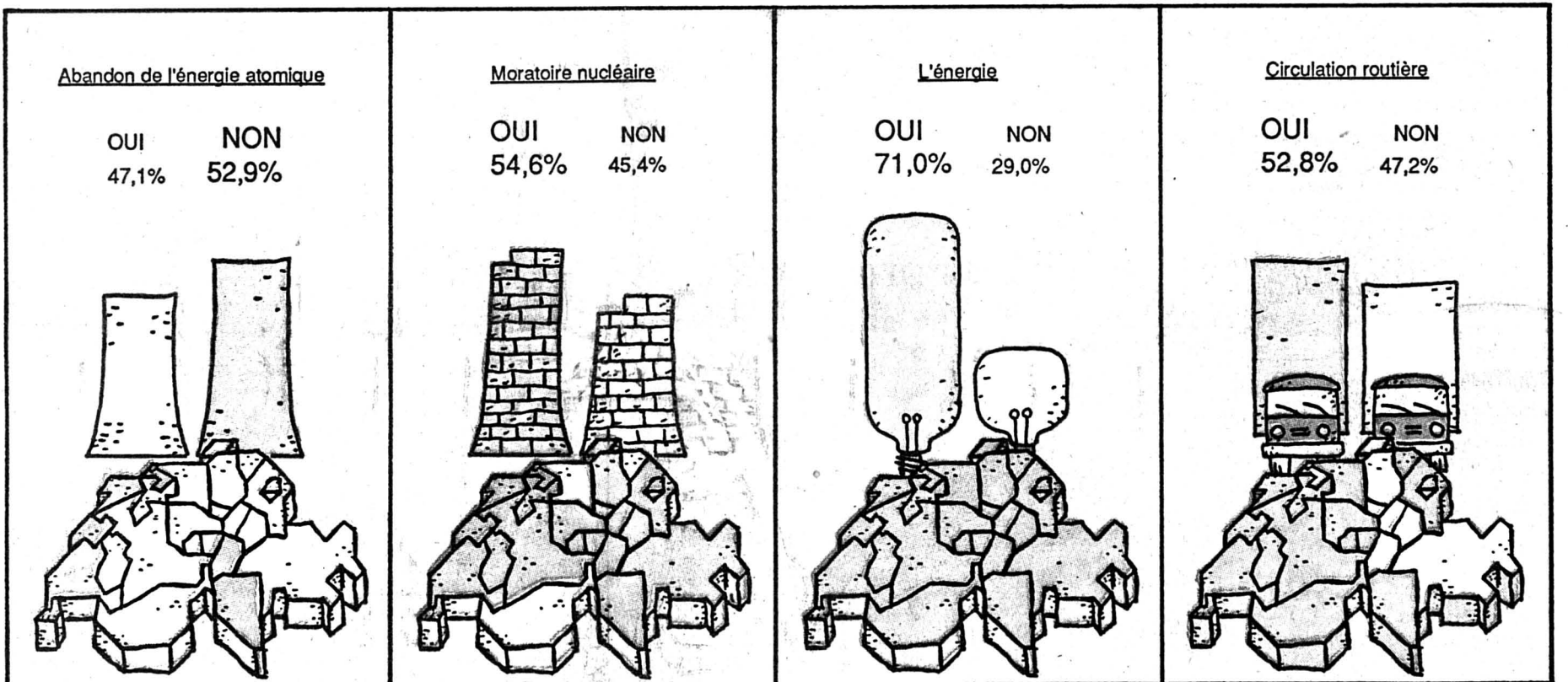
Tout indique que ce moratoire de dix ans ne sera en réalité qu'un oreiller de paresse. Il faudrait déjà que partisans et opposants du nucléaire aient assez d'intelligence et de tolérance pour abandonner leur dogmatisme et leurs œillères avant d'espérer qu'une véritable politique nationale de l'énergie fasse le consensus.

Cela dit, si la Suisse se révèle toujours plus hostile au nucléaire, ce n'est pas seulement à cause de Tchernobyl, mais parce que, décidément, malgré la belle assurance des électriciens et des atomistes, trop d'interrogations essentielles demeurent, concernant la prolifération, les transports de combustibles, la sécurité des exploitations, le stockage des déchets.

Yves PETIGNAT

L'atome peut attendre

Votations fédérales: les nuances des électeurs



Coup Bas pour le Haut

Neuchâtel: rejet de la décentralisation et de l'éligibilité, crédit accepté pour l'Université

La réorganisation et la décentralisation de l'administration cantonale rejetée, l'éligibilité des étrangers dans les législatifs communaux refusé... C'est un Francis Matthey visiblement très déçu qui, hier en fin d'après-midi, exprimait le sentiment du Conseil d'Etat sur les objets soumis à votation au peuple neuchâtelois, aux côtés d'un Jean Cavadini qui lui aussi a fait part de son dépit. Une consolation tout de même, avec l'appui que le souverain a apporté au crédit de 48 mios destiné à la restructuration de la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel.

Ambiance morose hier au Château de Neuchâtel, dans le respect néanmoins du verdict populaire: deux des trois objets majeurs soumis à l'électorat neuchâtelois ont essuyé un refus aux conséquences politiques certaines. Les impacts respectifs des rejets se mesurent à des aunes différenciées. Primus inter pares, la réorganisation et la dé-

centralisation de l'administration cantonale est tenue en échec à ... 486 voix près! Exprimé dans la stricte différence numérique, le vote des Neuchâtelois paraît susceptible de succomber à la relativité. Mais la froideur des chiffres n'est pas l'unique paramètre d'appréciation, dès lors que le projet du responsable des Finances Francis Matthey véhiculait en lui des prolongements politiques lourds de signification. Il y va bien d'un rejet de l'équilibre cantonal. Le refus opposé au droit d'éligibilité des étrangers au sein des législatifs communaux véhicule lui aussi son cortège d'implications, à un autre niveau cependant. Echappant à la raison, cet objet a laissé la tripe déposer son bulletin dans l'urne. Il convient cependant de relever que le scrutin du week-end sur cette question avait claire valeur de prise de température à l'aube d'échéances continentales capitales sur des objets tout autant sensibles, pour le moins. Nous pensons au

concept de neutralité, ou encore au droit d'initiative. Une prise de température qui démontre à l'envie que la maturation n'est pas encore suffisamment effective, en termes d'ouverture et de faculté d'évolution face à ce que l'on appelle communément «l'autre». Les rejetants neuchâtelois ont, c'est certain, privé l'image globale neuchâteloise de l'acquis éminemment positif que la décision du Grand Conseil lui avait conféré. La restructuration de la Faculté des sciences de l'Université, enfin, a rencontré une très large adhésion. Un aval populaire synonyme de baume sur les deux plaies qui précèdent, tant il est vrai qu'il replace la plus petite université de Suisse à son juste niveau: celui d'une institution dont les travaux, notamment scientifiques, tiennent au plan national la dragée haute à leurs homologues développés dans de plus grandes universités. PBr

● Lire en page 17



60 ANS D'EXPERIENCE AU SERVICE DE LA CLIENTELE...



LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE NEUCHATEL

Bagdad persiste et signe

Crise du Golfe: Saddam Hussein réitère ses menaces contre Israël

Bagdad réitère ses menaces. Si le pays est étranglé par les mesures prises à son encontre par les Occidentaux, l'Irak attaquera Israël et tous les champs pétroliers du Golfe. L'Arabie séoudite quant à elle a décidé d'expulser les diplomates des pays alliés à Saddam Hussein. Pendant que des Etats musulmans d'Asie proposaient des mesures de paix.

Bagdad persiste et signe. L'Irak menace en effet toujours de faire sauter tous les champs pétroliers du Golfe en cas d'attaque américaine. Et d'attaquer Israël. Le numéro trois irakien, Taha Yacine Ramadane va encore plus loin: il affirme que les «intérêts ennemis», c'est-à-dire occidentaux, pourraient être frappés partout dans le monde, et non

seulement dans le Golfe. Saddam Hussein a néanmoins lancé un appel hier à abandonner les «menaces», et à travailler à «un climat de compréhension».

Il a insisté sur le fait qu'aucun règlement du conflit n'était possible tant qu'Israël ne se retirerait pas des territoires occupés. Il a encore déclaré que l'annexion du Koweït était «irréver-

sible et éternelle», un droit historique à unir le territoire.

Bagdad semble d'autre part avoir envoyé quelque neuf mille Irakiens s'installer au Koweït, pour inciter les Koweïtiens qui ne l'auraient encore pas fait à s'en aller.

L'Irak refuserait par ailleurs de laisser partir des ressortissants occidentaux gravement malades. C'est en tout cas ce dont témoignent certains réfugiés britanniques arrivés samedi à l'aéroport de Gatwick à Londres.

Bagdad a en outre présenté des excuses hier à la France pour la violation de la résidence de son ambassadeur à Koweït, il y a une dizaine de jours. Le ré-

gime irakien parle de malentendu.

EXPULSIONS

L'Arabie séoudite, de son côté, a choisi de sévir contre les alliés de Bagdad. Ryad a en effet expulsé samedi presque tout le personnel des missions irakiennes, jordaniennes et yéménites, pour «terrorisme». Ces diplomates sont accusés d'être «impliqués dans des activités contraires à la sécurité du royaume et incompatibles avec les règles diplomatiques». La Jordanie a immédiatement démenti l'expulsion de son personnel diplomatique. L'Arabie séoudite a encore décidé de suspendre ses livraisons de pétrole à la Jordanie.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies doit quant à lui se réunir demain pour se mettre d'accord sur une extension au domaine aérien, de l'embargo à l'encontre de l'Irak.

Des sources américaines affirment par ailleurs que le blocus naval installé contre Bagdad est passablement imperméable.

PLAN DE PAIX

Six pays musulmans d'Asie ont pour leur part préparé une initiative de paix pour le Golfe. Ce plan prévoit entre autres le retrait irakien du Koweït et l'ouverture de discussions entre Bagdad et le Koweït pour mettre un terme à leur différend. (Imp, ats, ap, afp, reuter)



Les dromadaires acceptent stoïquement les voyages en camion.

(AP)

La Syrie plaide à Téhéran

Première historique. Le président syrien Hafez el-Assad s'est rendu ce week-end à Téhéran.

Il s'est entretenu samedi avec le président iranien Rafsandsjani de la crise du Golfe et des otages occidentaux au Liban.

Cette rencontre, très critiquée par les milieux durs ira-

niens, a pour but de convaincre Rafsandsjani de rester solidaire des ennemis de l'Irak. Washington semble d'ailleurs avoir promis de dégeler les avoirs iraniens bloqués aux Etats-Unis, si Téhéran s'engageait à ne pas détourner l'embargo contre Bagdad.

Le président Hafez el-Assad s'est quant à lui prononcé pour

une solution arabe à la crise. Il a souligné que la sécurité dans le Golfe devait être assurée par les forces de la région.

Des divergences de vue sont cependant apparues entre les deux chefs d'Etat syrien et iranien quant à l'urgence du retrait des troupes occidentales d'Arabie séoudite. (Imp)

ÉVÈNEMENT

Pas de nouvelle chance

L'arbre de l'unification cache une forêt de problèmes.

Ne voilà-t-il pas que les prisonniers est-allemands de droit commun se sont mis en tête de revendiquer une part du gâteau. Ils se sentent lésés et le crient du toit des «bagnes».

Amnistie, révision de procès, ils réclament.

Intransigeant, le ministre de la Justice ne veut pas faire un geste. Pas question, répond-il. En prison, ils restent.

Les pensionnaires des geôles est-allemandes n'auront pas droit à un cadeau. Si sur le plan économique, un mark-est vaut un deutschemark, une année de prison a aussi le même prix des deux côtés de l'ancienne frontière. Un point c'est tout.

Le 3 octobre prochain, lorsque toute l'Allemagne festoyera, les cancrs devront rester dans leur coin. On ne va tout de même pas laisser des criminels s'asseoir à la même table.

Mais pensez donc!

Déjà que l'Ouest rachète l'Est et en plus ces criminels voudraient qu'on leur fasse cadeau de la liberté. Ils devraient se satisfaire pleinement de leur sort. Eux qui vont purger leur peine dans un monde libre depuis qu'un a abattu le Mur.

Exclus, punis par le régime totalitaire d'Erich Honecker, ils n'auront pas droit au pardon d'Helmut Kohl. Les crimes qu'ils ont perpétrés justifient leur emprisonnement. Tel est dans les faits la réponse du gouvernement. Le changement dans la continuité pourrait-on affirmer.

Et lorsque, après avoir purgé sa peine, un de ces condamnés sortira de sa geôle, il trouvera une société transformée. Mais les fautes qu'il avait commises avant le changement, il les traînera toujours comme un boulet.

Ne mériterait-il pas aussi une nouvelle chance?

Daniel DROZ

Le forcing de Taylor

Liberia: propositions d'élections

Charles Taylor, le président du Front national patriotique (NPFL), qui a conquis la quasi-totalité du Liberia, a annoncé hier qu'il avait l'intention d'organiser des élections générales le 10 octobre prochain.

S'adressant à des journalistes libériens et étrangers à Gbanga (à quelque 150 km au nord de Monrovia), il a invité les Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à vérifier l'application du cessez-le-feu, décrété unilatéralement par le NPFL à partir de samedi dernier à 14 heures suisse.

M. Taylor a également annoncé la création d'un comité chargé de surveiller le déroulement des élections, qui comprendra des membres du NPFL mais aussi des autres factions en présence au Liberia. Il s'agit de politiciens exilés, de membres de l'ancien gouvernement et de maquisards appartenant à un mouvement dissident du NPFL.

Il a réaffirmé qu'il y avait «un gouvernement dans ce pays, celui du NPFL», qui est «ouvert» à des représentants des autres factions. Il les a appelé à «des discussions, en frères, au Liberia, pas à l'étranger».

L'ECOMOG DOIT SE RETIRER

D'autre part, M. Taylor a appelé la force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG) à quitter le pays, car «elle est maintenant partie prenante au conflit, et n'est pas neutre». «Ces mercenaires constituent un problème», a-t-il ajouté.

Il a aussi lancé un appel à l'aide internationale pour l'alimentation des quelque 2,5 millions de Libériens, et aussi pour la reconstruction des bâtiments détruits et le rééquipement des installations industrielles endommagées.

LE MONDE EN BREF

MAFIA. - Recherché depuis 1980, Raffaele Graziano, l'ancien maire de Quindici, près de Naples, et l'un des chefs les plus redoutés de la mafia napolitaine, a été arrêté dans la nuit de samedi à hier.

EAU. - L'eau rejoint désormais la longue liste des produits rares dans la capitale roumaine, la municipalité de Bucarest ayant annoncé, hier que l'eau ne serait disponible que quelques heures par jour en raison de la sécheresse.

ACCORD. - Les boat-people vietnamiens qui se sont réfugiés à Hong Kong seront rapatriés plus rapidement aux termes d'un accord conclu cette semaine à Hanoi entre le Vietnam, la Grande-Bretagne et le Haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés.

OTAGES. - Les ravisseurs de quatre ressortissants belges, les membres du Fatah-Conseil révolutionnaire ont affirmé hier que leurs prisonniers sont «en bonne santé».

POLICE. - Le président Chadli Bendjedid a donné une nouvelle preuve de sa volonté de démocratisation de la vie politique en Algérie, en décidant samedi soir la dissolution de la police politique.

TSAR. - Pour la première fois depuis la révolution bolchévique de 1917, un portrait du tsar Nicolas II, exécuté en 1918, a été porté hier dans les rues de Moscou.

ASSASSINAT. - Les rebelles du Sentier lumineux (maoïstes) ont assassiné samedi l'ancien ministre péruvien du Travail, Orestes Rodriguez Campos, et l'un de ses fils à l'aide de bâtons de dynamite.

RENVOI. - Les Services d'immigration et de naturalisation américains sont en train d'informer quelque 10.000 réfugiés du Nicaragua, du Panama, de Pologne et de Hongrie que leur statut de réfugié politique leur a été supprimé à la suite de la démocratisation intervenue dans leur pays.

PRISONS. - Des mutineries se sont déclenchées dans vingt établissements pénitentiaires de RDA, dont les détenus réclament une amnistie.

IMPÔTS. - Le gouvernement ouest-allemand a montré pour la première fois ce week-end des signes de divergence dans son front jusqu'ici radicalement opposé à une augmentation des impôts.

VISITE. - Le président sud-africain Frederik de Klerk est arrivé hier à Washington pour des «discussions importantes», selon ses propres termes, avec le président George Bush et le Congrès.

BIÈRE. - C'est après les traditionnels 12 coups de canons que s'est ouverte samedi à Munich la 157e Fête de la bière.

CANDIDAT. - Selon ses partisans, le premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki se présentera sans doute contre Lech Walesa lors des prochaines élections présidentielles.

Le xième retour

Cambodge: Sihanouk sera président

Le premier ministre du gouvernement de Phnom Penh, M. Hun Sen, a accepté une offre de compromis du prince Norodom Sihanouk, chef de la coalition rebelle cambodgienne, sur la composition du nouveau Conseil national suprême (CNS).

M. Hun Sen a accepté que le prince Sihanouk assume les fonctions de président du CNS en échange de l'attribution d'un siège supplémentaire au gouvernement de Phnom Penh, a-t-on appris samedi soir auprès du ministère des Affaires étrangères.

Le CNS, mis sur pied dans le cadre d'un plan de paix du Conseil de sécurité de l'ONU, doit négocier un cessez-le-feu, tandis que les Nations Unies administreront virtuellement le Cambodge jusqu'à l'organisation d'élections.

La première session de trois jours du CNS, à Bangkok, s'est soldée cette semaine par un échec, ses membres - six représentants des rebelles et six de Phnom Penh - n'ayant pu se

mettre d'accord sur les modalités de la présidence du CNS.

La coalition souhaitait que M. Sihanouk occupe un 13e siège à la table de conférence. M. Sihanouk avait proposé vendredi qu'on l'élise président du CNS en échange de l'attribution d'un siège supplémentaire au gouvernement de Phnom Penh.

L'acceptation par Hun Sen de la proposition de M. Sihanouk semble ouvrir la voie à une nouvelle session du CNS, qui serait consacrée à l'envoi d'une délégation commune à l'Assemblée générale de l'ONU et à l'ouverture d'entretiens sur un cessez-le-feu.

Les dirigeants de la rébellion cambodgienne devaient se réunir hier soir, à Bangkok, pour discuter de la proposition du prince Sihanouk au gouvernement de Phnom Penh. Ils discuteront aussi de la tenue prochaine d'une deuxième session du CNS, déclare-t-on de source proche des rebelles.

(ats, reuter)

Pakistan: Benazir Bhutto inculpée

Un tribunal spécial de Lahore a inculpé hier le premier ministre pakistanais déchu Benazir Bhutto de malversations financières, a-t-on appris de source judiciaire.

Le juge Rashed Aziz, qui a examiné deux accusations de corruption portées contre Mme Bhutto, l'a citée à comparaître le 2 octobre, selon l'agence officielle pakistanaise Associated Press of Pakistan (APP).

Des sources judiciaires indiquent que Mme Bhutto était accusée notamment d'irrégularités et d'abus de pouvoir pour avoir attribué à un prix dérisoire des terrains de valeur à Islamabad, apparemment à un membre de sa famille qui souhaitait y construire un hôtel.

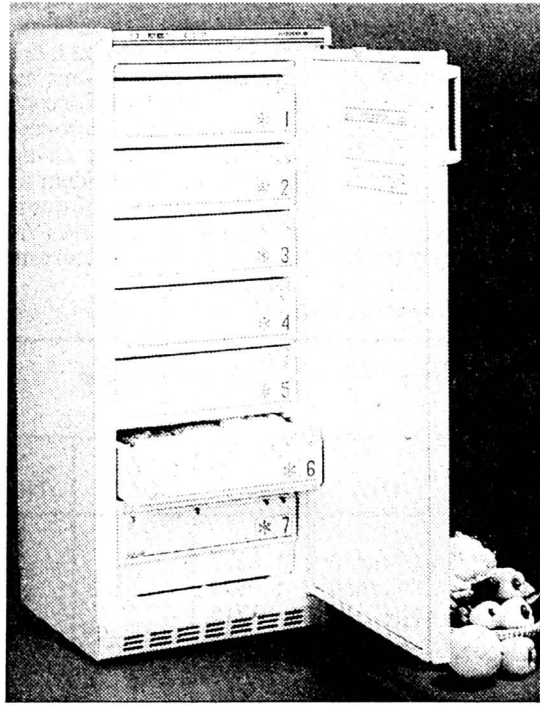
Si elle est reconnue coupable, Mme Bhutto pourrait se voir interdire de se présenter aux élections du mois prochain et de participer pendant sept ans à la vie politique. (ats, afp)



ES MN

ÉLECTRICIENS SPÉCIALISÉS

LA QUALITÉ DANS VOTRE CUISINE



CONGÉLATEURS
ARMOIRES
LIEBHERR
FROID ASSURÉ
DANS CHAQUE
TIROIR.

DÈS 654.-



Services industriels
Magasin de vente
LA CHAUX-DE-FONDS
Collège 33, ☎ 039/27 66 91

Flückiger Electricité SA
Les Ponts-de-Martel et Saint-Blaise
☎ 039/37 13 77
et ☎ 038/33 33 40

Frédy Bula Electricité
Le Locle, Daniel-Jeanrichard 25
☎ 039/31 30 66

Gilbert Perrottet
Electricité
Le Locle, Daniel-Jeanrichard 35b
☎ 039/31 26 64

28-012323

● spectacles-loisirs

29-30 sept. 1990 Fête de la Brocante

La plus importante foire en Suisse d'antiquités et de brocante

LE LANDERON
au bord du lac de Bière

Par tous les temps, de 8 à 19 h. 300 marchands



28-392/4x4

● mini-annonces

● demandes d'emploi

DEMOISELLE, ayant travaillé dans divers secteurs de l'horlogerie, étuis, ressorts industriels, etc, cherche travail à temps complet, à La Chaux-de-Fonds, entrée date à convenir. Réponse assurée. Ecrire sous chiffres 28-465050 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

OPÉRATEUR SUR MACHINE, POLY-VALENT, cherche emploi, libre de suite, étudie toutes propositions. Ecrire sous chiffres 28-462746 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

JEUNE COMPTABLE en formation, permis B, cherche poste dans branche comptabilité. Ecrire sous chiffres 28-462737 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

ACHEVEUR OR CHERCHE NOUVELLE SITUATION. Ecrire sous chiffres 28-462743 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

JEUNE EMPLOYÉE DE COMMERCE, français/italien/anglais, appréciant les tâches administratives variées et les contacts humains, cherche emploi. Ecrire sous chiffres 28-462752 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

● immobilier

A louer près du Locle **FERME RÉNOVÉE RUSTIQUE**: duplex 5 pièces, tout confort, cheminée, four à pain, moquette, garage, terrasse, jardin, Fr. 1750.- + charges. ☎ 039/36 12 50. 28-470687

CHERCHE CHAMBRE À PRIX RAISONNABLE, maximum Fr. 300.-. Mlle Edith Robert, rue Locle 28, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Vends **BELLE VILLA**, 10 km, frontière, plain-pied, sou-sol T7, 2 salles de bains, belle prestation, SFr. 215 000.-. ☎ 0033/80 36 02 43, (heures repas). 28-001242

A louer de suite à La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 5 PIÈCES**, cuisine agencée, 2 salles de bains. ☎ 039/26 55 13, soir. 28-462727

● à vendre

VÉLO CROSS GITANE ENFANTS 6-10 ans, Fr. 70.-. ☎ 039/28 52 31 28-462704

● marché de l'occasion

Vends **HONDA ACCORD 2000i**, 16 V, juin 1990, 60 000 km, garantie d'usine, kit, équipement sport, installation stéréo Philips. ☎ 039/23 25 87, repas. 28-462756

A vendre cause double emploi **SUBARU JUSTY 4WD**, blanche, octobre 1988, 25 000 km, non accidentée, expertisée, prix à discuter. ☎ 039/26 97 15. 28-462722

Tarif 85 ct le mot (min. Fr. 8.50)

Annonces commerciales exclues

Alwitor SA
Fritz-Courvoisier 61 2300 La Chaux-de-Fonds

cherche:
pour son stand de tir couvert
à La Chaux-de-Fonds
UNE PERSONNE

responsable
pouvant fonctionner comme moniteur de tir.
Exigences: ● bonne moralité;
● connaissance des armes de poing;
● horaire flexible.

cherche:
pour son magasin armes,
pêche et chasse
UNE PERSONNE

responsable.
Exigences: ● bonne moralité;
● connaissance des armes.

Entrées en fonction dès novembre 1990
ou date à convenir.

Faire offre à
ALWITIR SA, case postale 3090,
2303 La Chaux-de-Fonds 3, ☎ 039/28 67 33.

28-012688

● offres d'emploi

Votre avenir nous passionne

Nous engageons pour La Chaux-de-Fonds:

monteur électricien

ou **aide** avec grande expérience.

Les personnes intéressées désirant un emploi indépendant, peuvent passer à nos bureaux pour de plus amples renseignements. 91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Au sein d'une petite équipe, dans une entreprise bien implantée, nous cherchons un:

régleur de presses à découper

avec expérience.

Nous demandons une personne dynamique, consciencieuse, de confiance et avec un bon sens de l'organisation dans son travail.

Suisse ou permis B ou C.

Contactez Michel Jenni pour plus de renseignements.

039/23 91 33

ADIA
interim

Avenue Léopold-Robert 84, La Chaux-de-Fonds

91-436

● demandes d'emploi

Ingénieur en électrotechnique ETS

36 ans, français / allemand / anglais, expérience développement software, cherche emploi pour le 1er janvier 1991, région La Chaux-de-Fonds. Vente ou poste de direction exclus.

Faire offre sous chiffres F 14-599135 à Publicitas, 2800 Delémont.

RECENSEMENT FÉDÉRAL DE LA POPULATION

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS



1990 Eidgenössische Volkszählung
Recensement fédéral
Censimento federale
Dumbraziun federala

Nous cherchons pour la période du 23 novembre au 11 décembre 1990

DES AGENTS RECENSEURS

pour le recensement fédéral de la population.

Nous vous demandons:

- d'assister à une soirée d'information qui aura lieu entre le 1er et le 15 novembre. Durée: 2 heures environ.
- de distribuer les questionnaires du recensement aux quelque 60 ménages de votre secteur, puis de les récolter.
- de tenir une liste des questionnaires distribués puis récoltés et, sur demande, d'aider les personnes à compléter leur questionnaire.
- de remettre les documents d'enquête au bureau communal chargé du recensement avant le 11 décembre.

Nous vous offrons:

selon la taille du secteur de recensement (en d'autres termes selon le nombre de ménages ou de personnes devant répondre au questionnaire), la Ville de La Chaux-de-Fonds verse à chaque agent recenseur une indemnité moyenne de Fr. 400.-.

Pour tout renseignement et afin de vous inscrire, veuillez vous adresser à M. Bernard Matthey (☎ 276 253), Hôtel communal, rue de la Serre 23, rez-de-chaussée.

Ville de La Chaux-de-Fonds
Bureau chargé du recensement

28-012406

Mon prêt personnel - un procrédit

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No _____

NP/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

Adressez dès aujourd'hui à

<p>Banque Procrédit 23, Av. L.-Robert 2301 La Chaux-de-Fonds</p> <p>ou téléphoner 039 - 23 16 12</p>	<p>Banque Procrédit 12, Rue Dufour 2500 Bienne 3</p> <p>032 - 23 59 51</p>
---	---

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

L'atome peut attendre, feu vert aux camions

Votations fédérales: les nuances de l'électorat helvétique

La Suisse ne renoncera pas aux centrales nucléaires au tournant du siècle, ont confirmé hier, pour la deuxième fois en six ans, le peuple et les cantons en refusant, par 52,9% des voix et 18 cantons sur 26, l'initiative pour l'abandon progressif de l'énergie atomique. Mais le pays s'ouvrira une réflexion de dix ans avant de relancer un nouveau projet. L'acceptation de l'initiative dite du moratoire par 54,6% des voix et 22 cantons, est une demi-surprise, alors que l'article constitutionnel sur l'énergie a été plébiscité (71% de oui).

C'est une Suisse toujours plus méfiante face à l'énergie nu-

cléaire qui est apparue hier soir, à l'issue des votations fédérales sur les trois sujets énergétiques.

Chronique fédérale

Yves PETIGNAT

Il y a exactement six ans, le 23 septembre 1984, l'initiative anti-atomique avait tout de même recueilli 45% des suffrages et le soutien de sept cantons. Après la catastrophe de Tchernobyl, en 1986, les antinucléaires ont passé hier à 47,1%, s'imposant non seulement dans les cantons romands de Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud et du Tessin, ainsi que dans les deux Bâles, comme

en 1984, mais aussi dans le canton d'Uri.

L'ANTINUCLÉAIRE PROGRESSE

Partout l'hostilité au nucléaire progresse, notamment à Berne et Fribourg.

L'initiative pour un abandon progressif du nucléaire qui voulait interdire la construction de toute nouvelle centrale et désactiver celles existantes jusqu'en l'an 2030, a fait son meilleur score dans le canton de Genève (65%), à Bâle-Ville (63,4%) malgré l'abandon du projet de Kaiseraugst, dans le Jura (59,6%), à Neuchâtel et au Tessin. A l'opposé, Argovie et

Thurgovie restent les plus nucléaires.

L'initiative dite du moratoire, lancée à l'origine dans la région bâloise contre le projet de Kaiseraugst, exige qu'aucune autorisation ne soit accordée durant dix ans. Même si les observateurs lui donnaient beaucoup de chance en raison du moratoire de fait qui existe depuis 1986 et de l'absence de projet pour l'instant, son large succès a été une surprise.

Tous les cantons romands, sauf le Valais, l'acceptent dans de fortes proportions (69,2% à Genève), mais aussi presque

tous les cantons alémaniques sauf Argovie, Thurgovie et Appenzell intérieur.

En même temps, l'article constitutionnel sur l'énergie fait un tabac, accepté par tous les Etats et 71% des voix. Belle revanche sur l'échec de 1983, lorsque le projet, rédigé presque dans les mêmes termes qu'aujourd'hui, avait été accepté par une majorité de votants mais repoussé par les cantons.

OUI AUX 20 CENTIMÈTRES

Enfin la loi sur la circulation routière, combattue par les milieux écologistes de l'Association suisse des transports, à

l'origine du référendum à cause des nouvelles tolérances de 2 m 30 à 2 m 50 pour les camions, a connu une forte résistance en Suisse alémanique, notamment sur le fameux axe du Gothard. Les deux Bâles, Zoug, Uri, Schwytz, Glaris, de même que Zurich et les Grisons l'ont refusée, craignant surtout que l'élargissement des camions soit un premier pas vers l'acceptation des poids lourds européens de 40 tonnes. Mais le clivage est particulièrement évident avec la Suisse romande, qui donne des majorités de 60 à 70% (Vaud) à cette harmonisation aux normes européennes.

Y.P.

Cantons	Initiative pour un abandon de l'énergie atomique				Initiative pour un moratoire nucléaire				Article constitutionnel sur l'énergie				Loi sur la circulation routière			
	OUI	NON	% OUI	% NON	OUI	NON	% OUI	% NON	OUI	NON	% OUI	% NON	OUI	NON	% OUI	% NON
Zurich	149625	182644	45.0	55.0	175506	157560	52.7	47.3	229783	97174	70.3	29.7	146457	178277	45.1	54.9
Berne	121716	129579	48.4	51.6	142830	108817	56.8	43.2	184902	64958	74.0	26.0	127684	120835	51.4	48.6
Lucerne	41313	44467	48.2	51.8	48751	37014	56.8	43.2	59476	24556	70.8	29.2	42511	41715	50.5	49.5
Uri	4620	4533	50.5	49.5	5284	3905	57.5	42.5	6877	2213	75.7	24.3	4148	4903	45.8	54.2
Schwyz	10934	14438	43.1	56.9	12727	12616	50.2	49.8	14411	10571	57.7	42.3	11192	13783	44.8	55.2
Obwald	3544	3906	47.6	52.4	4148	3312	55.6	44.4	4583	2781	62.2	37.8	3934	3395	53.7	46.3
Nidwald	4774	5471	46.6	53.4	5445	4817	53.1	46.9	7585	2609	74.4	25.6	5394	4711	53.4	46.6
Glaris	4476	4978	47.3	52.7	5296	4181	55.9	44.1	6572	2808	70.1	29.9	4256	5125	45.4	54.6
Zoug	11800	15128	43.8	56.2	14296	12786	52.8	47.2	17833	8758	67.1	32.9	13061	13402	49.4	50.6
Fribourg	23248	25717	47.5	52.5	26340	22686	53.7	46.3	35422	12667	73.7	26.3	31393	17220	64.6	35.4
Soleure	34499	46428	42.6	57.4	43972	37019	54.3	45.7	54279	26299	67.4	32.6	40279	40073	50.1	49.9
Bâle-Ville	36266	20923	63.4	36.6	40820	16661	71.0	29.0	47237	9702	83.0	17.0	24334	32331	42.9	57.1
Bâle-Campagne	39605	34280	53.6	46.4	47206	26924	63.7	36.3	56726	16667	77.3	22.7	36253	36938	49.5	50.5
Schaffhouse	13898	17105	44.8	55.2	17095	14071	54.9	45.1	19548	10496	65.1	34.9	14797	15276	49.2	50.8
Appenzell AR	6802	8668	44.0	56.0	8187	7343	52.7	47.3	10633	4710	69.3	30.7	8033	7175	52.8	47.2
Appenzell AI	1225	2358	34.2	65.8	1551	2039	43.2	56.8	2471	1088	69.4	30.6	2023	1532	56.9	43.1
Saint-Gall	45665	60588	43.0	57.0	56229	50076	52.9	47.1	74885	30361	71.2	28.8	55982	49108	53.3	46.7
Grisons	21036	21099	49.9	50.1	23723	18540	56.1	43.9	29109	12351	70.2	29.8	20035	21179	48.6	51.4
Argovie	39541	83018	32.3	67.7	48107	74723	39.2	60.8	78512	42641	64.8	35.2	66688	54210	55.2	44.8
Thurgovie	20426	33914	37.6	62.4	25178	29272	46.2	53.8	35161	18630	65.4	34.6	29965	23833	55.7	44.3
Tessin	35597	29982	54.3	45.7	38325	27277	58.4	41.6	50672	13764	78.6	21.4	33227	31125	51.6	48.4
Vaud	52308	50428	50.9	49.1	55888	46722	54.5	45.5	67034	33280	66.8	33.2	70171	29243	70.6	29.4
Valais	18473	27887	39.8	60.2	20473	25917	44.1	55.9	25175	20315	55.3	44.7	30262	15729	65.8	34.2
Neuchâtel	22299	18560	54.6	45.4	23646	17153	58.0	42.0	28967	10694	73.0	27.0	27492	12724	68.4	31.6
Genève	44340	23837	65.0	35.0	47226	21015	69.2	30.8	54492	12710	81.1	18.9	40880	24293	62.7	37.3
Jura	8272	5616	59.6	40.4	9107	4801	65.5	34.5	10553	3149	77.0	23.0	8267	5405	60.5	39.5
TOTAL	816302	915552	47.1	52.9	947356	787247	54.6	45.4	1212898	495952	71.0	29.0	898718	803540	52.8	47.2

Participation moyenne: 40.0%

MAINTENANT

Echec écologiste

La résistance à une simple harmonisation aux normes européennes aura été en Suisse alémanique plus forte que les Romands ne l'imaginaient. C'est que, décidément, la sensibilité à tout ce qui est transports routiers est particulièrement vive chez nos compatriotes des régions alpines ou des zones de grand transit. Les votes des cantons alémaniques démontrent bien que ce n'est pas tant la crainte de dangers accrus pour les cyclistes et piétons sur les routes étroites que

les éventuelles portes ouvertes aux camions de 40 tonnes qui ont motivé les électeurs. Il faudra en tenir compte dans nos négociations européennes.

Comme il faudra aussi faire attention à ce véritable clivage culturel qui se reproduit désormais régulièrement entre Romands et Alémaniques pour tout ce qui touche la route et l'Europe. Enfin, faut-il retourner le couteau dans la plaie et commenter les propos imprudents du secrétaire de l'AST, Jean-Claude Hennet, selon qui l'acceptation de la loi constituerait «un revers pour les milieux écologistes»?

Yves PETIGNAT

«Oui, mais» général

Les réactions au verdict des urnes

Les réactions suscitées par le verdict populaire sur les trois sujets énergétiques sont à l'image des résultats: «Oui, mais». Pour le Conseil fédéral, c'est une confirmation de sa politique énergétique. Du côté des organisations politiques, si les partis dits bourgeois déplorent quasi unanimement l'approbation du moratoire, le Parti socialiste (ps) et le Parti écologiste (pes) sont en revanche déçus du rejet de l'initiative pour l'abandon du nucléaire. Seul l'article sur l'énergie - peu contesté - a entraîné une réaction globale de satisfaction. Quant à la loi sur la circulation routière, la satisfaction est de mise tant du côté du Conseil fédéral que du côté de la droite et des camionneurs.

Le Conseil fédéral voit dans les résultats des votations du week-end sur l'énergie une confirmation de sa politique énergétique. En acceptant l'initiative pour un moratoire nucléaire, le souverain a fixé de nouveaux accents et chargé les autorités de pousser la recherche dans le domaine des énergies alternatives de manière à les rendre utilisables. Pour le conseiller fédéral Adolf Ogi, le oui au moratoire ne constitue cependant pas un premier pas vers l'abandon du nucléaire.

Le comité «Sortir du nucléaire, 3 x oui» ne cachait pas sa satisfaction hier soir et à ses yeux, le résultat des votations, malgré le rejet de l'initiative

pour l'abandon, signifie clairement l'opposition du peuple suisse à l'énergie nucléaire».

Le ps, pour qui ces votations constituent un «tournant de la politique énergétique en Suisse», estime que le temps est venu de «mettre rapidement en œuvre une politique d'économies de l'énergie». Le ps déplore toutefois «des millions de francs utilisés par les milieux de l'électricité pour une propagande qui a certainement pesé sur le verdict».

Le Parti écologiste suisse (pes), bien que satisfait par les résultats du moratoire et de l'article sur l'énergie, regrette toutefois le rejet de l'initiative pour l'abandon et estime que le peuple suisse n'a pas encore tiré tous les enseignements de la catastrophe de Tchernobyl. Le ps n'en qualifie pas moins ces votations de «tournant» de l'histoire de la politique énergétique suisse.

LE «DOMMAGE»

Si les trois partis gouvernementaux pdc, prd et udc saluent le rejet de l'initiative pour l'abandon ainsi que l'approbation de l'article constitutionnel, ils émettent en revanche des réserves sur l'approbation du moratoire. Le PDC craint que celui-ci ne «ferme la voie de la recherche pour une utilisation encore plus sûre du nucléaire» alors que le prd espère que «la Suisse ne perdra pas le contact au niveau de la recherche inter-

nationale». Quant au Parti libéral suisse, il dénonce l'«attitude hypocrite» instituée par l'approbation du moratoire, qui obligera la Suisse «à renforcer ses importations d'électricité d'origine nucléaire». Le pl déplore en outre l'approbation de l'article constitutionnel qui ne fera que «renforcer les réglementations fédérales».

KOLLER CONTENT

De son côté, le conseiller fédéral Arnold Koller est content de l'aval donné par le peuple à la révision de la loi sur la circulation routière (LCR). Ce oui à une nouvelle LCR autorisant la circulation de camion de 2,50 mètres de large va dans le sens d'une adaptation de la Suisse à l'Europe et montre que Suisses et Suissesses savent accepter les solutions «européennes» quand elles sont réalisables et raisonnables.

L'adoption de la loi signe l'échec du comité référendaire, opposé à une augmentation de la largeur maximale des camions. Ce résultat est la victoire de l'Europe, de la sécurité routière et de l'écologie pour les partis (radicaux, libéraux, démocrates-chrétiens et agrariens) et comités en faveur de la révision. Le scrutin serré ne constitue toutefois qu'une demi-déception pour les adversaires de la révision. (ats, ap)

Fribourg accepte le bilinguisme

Fribourg a décidé de vivre à l'heure du bilinguisme, tel est un des résultats les plus intéressants des 14 votations cantonales qui se sont déroulées ce week-end. Quelques surprises ont cependant été enregistrées en Suisse alémanique.

Les Fribourgeois ont accepté par 39,500 voix contre 7,701 un nouvel article constitutionnel sur les langues. Le français et l'allemand sont désormais les deux langues officielles du canton et leur utilisation est réglée dans le respect du principe de la territorialité. La participation s'est élevée à 36%.

Selon ce principe, la langue parlée dans une commune donnée s'impose dans les relations publiques à l'ensemble des administrés domiciliés ou résidant sur son territoire. Il oblige l'Etat, sous certaines conditions, à veiller à la sauvegarde de l'étendue et de l'homogénéité des territoires linguistiques donnés, en empiétant au besoin sur le principe de la liberté individuelle de la langue.

Les Zurichois et les Tessinois de 18 ans pourront dorénavant se prononcer sur les scrutins cantonaux. Ces jeunes gens ont dû faire preuve de patience, car les Zurichois et les Tessinois se sont rendus quatre fois aux urnes avant de leur accorder ce droit.

Surprise dans le canton de Bâle-Ville: les citoyens ont accepté dans une proportion de deux contre un l'initiative anti-spéculation lancée par les socialistes, les syndicats et les locataires. Un impôt frappera dorénavant les gains réalisés lors de ventes d'immeubles et de terrains. (ap)

PUBLICITÉ

SÉMINAIRE PUBLIC

Votre argent s'envole

Les taux hypothécaires flambent, la bourse est en chute libre et l'inflation transforme les petits épargnants en grands perdants. Ces phénomènes, amplifiés par la crise du Golfe auront des répercussions concrètes et parfois douloureuses sur chacun d'entre nous. Lesquelles et comment s'en protéger?

Pour tenter de répondre à ces questions et à toutes celles qui vous préoccupent, «L'Hebdo», en collaboration avec les banques cantonales des cantons romands, organise une soirée d'information. Elle sera animée par notre collaborateur Michael Wyler, qui rédige chaque semaine la rubrique «Votre argent».

Cette soirée aura lieu à:

LA CHAUX-DE-FONDS

le jeudi 27 septembre, dès 20 h. précises, Club 44, rue de la Serre 64

La participation aux frais, 10 francs par personne, inclut une verve à la fin du débat.

Inscription: pour nous faciliter l'organisation, prière de s'inscrire au tél. 021/208 657-Valérie Boagno.



Bon pour la tête

Recrues persécutées

Un commandant d'école relevé de ses fonctions

Le colonel G. K., commandant de l'Ecole de recrues des mécaniciens sur armes à Worblaufen (BE), a été relevé de ses fonctions avec effet immédiat. Cette destitution a été provoquée par la mauvaise ambiance régnant entre les cadres. Ceux-ci sont par ailleurs soupçonnés d'avoir persécuté des recrues, a confirmé samedi Hans Rudolf Strasser, porte-parole du Département militaire fédéral, en commentant un article du quotidien «Blick».

Le chef de l'instruction de l'armée Rolf Binder a été consulté avant la suspension de Gabriel Kolly qui constitue une mesure exceptionnelle. Le colonel conservera son grade et sera probablement casé dans un bureau.

L'école de Worblaufen sera dirigée dès aujourd'hui par le commandant adjoint de l'Ecole de recrues des mécaniciens sur moteurs de Thoune.

Les supérieurs de G. K. lui ont plusieurs fois demandé de changer son style de commandement «vieille école» avant de le relever de ses fonctions. Le climat qui régnait à l'école de recrues de Worblaufen se détériorait sans cesse.

C'est cette mauvaise ambiance qui est à l'origine de la destitution de G. K. et non pas les plaintes des soldats.

Des recrues ont déclaré au «Blick» qu'elles avaient été traitées comme des animaux au cours des neuf premières semaines de leur école. (ap)

Crash en Gruyère

Un avion s'écrase sur une montagne

Un avion de tourisme allemand s'est écrasé samedi vers 13 h 45 contre le flanc sud de la Dent-du-Chamois, en Gruyère. Ses occupants, sans doute de nationalité allemande, ont tous été tués sur le coup. Ils étaient deux, voire trois à bord, a indiqué hier la police cantonale fribourgeoise. Les corps ont été tellement déchiquetés et mutilés qu'il est impossible d'établir leur nombre avec précision avant l'examen médico-légal.

L'avion s'est désintégré lors du contact avec le sol. Des débris ont été éparpillés dans un rayon de 50 mètres et jusque sur les sommets des sapins.

Les cartes d'identité de deux hommes ont en tout cas été retrouvées parmi les débris de l'appareil à quatre places de type Robin HR 100-210 immatriculé en Allemagne de l'Ouest

qui s'est écrasé en lisière de forêt, dans un pâturage très pentu d'accès difficile.

RÉCUPÉRATION DES RESTES

Un hélicoptère d'Héliswiss basé à Epagny a récupéré les restes de l'appareil transportés ensuite par camion à Vaulruz.

Jean-Claude Bersier, du Bureau fédéral d'enquête sur les accidents d'aviation, s'est rendu sur place. Il a pu établir que l'avion faisait partie d'un groupe de deux appareils qui avaient décollé vers 10 h 30 locales de Fréjus, au sud de la France, pour se rendre à Fribourg-en-Brigau (RFA).

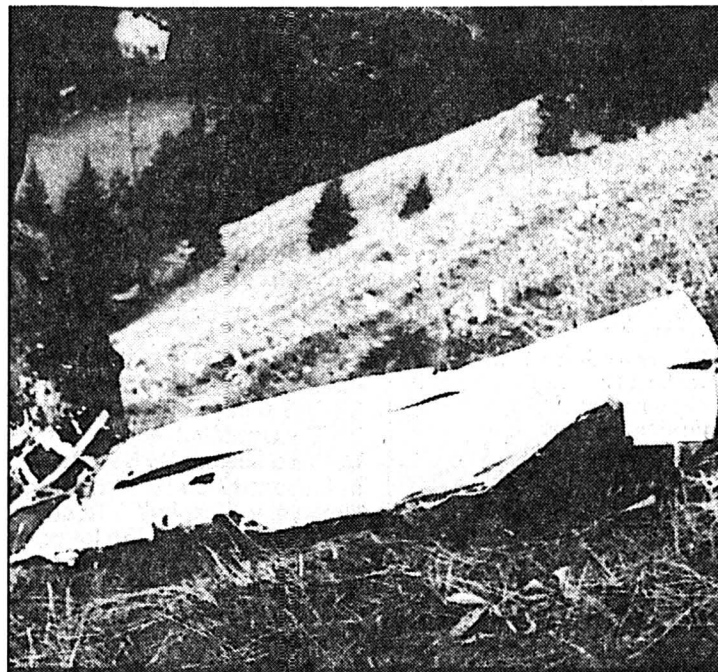
L'appareil empruntait la voie aérienne normale qui passe au-dessus de la région de Fribourg. La tour de contrôle de l'aéroport de Genève-Cointrin est entrée pour la dernière fois en contact avec l'avion alors qu'il

se trouvait au sud de Payerne et volait vers l'est de Fribourg.

Les circonstances de l'accident ne sont pas clairement établies. Le pilote s'est écarté de son plan de vol mais on ne sait pas pourquoi. Au moment de l'accident, les nuages étaient bas et le vent tempétueux. Toutefois, selon des témoins, la visibilité semblait bonne dans la région.

AUTOPSIE DES CORPS

Les corps des victimes, ou ce qu'il en reste, ont été emmenés samedi soir à la morgue de l'Hôpital de la Gruyère, à Riaz. L'Institut de médecine légale de l'Université de Lausanne se chargera de les autopsier afin d'identifier les victimes et de recueillir d'autres éléments utiles à l'enquête. Plusieurs jours seront nécessaires pour établir avec précision l'identité des ressortissants allemands tués dans cet accident. (ap)



L'avion de tourisme allemand s'est écrasé contre le flanc sud de la Dent-du-Chamois. (Keystone)

LA SUISSE EN BREF

GRÈVE. - Les douaniers italiens de la douane de Ponte Chiasso, à la frontière tessinoise, ont suspendu samedi leur grève du zèle à la suite d'une rencontre entre leurs représentants et le ministre italien des Finances Rino Formica, vendredi soir à Rome. Dès aujourd'hui, les fonctionnaires travailleront à nouveau normalement, et l'embouteillage de camions que la grève a engendré du côté suisse de la frontière devrait se résorber.

TURQUIE. - Diverses œuvres d'entraide suisses accusent le gouvernement turc de ne pas respecter la Convention européenne des droits de l'Homme, en particulier en ce qui concerne les territoires d'Anatolie du Sud habités par des Kurdes, écrit samedi l'Entraide protestante suisse (EPER) dans un communiqué cosigné par d'autres œuvres d'entraide. Le gouvernement turc a justifié son acte par «la sécurité nationale».

AVS. - Le comité central de l'Association suisse des vieillards, invalides, veuves et orphelins (AVIVO) a annoncé samedi dans un communiqué qu'il avait voté deux résolutions qui demandent d'une part l'adaptation dans les délais les plus brefs des rentes AVS-AI en raison du renchérissement et une 13e rente annuelle, et d'autre part, la création d'une assurance maladie généralisée basée sur la solidarité de tous les assurés.

ANNEAU. - La comédienne et clown Gardi Hutter, âgée de 37 ans, a reçu dimanche au col du Gothard l'anneau Hans Reinhart. Le prix, décerné par la Société suisse de théâtre, est la plus importante récompense dans le monde du théâtre suisse.

SIDA. - Les campagnes d'information sur le sida portent des fruits. Selon une enquête de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Uni-

versité de Zurich, environ 90% des jeunes de 13 à 16 ans connaissent les voies de transmission et les mesures de protection contre le sida.

BUTIN. - L'attaque à main armée perpétrée vendredi après-midi dans une bijouterie du centre de Genève a rapporté à ses deux auteurs un butin d'un peu plus d'un demi-million de francs, a indiqué samedi le porte-parole de la police.

Gagnez chaque jour 500.-
à valoir en marchandise

VAC EXPO
AUTOMNE '90

5 jours d'ouvertures spéciales du mardi 25 au samedi 29 sept.

Samedi: fermeture à 19h 00

noTurnes jusqu'à 22h 00

un vrai TV Philips

1790.-
au lieu de 2190.-

PHILIPS

Ecran géant coins carrés 70 cm

STEREO

TV couleurs PHILIPS stéréo 28 GR 9770.
Ecran géant 70 cm, coins carrés, un contraste et une brillance d'image fantastique. Télétexte. Son stéréo. Télécommande. Prises: vidéo, S-VHS, casque

Notre incroyable offre Fr. 1790.- au lieu de 2190.-

Rue des Grênets 130
2300 La Chaux-de-Fonds

VAC EXPO

Durée illimitée

28-012072

ICE DE MONTEIL.

La Nouvelle Vague Cosmétique.
Le Premier Soin du Visage Sans Conservateur.

ICE DE MONTEIL, les richesses de la mer captées et mises sous haute protection pour recharger les fonctions vitales de la peau. La Delesseria Sanguinea, une plante marine vivant au fond de l'océan, présente une étonnante similitude avec le liquide cellulaire de la peau. C'est à partir de celle-ci qu'a été formulé l'actif biologique "Pure Nature Factor 100".

MONTEIL PARIS
PRODUIT DE LA BEAUTE

Un cadeau vous sera remis pendant la
SEMAINE DE PROMOTION
du 24 au 29 septembre

chèques fidélité

INSTITUT DE BEAUTÉ BOUTIQUE

Avenue Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

28-012404

Liquidation d'atelier à prix intéressant

1 tour Schäublin 120 avec outillage; 1 fraiseuse marque italienne bien outillée (grandeur F 3); 1 perceuse à colonne avec table motorisée variateur avec cône M 2; Tournets à polir; Tournets à meuler avec et sans bandes; 1 scie alternative pour métal; 1 petit compresseur; 1 pantographe Lienhard; Moteurs étanches, diverses forces et vitesses 220 et 380 V; 1 moteur à essence neuf Briggs / Stratton, 5 CV; Layettes à tiroirs; Balanciers à col de cygne; ainsi que matériel de raccordement pour machines (mises en marche, contacteurs etc.) Diverses machines à main.

R. Guyot ☎ 039/23 36 07

28-462732

Bois de cheminée

Sec

Toutes dimensions

☎ 26 43 45

Meyer-Franck

Avenue Léopold-Robert 135
(Grand-Pont)

91-670

Chute des cheveux!

Ne prenez pas le problème à la légère! Adressez-vous immédiatement à un spécialiste. Lui seul peut vaincre avec succès la chute des cheveux, au moyen d'un traitement exactement adapté à votre cas. N'hésitez donc pas à nous contacter pour une consultation gratuite et pour examiner notre livre de références.

Beaufort AG, Genève 022 28 87 33, Lausanne 021 20 45 43, Fribourg 037 23 27 53, Sion 027 22 36 26, Bienne 032 22 33 45, Berne 031 25 43 71, Thoun 033 22 30 49, Olten 062 26 35 26, Bâle 061 23 30 55, Zurich 01 211 86 30, Rapperswil 055 27 77 33, Winterthur 052 22 57 25, Coire 081 22 40 77, Lucerne 041 23 46 80, St-Gall 071 22 88 51, Soleure 065 22 06 48. Ouvert sans interruption dès 10 h 30

133 44-52-40/44

gastronomie

restaurant ELITE

Rue de la Serre 45
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 94 33
Famille Zaki Pertew

La chasse dès le 28 septembre

Nouvel horaire

à partir du 1er octobre:
ouvert 7 jours sur 7

91-210

A vendre
fourgon Peugeot J5

1988, 48 000 km, expertisé, parfait état.
☎ 038/41 11 66

28-000532

Boutique cherche tout de suite
vendeuse auxiliaire

pour une période de quatre mois.
☎ 039/28 27 61.

28-125663

A louer
à La Chaux-de-Fonds,
rue Jardinière

● **appartement 3 pièces**
complètement rénové
(combles)
Fr. 1100.-
Libre tout de suite
☎ 038/33 14 90

87-52

Classements

Grand Prix du Portugal: 1. Mansell (GB), Ferrari, 61 tours, soit 265,35 km, en 1 h 22'11"014. 2. Senna (Bré), McLaren-Honda, à 2"808. 3. Prost (Fr), Ferrari, à 4"189. 4. Berger (Aut), McLaren-Honda, à 5"896. 5. Piquet (Bré), Benetton-Ford, à 57"418. 6. Nannini (It), Benetton-Ford, à 58"249. 25 pilotes au départ, 15 classés.

CHAMPIONNAT DU MONDE (13 manches)

Pilotes: 1. Senna (Bré) 78 p. 2. Prost (Fr) 60. 3. Berger (Aut) 40. 4. Boutsen (Be) 27. 5. Piquet (Bré) 26. 6. Mansell (GB) 25. 7. Patrese (It) et Nannini (It) 17.

Constructeurs: 1. McLaren-Honda 115 p. 2. Ferrari 85. 3. Williams-Renault 44. 4. Benetton-Ford 43. 5. Tyrrell-Ford 15. 6. March-Judd 7. (si)

Prochaine manche: Grand Prix d'Espagne à Jerez, le 30 septembre. (si)

Mansell: un an plus tard

Le Britannique remporte un GP du Portugal tronqué

Meilleur temps des-essais, Nigel Mansell a remporté au volant de sa Ferrari le Grand Prix du Portugal, treizième manche du championnat du monde de Formule 1. Le pilote britannique s'est imposé au terme d'une course qui a été amputée de dix tours, en raison d'un accident survenu à l'Italien Alex Caffi.

Ce dernier, blessé et prisonnier de sa voiture, ne pouvait en effet être secouru alors que son bolide empiétait sur la piste. Caffi a d'ailleurs été hospitalisé à Lisbonne, au Santa Maria University Hospital, à la suite de son accident. Selon les premières informations, son état n'est pas grave.

Fort sagement, le directeur de course donnait le drapeau rouge et mettait ainsi un terme prématuré à une épreuve dont tous les points seront attribués puisque plus des trois-quarts de la distance avait été effectuée au moment de cette interruption.

LE SEIZIÈME

Cet arrêt est survenu au plus fort de la lutte intense qui a opposé, tout au long de ce Grand Prix, les Ferrari aux McLaren-Honda. Finalement, les positions acquises au terme du 61^e des 71 tours prévus ont été entérinées.

Mansell, qui n'avait plus triomphé depuis le Grand Prix de Hongrie l'an dernier, signait là sa seizième victoire, l'emportant devant le Brésilien Ayrton Senna (McLaren-Honda), son coéquipier de chez Ferrari, le Français Alain Prost, et le deuxième pilote McLaren-Honda, l'Autrichien Gerhard Berger.

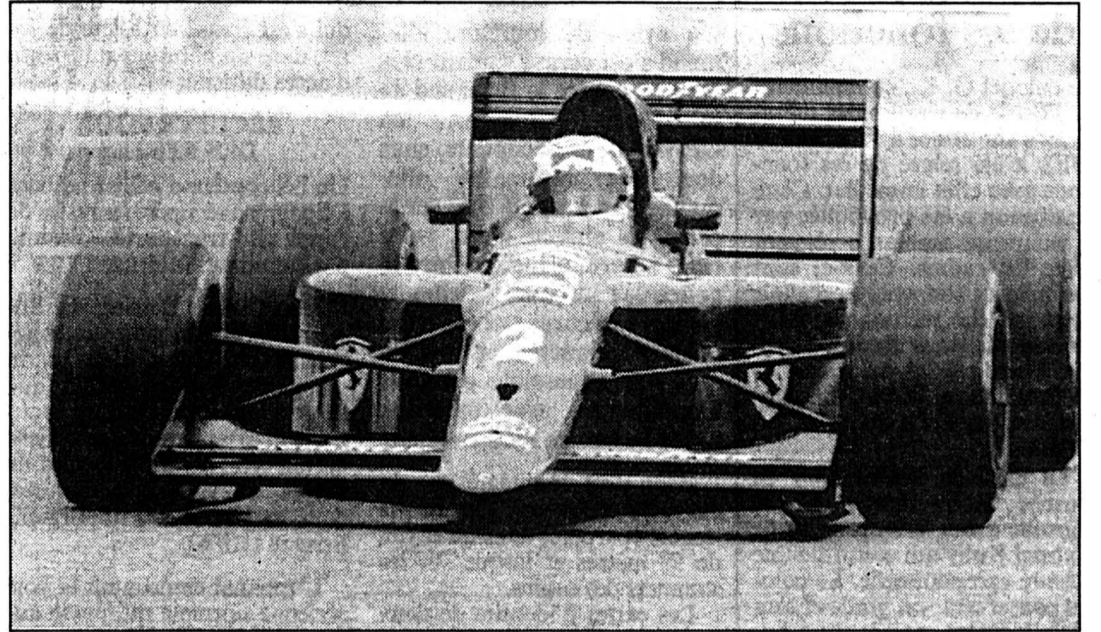
LE TROU S'ACCROÏT

Deuxième, Senna a ainsi encore augmenté son avantage au championnat du monde sur Prost, qu'il précède désormais de dix-huit points, alors qu'il ne reste plus que trois courses au programme.

C'est dire que si le titre ne lui est pas encore acquis au strict plan mathématique, le Brésilien a fait un nouveau pas important vers la succession de Prost au palmarès mondial.

CHANGEMENTS DE PNEUMATIQUES

Et pourtant, on a longtemps eu l'impression que Ferrari n'avait pas usé de tout son potentiel à Estoril. Indéniablement, les bolides rouges avaient un «plus» sur cette piste. Mais dès le départ, Mansell, en «pole-position», tassait son coéquipier Prost sur la droite de la piste, permettant ainsi aux deux McLaren-Honda de se porter au commandement, Senna devançant alors Berger.



Nigel Mansell: une victoire acquise avec panache.

(AP)

Et, longtemps freiné par le Brésilien Nelson Piquet (Benetton-Ford), Prost dut attendre une quinzaine de tours avant de reprendre le contact avec la tête de la course.

Celle-ci prenait un nouveau visage lors des changements de pneumatiques. Parmi les leaders, Mansell était le premier à s'arrêter à son stand, imité un tour plus tard par Senna. Prost devenait alors un leader éphémère, durant moins

d'un tour, avant de s'arrêter lui aussi et de perdre quelques précieuses secondes à son stand par rapport à ses principaux rivaux.

SANS MAL

Un moment remplacé par Prost, puis par Berger au commandement, Senna reprenait la situation en main au 32^e tour, une position qu'il devait conserver jusqu'au 50^e tour, lorsqu'il ne pouvait s'opposer à une attaque de Mansell.

Le Britannique connaissait encore une chaude alerte au 54^e tour, lorsque le Français Philippe Alliot, doublé, se rabattait et touchait la Ferrari de Mansell. Mais ce dernier s'en sortait sans mal et s'en allait cueillir cette victoire.

Mais à la Scuderia, on aurait certainement préféré que ce soit Prost qui l'emporte. L'accident de Caffi devait régler ce problème de présence de manière précipitée... (si)

Récidiviste Kankkunen remporte le Rallye d'Australie

Il change de marque de voiture, mais il s'impose quelle qu'elle soit... Le Finnois Juha Kankkunen (31 ans) a remporté pour la seconde année consécutive le Rallye d'Australie, neuvième manche du championnat du monde de la spécialité.

Kankkunen, en tête depuis la 2^e étape, s'est assuré la victoire finale après les quatre étapes de l'épreuve, devant l'Espagnol Carlos Sainz (Toyota). Le pilote catalan a tenté le tout pour le tout, dimanche, sans, toutefois, revenir sur le Nordique, à qui il a succédé en début de saison comme chef de file dans l'écurie japonaise.

«En fait, je ne pouvais espérer qu'en une erreur de Kankkunen, reconnaissait Sainz. De violentes averses se sont abattues sur la région et jamais encore je n'ai autant glissé.»

A trois manches de la fin du championnat du monde, l'Espagnol demeure le mieux placé au classement provisoire. Restent à disputer San Remo, la Côte-d'Ivoire et le RAC. Si Sainz enlève un seul point supplémentaire, il deviendra le premier Espagnol à être sacré champion du monde.

Après l'Italien Massimo Biasion, il ne serait que le second non-Scandinave depuis 23 ans!

CLASSEMENTS

Rallye d'Australie: 1. Kankkunen-Piironen (Fin), Lancia, 5 h 43'48". 2. Sainz-Moya (Esp), Toyota, à 1'40". 3. Fiorio-Pirollo (It), Lancia, à 5'40". 4. Bourne-Freeth (NZ), Subaru, à 13'57". 5. Carlsson-Karlsson (Su), Mazda, à 17'01". 6. de Mevius-Hertz (Be-Su), Mazda, à 21'09".

CHAMPIONNAT DU MONDE

Pilotes: 1. Sainz (Esp) 130 p. 2. Kankkunen (Fin) 70. 3. Auriol (Fr) 67. 4. Biasion (It) 64. 5. Ericsson (Su) 26. 6. Carlsson (Su) 23. **Marques:** 1. Lancia 134 p. 2. Toyota 128. 3. Subaru 43. 4. Mitsubishi 39. 5. Mazda 30. 6. Audi 24. (si)

BASKRET

Sous les paniers

MESSIEURS
Groupe 2 (1^{re} journée): Marly - La Tour-de-Trême 67-60. Blonay - Uni Neuchâtel 92-75. Martigny - Troistorrens 78-59. La Chaux-de-Fonds - Corcelles 95-66. (si)

MOTOCYCLISME

Drame à 200 km/h Deux pilotes tués au Bol d'Or

L'équipage franco-belge composé de Alex Vieira et Jean-Michel Mattioli (Fr), ainsi que de Stéphane Mertens (Be) a remporté le 5^e Bol d'Or motocycliste sur le circuit du Castellet, en France.

La course a malheureusement été marquée par une collision grave, impliquant six motos. Deux pilotes ont été tués, dans la ligne droite de la Mistral. Les victimes sont Jean-Marc Besozzi (Fr/Suzuki), mort sur le

coup, heurté qu'il était par une autre machine, et l'Allemand Horst Lotz (Honda), qui est décédé à l'hôpital, deux heures plus tard.

Selon un témoin oculaire, un commissaire de piste, c'est le ralentissement subit d'une moto (serrage du moteur?), en pleine ligne droite de la Mistral, où l'on dépasse largement le 200 à l'heure, qui a surpris les poursuivants. «Pendant deux tours» raconte ce témoin, les motos ont roulé sur les débris

et sur un corps, avant que la course ne soit stoppée... Quand les secours sont arrivés, son corps était méconnaissable et incomplet».

Jean-Marc Managuerra (Fr/Honda), Bernard André (Fr/Honda), Jean-Louis Martini (Fr/Honda) se trouvent toujours à l'hôpital, victimes de multiples fractures. Un second départ a été donné après minuit, trois heures après l'accident.

CLASSEMENT

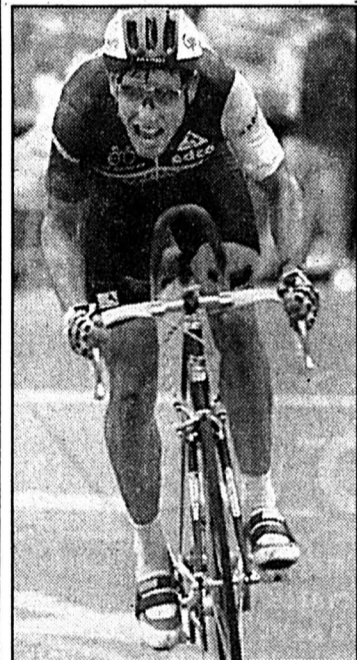
1. Vieira - Mattioli - Mertens (Fr-Fr-Be), Honda, 580 tours à la moyenne de 143,883 km/h; 2. Crine - Bolle - Battistini (Fr), Kawasaki, à 3 tours; 3. Morillas - Delcamp - Lavieille (Fr), Kawasaki, à 5 tours. **Puis les Suisses:** 18. Théodoloz - Gasser - Chaffard (S), Yamaha, à 50 tours. Éliminés: Schlaefli - Meier/Bossard (S), moteur serré; Kellenberger - Brigue - Imstepf (S), joints de culasse défectueux. (si)



Alex Vieira a conduit son équipe et sa machine à la victoire. Derrière lui, le No 5 Morillas qui terminera à la troisième place. (AFP)

CYCLISME

Victoire d'un battant Wegmüller s'impose aux Nations



Thomas Wegmüller: «J'ai réussi à passer une dent de plus...» (AP)

niqué que je regagnais du terrain, je n'y ai d'abord pas cru. Puis, en fait, j'ai réussi à mettre une dent de plus, sans problème.» Simple, mais il fallait le faire.

CLASSEMENTS

Professionnels (2 boucles à 44,5 km, soit 89 km): 1. Wegmüller (S/Weinmann-SMM Uster) 1 h 57'57" (45,273 km/h); 2. Breukink (Ho) à 1'47"; 3. Rominger (S) à 2'15"; 4. Hodge (Aus) à 2'43"; 5. Lejarreta (Esp) à 3'25". **Amateurs (1 boucle, soit 44,5 km):** 1. Vassilitchenko (URRS) 1 h 00'33" (44,082 km/h); 2. Jeleitch (Ho) à 26"; 3. Manouylov (URRS) à 29". (si)

Echec aux pros Junior et amateur en vedette

Il a 18 ans depuis le 11 juin: le junior vaudois Sylvain Golay, sociétaire des Francs Coureurs de Nyon, a remporté, à la surprise générale, le 68^e Tour du canton de Genève.

Derrière l'espoir de la Côte, c'est un amateur qui a damé le pion aux coureurs professionnels: l'Aiglon Christophe Cheseaux, 21 ans, lâché par son compagnon de fugue dans la côte d'arrivée de Russin, a pris la 2^e place devant le premier professionnel, l'Italo-Genevois Jean-Paul, dit «Luigi», Furlan (27 ans).

RÉSULTATS

1. Golay (Nyon/junior) 3 h 34'23" (moy. 40,488 km/h); 2. Cheseaux (Aigle/amateur) à 8"; 3. «Luigi» Furlan (It-S/pro) à 1'24". (si)

● **BIENNE - MACOLIN** - Course de côte open, 1^{re} étape (Biemme - Orvin, 12,5 km en ligne): 1. Bruggmann (Donzhausen/pro) 27'44"2 (moy. 27,043 km/h); 2. Järmann (Arbon/p) à 1"2; 3. Huvwyler (Stilli/élite) à 1"4. - **2^e étape (Orvin - Macolin, 4,5 km contre la montre):** 1. Zülle 10'20" (moy. 26,129 km/h); 2. Järmann à 31"; 3. Fuchs à 38". **Classement final:** 1. Zülle 38'07"; 2. Järmann à 29"; 3. Fuchs à 38". (si)

JEUX

SPORT-TOTO

2 1 1 - X 1 X - 1 2 1 - 1 X X 1

TOTO X

4 - 11 - 12 - 18 - 34 - 35

Numéro complémentaire: 6

LOTÉRIE À NUMÉROS

1 - 2 - 19 - 23 - 26 - 44

Numéro complémentaire: 34

Joker: 521 088. (si)

SPORTS À LA TV

TF1
23.50 Minuit sport. Golf, golf, motocyclisme, automobilisme.

Eurosport
14.00 Tennis.
20.00 Snooker.

Gagnez
chaque jour

500.-

à valoir en marchandises

WAC EXPO

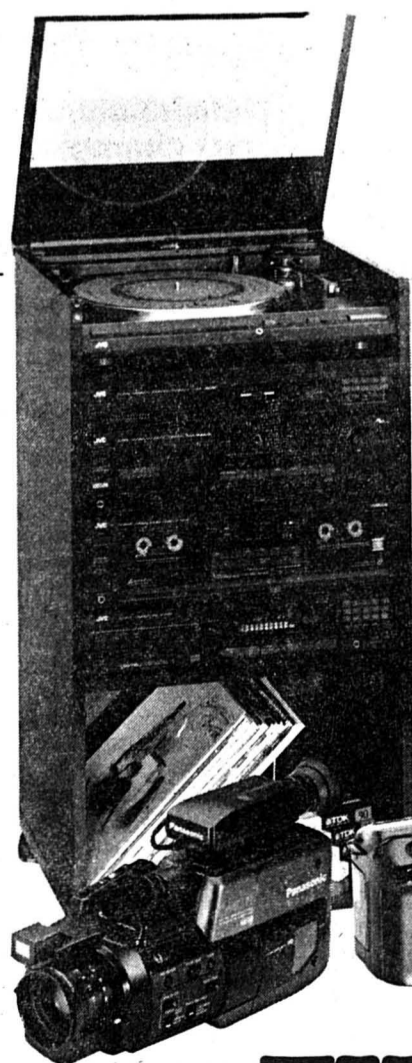
Rue des Crêtets 130
2300 La Chaux-de-Fonds

AUTOMNE '90

**5 jours d'ouvertures spéciales et nocturnes
du mardi 25 au samedi 29 sept 1990**

Horaire

de mardi 25
à vendredi 28:
8h 30 / 12h
13h 30 / 22h
samedi 29:
8h 30 / 19h



TV Hi-Fi Vidéo Photo

**nocturnes
jusqu'à 22h 00**

Il fallait s'y attendre

Coupe Davis: la Suisse reléguée en zone européenne

Ce n'est pas encore l'année prochaine que la Suisse fera fureur en Coupe Davis. Au lieu de réver à un affrontement somptueux contre les Etats-Unis d'Agassi, la RFA de Becker ou la Suède d'Edberg, les Helvètes devront refaire leurs gammes dans la zone européenne face à des équipes de troisième plan.

poser Hlasek samedi? N'aurait-on pas dû «conditionner» Mezzadri plus tôt dimanche, pour qu'il puisse être prêt à prendre le relais dans les meilleures conditions? «Jakob a tenu à disputer le double» répond Georges Deniau. Le coach français a ainsi préféré laisser son numéro un trancher. Il n'a pas voulu tenter un coup de poker de dernière minute.

sa place dans le groupe mondial de Coupe Davis. La Suisse ne sera-t-elle pas, l'an prochain, la seule nation au monde à posséder deux joueurs dans les trente meilleurs mondiaux et, en même temps, un «team» de Coupe Davis dans le purgatoire de la deuxième division...? (si)



Marc Rosset et Jakob Hlasek: «Mais qu'est-ce qu'on vient de faire..?»

A Split, où tout en fait avait été consommé après la défaite de la paire Hlasek-Rosset en double, Goran Ivanisevic a comme prévu inscrit le troisième point décisif pour son pays, contre Claudio Mezzadri, envoyé à la dernière minute au casse-pipe.

MEZZADRI CRITIQUE

«Je n'étais vraiment pas préparé pour un tel match, avouait Mezzadri. Le matin, je me suis entraîné beaucoup trop pour être bien sur le court l'après-midi. Et dès que j'ai appris le forfait de Hlasek, j'ai dû livrer une vraie course contre l'attente entre l'hôtel et la salle».

ALLERGIE
Hlasek a en effet été contraint de déclarer forfait après son échauffement, un brin trop tardif, de midi. «Kuba» souffrait en fait depuis le début de la semaine de douleurs dorsales.

Le Luganais était d'autre part très critique envers Georges Deniau. «Je ne crois pas qu'il avait, comme il l'affirme, quatre équipes de double possibles en tête, expliquait-il. Depuis longtemps, il avait tranché pour une paire Hlasek-Rosset. Jamais il ne m'a donné l'impression que j'aurais une chance de jouer le double».

«Et pourtant, Hlasek et Rosset n'avaient livré qu'un seul et catastrophique match avant Split. De surcroît, Marc ne possède pratiquement aucune expérience du double. Enfin, il est toujours utile de pouvoir reposer l'un des deux joueurs de simple».

INTERROGATIONS
Si la politique du silence adoptée lors de la journée de samedi par le camp helvétique sur les déboires de Hlasek est compréhensible - «Pourquoi les Yougoslaves auraient-ils dû être au courant?» lâchait Hlasek - ce coup dur suscite plusieurs interrogations.

En tenant de tels propos, Mezzadri ne donnait pourtant pas l'impression de plaider avant tout sa propre cause. Il cherchait plutôt l'erreur. Le Tessinois, comme sans doute Hlasek et Rosset, a dû mal admettre que la Suisse n'ait pas

BARRAGES

A Split: Yougoslavie - Suisse 3-2. La Yougoslavie conserve sa place dans le groupe mondial. La Suisse est reléguée en zone européenne.

Ivanisevic bat Marc Rosset 6-4 4-6 6-7 6-3 6-2. Hlasek bat Prpic 3-6 6-4 7-6 6-4. Ivanisevic-Prpic battent Rosset-Hlasek 3-6 6-3 6-4 6-2. Ivanisevic bat Mezzadri 6-1 6-4 6-2. Rosset bat Prpic 6-4 7-6 (7-2).

A Londres: Angleterre - France 0-5. La France qualifiée pour le groupe mondial. Leconte bat Brown 6-3 7-6 6-2. Forget bat Bates 2-6 7-6 6-4 6-1. Leconte-Forget battent Bates-Castle 6-1 6-4 4-6 6-4. Leconte bat Bates 7-6 (7-5) 6-0. Forget bat Brown 6-3 6-2.

A Västerås: Suède - Finlande 5-0. La Suède qualifiée pour le groupe mondial. Edberg bat Rahunen 6-1 6-1 7-6. Svensson bat Paloheimo 6-1 6-1 6-1. Edberg-Lundgren battent Paloheimo-Rahuno 6-2 6-1 6-2. Edberg bat Paloheimo 3-6 6-4 6-0. Svensson bat Rahunen 6-4 6-0.

A Moscou: URSS - Espagne 1-4. L'Espagne qualifiée pour le groupe mondial.

Bruguera bat Chesnokov 6-2 6-7 6-2 6-3. E. Sanchez bat Cherkasov 6-3 6-7 6-3 6-4. E. Sanchez-Casal battent Volkov-Gabrichidze 4-6 6-3 6-3 4-6 6-3. Cherkasov bat Bruguera 6-4 7-6 (9-7). E. Sanchez bat Chesnokov 7-6 (7-3) 7-5.

A Mexico City: Mexique - Uruguay 3-0 après la deuxième journée.

Lavalle bat Perez 6-7 6-2 4-6 6-3 6-2. Lozano bat Filippini 6-4 6-4 6-2. Lozano-Herrera battent Filippini-Perez 6-4 7-6 (7-2) 4-6 7-5.

A Toronto: Canada - Hollande 2-1 après la deuxième journée. Koevvermans bat Pridham 7-6 6-4

6-3. Connell bat Haarhuis 7-6 6-4 6-4. Connell-Michibata battent Haarhuis-Koevvermans 7-6 (7-5) 7-6 (7-5) 6-2.

Israël et la Belgique (néo-pro-) déjà qualifiés pour le groupe mondial. (si)

HIPPISME

La jeunesse au pouvoir

Aline Schaltenbrand, championne jurassienne

Lors du concours hippique des Franches-Montagnes qui s'est déroulé ce week-end par un temps exécrable, une jeune cavalière de 15 ans, Aline Schaltenbrand, de Péry, a remporté la finale du championnat jurassien, catégorie R.

Mlle Boillat, Laron CH, après avoir concouru auparavant en catégorie R3, puis arrêté la compétition pour cause de maladie, il revient actuellement au top niveau.

Parmi les nombreuses épreuves de ce programme franc-montagnard, (14 au total), relevons que les deux M1, réservées aux nationaux, ont été remportées par François Vorbe, de Tavannes, bien connu au niveau suisse, et par Roger Bourquard de Glovelier.

Depuis bientôt six ans que la Société de cavalerie des Franches-Montagnes (présidée par M. Prétôt, des Emibois) organise son concours hippique annuel dans le village des Enfers, les mauvais temps est toujours au rendez-vous. Le moins que l'on puisse dire, est que le diable s'en est en-

core donné à cœur joie cette année. Il ne triomphe pas totalement puisque malgré un terrain terriblement boueux, complètement détrempé par les pluies incessantes, aucun accident n'a été enregistré. (ps)

RÉSULTATS

Epreuve No 3, RI, bar. A au chrono: 1. Blichenstorfer, Gampelen, sur Paganini, 47'60. 2. La chat, Delémont, sur Always Neal, 49'32. 3. Steiner, Tramelan, Ipsos, 50'63. Epreuve No 4, RI, bar. A au chrono + barrage intégré au chrono: 1. Blichenstorfer, sur Paganini, 0/0/26'85. 2. Eurg, Bassecourt, sur Bottie, 0/029'41. 3. Grossniklaus, Beatenberg, sur Musical II, 0/030'94. Epreuve No 5, RII, bar. A au chrono: 1. Schmutz, Binnigen, sur Win, 0/50'54. 2. Vonwyl, Ettiswil, sur Geronimo IV, 0/51'71. 3. Affolter, Battlach, sur Kalmia d'Heric, 0/58'02. Epreuve No 6, RII,

bar. A au chrono + barrage intégré au chrono: 1. Affolter, sur Kalmia d'Heric, 0/4/32'75. 2. Chételod, Cortailod, sur Wentre, 0/6/5/45'61. 3. Cruchaud, La Chaux-de-Fonds, sur Broadway IV, 0/9/25/40'81. Epreuve No 7, RIII, bar. A au chrono: 1. Schurch, Tavannes, sur Charly II, 0/53'02. 2. Baleri, Guin, sur Proper'Light, 0/53'21. 3. Studer, Wangin, sur Virgo, 0/53'88.

Epreuve No 8, Libre, bar. A au chrono: 1. Comblement, Peu-Claude, sur Ivanoe CH, 0/44'59. 2. Grianti, Tramelan, sur Ambassadeur II, 0/46'87. 3. Dubail, Malnuit, sur Oriane CH, 0/47'16.

Epreuve No 9, Libre, bar. A au chrono + barrage intégré au chrono: 1. Lacath, Mont-Soleil, sur Good Dal, 0/0/25'32. 2. Gigon, Bassecourt, sur Shixan, 0/0/27'47. 3. Schüller, Vautenaivre, sur Cadence Ch, 0/0/28'98. Epreuve No 10, RIII, bar. C: 1. Schopfer, La Chaux-du-Milieu,

sur Philippine, 62'17. 2. Biedermann, Delémont, sur Lorraine CH, 63'24. 3. D. Brand, St-Mier, sur Crotty, 63'66. Epreuve No 11, RIII, bar. A au chrono + barrage au chrono: 1. Gauderon, Lossy, sur Pomme d'Api, 0/0/28'46. 2. Baleri, Guin, Lura Sound, 0/0/28'89. 3. Studer, sur Billy Boy, 0/3/27'47. Epreuve No 12, MI, bar. C: 1. Bourquard, Glovelier, sur Vesto, 55'46. 2. Blichenstorfer, sur Galant XV, 57'93. 3. Balsiger, Colombier, sur Rockx Moutain, 58'41. Epreuve No 13, MI, progressif avec joker: 1. Vorpe, Tavannes, sur Quolibet-du-Rux, 44/45'71. 2. Blichenstorfer, sur Paganini, 44/46'13. 3. Bourquard, sur Vesto, 44/47'63. Epreuve No 14, finale du Championnat jurassien, R: 1. Schaltenbrand, Péry, Glenarin, 0/0/0,75/48'65. 2. Biedermann, sur Voltig II, 0/0/4/45'31. 3. Boillat, Le Noirmont, sur Voldig, 0/0/8/41'04.

JURASSIENS À L'AISE
Roger Biedermann, de Delémont et Karin Boillat, du Noirmont, deux excellents cavaliers régionaux, obtiennent quant à eux respectivement les 2e et 3e places. Biedermann montait Voltig II, une jument qui a été championne CH en 1986. Quant aux cheval de



Un concours très enlevé malgré la grisaille. (Stocker)

Neuchâtelois en évidence

Remarquables performances au CSIY de L'Isle

Les jeunes cavaliers neuchâtelois qui ont fait le voyage de L'Isle, ne se sont déplacés pour rien. En effet, tant Shannon Manini, que Laurence Schneider et son frère Philippe, ainsi que Stéphane Finger ont su tirer leurs épingle du jeu dans ce concours international réservé aux jeunes cavaliers. La première à se distinguer fut Shannon Manini qui remporta, samedi, une épreuve

nationale (J3) sur son cheval Nyw des Fresnais et se classa cinquième avec Vandijck sur ce même parcours. Signalons que sur ce dernier, elle se classa aussi cinquième hier.

Dimanche, les frères Schneider s'adjugèrent du bronze. Philippe dans une épreuve Juniors, Laurence en prenant la troisième place du Grand Prix sur Alkarad devançant de deux rangs Stéphane Finger montant Billy II. Pas mal, non?! (Imp)

Suspense prolongé

Autriche - USA interrompu

Le suspense reste entier dans la demi-finale de la Coupe Davis entre l'Autriche et les Etats-Unis. A Vienne, les deux équipes sont à égalité deux victoires partout après que le dernier simple décisif entre Horst Skoff et Michael Chang a été interrompu par l'obscurité. A ce moment, Skoff menait deux sets à un. La partie reprendra aujourd'hui à 13 h.

Auparavant, Thomas Muster avait ramené les deux équipes à égalité en battant André Agassi en deux heures et quart et trois sets seulement. L'Autrichien a littéralement balayé un adversaire dominé techniquement et tactiquement, avec le soutien frénétique des 17.000 spectateurs présents.

CATASTROPHIQUE

Après avoir pris un départ catastrophique dans les deux premières manches (0-4 et 2-5), perdues sur le même score de 6-2, Agassi n'a réagi qu'au début du troisième set, se détachant à 3-0.

Mais il ne pouvait empêcher le retour de Muster. Dans le tie-break, Agassi était à nouveau dominé.

DEMI-FINALES

A Sydney: Australie - Argentine 5-0. L'Australie qualifiée pour la finale. Cash bat Alberto Mancini 6-1 6-2. Masur bat Jaitte 3-6 6-7 6-4 6-0 6-2. Kraatzmann-Cahill battent Frana-Miniussi 3-6 7-6 7-6 4-6 15-13. Cash bat Jaitte 7-5 6-2. Masur bat Frana 6-2 6-2.

A Vienne: Autriche - Etats Unis 2-2 après la troisième journée. Muster bat Chang 4-6 6-2 6-4 6-4. Agassi bat Skoff 7-6 6-0 6-1. Leach-Pugh battent Muster-Antonitsch 7-6 3-6 6-0 7-5. Muster bat Agassi 6-2 6-2 7-6 (7-4). Skoff - Chang 6-3 7-6 (7-4) 4-6 (match interrompu par l'obscurité). Le dernier simple sera repris lundi.

Deux titres

Neuchâtelois en vue aux championnats romands

Bravo! Les Neuchâtelois ont fait fort aux championnats romands de tennis, qui se sont déroulés sur les courts du centre national d'Ecublens. Sur sept titres possibles, deux sont allés aux représentants de l'ACNT, ce à quoi il faut ajouter une place de finaliste. Pas mal, pour un canton qui compte cinq fois moins de licenciés que Vaud, et quatre fois moins que Genève.

En messieurs R1-R3, on a même assisté à une finale cent pour cent neuchâteloise: Jiri Novak s'est en effet imposé contre Martial Verdon 6-0 6-4.

En jeunes seniors, Jean-François Jendly a cueilli une troisième couronne romande, en battant le Vaudois Claude Giger 6-3 7-5.

Enfin, en dames R1-R3, Corinne Manrau ne s'est inclinée qu'en finale contre la Vaudoise Anne Flückiger, victorieuse 6-3 6-0. R.T.

Frieden battu

Engagé aux qualifications des Swiss Indoors de Bâle, le Neuchâtelois Valentin Frieden a été battu au premier tour par l'Africain du Sud Stefan Kruger, en deux sets, 6-3 6-1.

JUDO

Double loclois

Une victoire pour La Chaux-de-Fonds

L'équipe du Judo-Club Le Locle se déplaçait récemment à Morges pour y rencontrer dans le cadre du 6e tour des championnats suisses par équipes les garnitures du JC La Chaux-de-Fonds ainsi que de Palettes.

Arbitré par M. Salerno cette soirée devait finalement convenir aux Loclois qui l'emportent sur Palettes sur le score de 8 à 2 (40-10 pt valeurs).

Le derby opposant Le Locle aux Meueux tournaient également à leur avantage sur le résultat de 7 à 3 (25-10 pt valeurs).

Les Chaux-de-Fonniers ne rentraient finalement pas bredouilles puisqu'ils s'imposaient contre Palettes, grands battus de la soirée par 8 à 2.

LES RÉSULTATS

LE LOCLE - CHAUX-DE-FONDS 7-3

- 65 Leplat bat Girardin par ippon; - 71 Bruchon bat Greim par ippon; - 78 Morandi est battu par Cuenat, ippon; - 86 Paroz fait match nul avec Gauch; + 86 Droux bat Berruex par ippon.

LE LOCLE - PALETES 8-2

- 65 Leplat bat Boechal par ippon; - 71 Morandi bat Coibal par ippon; - 78 Bruchon bat Caccili par ippon; - 86 Plumet est battu par Huguenier ippon; + 86 Droux gagne par forfait ippon.

CHAUX-DE-FONDS - PALETES 8-2

- 65 Girardin bat Boechal par ippon; - 71 T. Girardin bat Caccili par coka; - 78 Greim est battu par Huguenier ippon; - 86 Cuenat bat Coibal par ippon; + 86 Berruex gagne par forfait ippon. (comm)

COURSE A PIED

Le mile pour Elliott Sandra Gasser 4e

Le fameux mile de New York, couru sur la Cinquième avenue de la métropole de Manhattan, a vu la victoire du Britannique Peter Elliott, devant Steve Cram, chez les messieurs, et de l'Américaine Patti-Sue Plumer, chez les dames.

Dans un temps record, devant la Soviétique Natalia Artemova, l'Allemande de l'Est Yvonne Mai et la Suisse Sandra Gasser.

RÉSULTATS

Messieurs: 1. Elliott (GB) 3'47''83; 2. Cram (GB) 3'48''34; 3. Tanui (Ken) 3'50''52.

Dames: 1. Plumer (EU) 4'14''68 (record du parcours); 2. Artemova (URS) 4'17''49; 3. Mai (RDA) 4'19''43. Puis: 4. Sandra Gasser (S) 4'20''61. (si)

● **Course internationale du Greifensee (19,5 km)**. Messieurs: 1. Shahanga (Tan) 58'48''7; 2. Nybostok (Tch/Fribourg) à 1'06''; 3. Junuzi (You/Genève) à 1'12''. Dames: 1. Mota (Por) 1 h 07'00''4; 2. Moser (Spiegel) à 3'20''; 3. Bürki (Wagen) à 4'16''. (si)

Une nébuleuse histoire

Le brouillard empêche le HCC d'aller au bout de ses intentions

● LAUSANNE - LA CHX-DE-FDS 3-1 (0-0 3-1) interrompu à la 35e minute

«Dans la brume, abstiens-toi!» L'adage est connu, dont les hockeyeurs lausannois et chaux-de-fonniers ont usé samedi en début d'après-midi à Porrentruy. Après très précisément 34'39" de jeu, dans un brouillard à couper au couteau, les uns et les autres, à la demande expresse de Billy Flynn, ont donc renoncé. Sagement, puisque les risques de blessures sont décuplés en de telles circonstances. Reste qu'entre la première et la trente-cinquième minute de jeu, les conditions étaient les mêmes. Alors, pourquoi s'être arrêté là, pourquoi être allé jusque-là, pourquoi ci, pourquoi ça?



Didier Cordey et le HCC: quand la brume s'en mêle... (Henry)

étions en train de disputer notre meilleur match depuis la reprise» grommelait-il.

Il est vrai que trente minutes durant la différence de ligue n'est jamais apparue entre le LHC et le HCC. «Durant la première période, j'avais demandé aux gars de jouer défensif. Ce qui a fort bien marché puisque Lausanne ne s'est ménagé aucune occasion» constatait encore le druide des Mélèzes.

DÉCISIONS DOUTEUSES

Non contents de tenir leurs rivaux en échec, les Chaux-de-Fonniers allaient prendre les devants, via la crosse de Melly. Piqués au vif, les Vaudois réagirent tout de même, bénéficiant au passage de quelques décisions à tout le moins douteuses du «zèbre». «Je n'apprécie guère critiquer les arbitres, reprendra Jean Trottier. Mais là, c'est trop. Non seulement nous jouons contre une équipe

de LNB qui dispose de deux étrangers, mais encore le directeur de jeu nous inflige-t-il des pénalités inexistantes.»

Pénalités qui permirent à Kaszycki et à Aebersold de faire pencher la balance. On sait ce qu'il advint peu après que Pittet eut aggravé la marque.

UNE BONNE SEMAINE

Au-delà de cette défaite - sévère au vu du déroulement de la rencontre - le HCC aura quelque peu rassuré ses inconditionnels. «Depuis notre défaite face à Thurgau, nous avons connu une très bonne semaine, se félicitait Jean Trottier. Cela dit, ces revers ne m'inquiétaient pas. A ce stade de la préparation, toutes les équipes sont logées à la même enseigne: un bon match, un mauvais match. Bien sûr, chaque entraîneur voudrait voir son équipe dans les mêmes dispositions qu'en décembre. C'est de l'utopie. En outre, il convient de relativiser les résultats des matches amicaux.»

Sixième - et dernier - de la Coupe du Jura, le HCC n'en poursuivra pas moins sa préparation. Prochaine étape: Yverdon samedi aux Mélèzes. D'ici là, les quatre entraînements hebdomadaires. «Auxquels deux de midi viendront bientôt s'ajouter, avertit Jean Trottier. J'ai à ma disposition un groupe que je peux me permettre de faire travailler...» Dès lors, pourquoi s'en priver? Sans compter qu'il s'agit de ne rien laisser au hasard au seuil d'une saison très importante pour le HCC.

Patinoire d'Ajoie: 100 spectateurs.

Arbitres: MM. Ballmann, Völker et Otter.

Buts: 24e Melly (Meier, à 4 contre 4) 0-1, 26e Kaszycki (Lawless, à 4 contre 4) 1-1, 27e Aebersold (Arnold, à 4 contre 3) 2-1, 34e Pittet 3-1.

Pénalités: 3 x 2' plus 1 x 5' (Tschanz) contre Lausanne, 4 x 2' (Dubois, Steudler, Steudler et Rohrbach) plus 1 x 5' (Steudler) contre La Chaux-de-Fonds.

Lausanne: Martin; Miner, Morgenthaler; Tschanz, Arnold; Morel; Aebersold, Lawless, Bachofner; Kaszycki,

Hanggi, Lattmann; Pittet, Theiler, Leuenberger; Favrod, Bernasconi, Heughebeart.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Rohrbach, Raess; Cordey, Dubois; Evéquo, Meier; Caporosso, Stehlin, Niederhauser; Steudler, Dessarzin, Poltera; Zbinden, Melly, Leimgruber.

Notes: après deux premières interruptions et moult palabres, le match est définitivement arrêté après 34' et 39' de jeu en raison d'un brouillard aussi ténace qu'épais.

J.-F. B.

Fribourg d'atout
Gottéron enlève la Coupe du Jura

Comment aurait-il pu en aller différemment? Grandissime favori de la compétition, le FR Gottéron de Paul-André Cadieux a répondu à l'attente, qui a régné sans partage sur la compétition.

Faciles vainqueurs du HC Ajoie vendredi soir, les Fribourgeois n'ont fait qu'une bouchée de GE Servette - 10-3 (4-1 2-0 4-2) - dans une finale à sens unique.

Tant face aux Jurassiens que devant les Genevois, les deux Soviétiques Bykov et Khomutov ont donné un aperçu de leur répertoire. Nul doute que dès samedi prochain les deux compères embraseront les patinoires du pays pour le plus grand plaisir des spectateurs et le plus grand malheur de leurs adversaires.

Dans la finale pour la troisième place, Sierre a logiquement pris la mesure d'Ajoie - 7-3 (3-1 4-1 0-1) - et confirmé ainsi la différence de ligue entre les deux équipes. Se ressentant des efforts consentis la veille au soir face à FR Gottéron, les Ajoulots ont pourtant chèrement vendu leur peau face à des Valaisans qui vont assurément au devant d'une saison pénible parmi l'élite. A l'inverse, les Jurassiens pourraient valoir de belles satisfactions dans un championnat de LNB qui s'annonce des plus ouverts.

Avant de prendre la route de Martigny où ils entameront samedi prochain leur parcours, les gars de Richard Beaulieu subiront un ultime test demain soir sur leur glace où, dès 20 h, ils croiseront les cannes avec Bienne.

J.-F. B.

ATHLÉTISME

Steiner plane, l'Olympic gagne
La Coupe nationale des lancers à La Chaux-de-Fonds

Les difficiles conditions atmosphériques du week-end n'ont pas fait de la dixième Coupe nationale des lancers de l'Olympic, une véritable fête de l'athlétisme. Cette manifestation, qui a chaque année une teinte internationale, a vu son organisation grandement améliorée par l'utilisation du nouveau terrain de lancers réalisé par l'Office des sports avec l'implantation d'une cage garantissant la sécurité.

nouvelle fois, sortie à son avantage d'une confrontation avec une adversaire difficile telle que l'internationale belge Brigitte De Leeuw. Comme le prouve cette fin de saison, Nathalie Ganguillet est sur la voie de retrouver ses meilleures sensations comme elle le prouve tant au poids qu'au disque. Dans les compétitions par équipes, les petits points sont souvent précieux et décident de l'issue du classement; ceci s'est vérifié par l'apport de la cadette Isabelle Frick avec son jet du poids à 9 m 82.

ans, Rudi Steiner a encore un enthousiasme de junior.

ERB DANS LE VENT

Hôte de marque également, le recordman suisse du disque Christian Erb, qui ne cachait pas ses intentions d'utiliser une rafale de vent de face pour laisser planer son enfin jusqu'à un nouveau record national. On crut à l'exploit, lorsque l'engin lifta sur l'herbe mouil-

lée à plus de 60 mètres, mais Christian Erb venait d'empiéter sur le bord du cercle avec son pied. Le Zurichois enragea de cet incident qui le priva d'une remarquable performance.

Vainqueur avec 53 m 58, le champion suisse n'était pas du tout satisfait, espérant bien trouver encore une occasion de taper son record. Derrière lui, le Neuchâtelois Alain Beau-

chat fit plus que de la figuration avec 47 m 78 à son premier essai qui n'avait pourtant pas le sceau de la perfection technique.

Une fois encore, l'Olympic s'est acquitté d'une manifestation d'un excellent niveau avec un impact intéressant au niveau de l'animation des jeunes lanceurs.

R. Jacot



La lutte pour la victoire par équipes a été incertaine jusqu'à l'ultime épreuve où les lanceurs de marteau chaux-de-fonniers ont fait l'essentiel, mais rien de plus. En effet, si les internationaux Christophe Kolb et Cédric Tissot sont restés éloignés de leurs meilleurs moments de la saison, le junior Paul-André Einberger s'est surpassé en expédiant son disque à 41 m 28. L'espoir de l'Olympic a eu un sursaut d'orgueil lorsque l'Ajoulot J.-D. Rérat était mesuré à 40 m 02. Paul-André Einberger a de remarquables dispositions, lui reste à trouver maintenant la constance à l'entraînement et la confiance en compétition.

Cette troisième victoire de l'Olympic repose en grande partie sur l'efficacité de Nathalie Ganguillet qui s'est, une

PAS D'ÂGE POUR LES BRAVES!

La manifestation de l'Olympic a une nouvelle fois été marquée par un duel passionnant au javelot entre les Bernois Rudi Steiner (ST Berne) et Alfred Grossenbacher (LV Thoune). Tous deux disent se sentir particulièrement à l'aise sur le stade de La Charrière. En preux athlètes qu'ils sont, ils n'ont à aucun moment parlé de la pluie ou de la température.

Déterminés tous les deux pour la victoire, avec une performance de qualité à la clé, ils s'appliquèrent à ne pas privilégier la force au détriment du geste technique.

De ceci, les deux antagonistes ont hissé leur duel à un niveau national rarement atteint en cours de saison. Le recordman suisse Rudi Steiner l'emportait finalement avec 76 m 04 contre 73 m 98 à Alfred Grossenbacher qui était tout à la joie de son meilleur envoi depuis deux ans. A trente-neuf

Principaux résultats

HOMMES

Boulet: 1. Claude Moser, CEP Cortaillod 14 m 51; 2. Alain Beuchat, CEP Cortaillod, 14 m 49; 3. Claude Chevalier, M.O.H.A. Belgique, 13 m 16.
Disque: 1. Erb Christian, LV Winterthur, 53 m 58; 2. Alain Beuchat, CEP Cortaillod, 47 m 78; 3. Claude Moser, CEP Cortaillod, 40 m 08.
Marteau: 1. Christophe Kolb, SEP L'Olympic, 57 m 88; 2. Frank Mainil, M.O.H.A. Belgique 52 m 94; 3. Manfred Urban, M.O.H.A. Belgique 52 m 78; 4. Thomas Medam, Old Boys Bâle 50 m 96; 5. Christian Hostettler, SEP L'Olympic, 50 m 94.
Javelot: 1. Rudolf Steiner, ST Berne, 76 m 04; 2. Alfred Grossenbacher, LV Thun, 73 m 98; 3. Alain Brouillard, M.O.H.A. Belgique, 46 m 82.

JUNIORS

Boulet: 1. Etienne Lagast, M.O.H.A. Belgique, 10 m 75; 2. Jean-Daniel Rerat, C.O.A. Ajoie, 10 m 72.
Disque: 1. Paul-André Einberger, SEP L'Olympic 41 m 28; 2. Jean-Daniel Rerat, C.O.A. Ajoie, 40 m 02.

Marteau: 1. Etienne Lagast, M.O.H.A. Belgique, 50 m 94; 2. Cédric Tissot, SEP L'Olympic, 47 m 16.

Disque: 1. El Dib Sydney, M.O.H.A. Belgique, 33 m 76; 2. Patrick Codron, M.O.H.A. Belgique, 32 m 80; 3. Lionel Benoit, SEP L'Olympic, 31 m 70.
Marteau: 1. Benjamin Szilagy, Old Boys Bâle, 55 m 36; 2. Nicola Picci, SEP L'Olympic, 42 m 36; 3. Patrick Codron, M.O.H.A. Belgique 40 m 82.

CADETS B

Boulet: 1. Raphael Domini, SFG Les Geneveys s/c 10 m 68; 2. Benoît Cotenbos, M.O.H.A. Belgique, 9 m 38; 3. Marc-Henri Duprez, SEP L'Olympic, 9 m 19.
Disque: 1. Marc-Henri Duprez, Sep L'Olympic, 23 m 88; 2. Sébastien Lenoir, M.O.H.A. Belgique, 21 m 92.

DAMES

Boulet: 1. Nathalie Ganguillet, SEP L'Olympic, 15 m 65; 2. Brigitte de Leeuw, M.O.H.A. Belgique, 15 m 04.
Disque: 1. Nathalie Ganguillet, SEP L'Olympic, 48 m 90; 2. De Leeuw Brigitte, M.O.H.A. Belgi-

que, 46 m 52; 3. Anne Devos, M.O.H.A. Belgique 44 m 92.

CADETTES A

Disque: 1. Frédérique Cantineau, M.O.H.A. Belgique, 30 m 64; 2. Stéphanie Clémence, SEP L'Olympic 27 m 02.
Javelot: 1. Sophie Decloet, M.O.H.A. Belgique, 24 m 88; 2. Stéphanie Clémence, SEP L'Olympic, 22 m 48.

CADETTES B

Boulet: 1. Isabelle Frick, SEP L'Olympic, 9,82 m; 2. Céline Domini, Les Geneveys s/C 9 m 37.
Disque: 1. Yasmine Salee, M.O.H.A. Belgique, 27 m 34; 2. Stéphanie Schaub, SEP L'Olympic 19 m 26.
Javelot: 1. Yasmine Salee, M.O.H.A. Belgique, 26 m 16; 2. Stéphanie Schaub, SEP L'Olympic 18 m 58.

RÉSULTAT FINAL DE LA COUPE DES LANCERS

1. SEP Olympic La Chaux-de-Fonds 5330 points; 2. Mons-Obourg-Hainaut-Athlét. (Bel) 5297; 3. COA Ajoie 3724.

Internazionale rentre dans le rang Torino passe deux buts à la défense milanaise

Table of football results for Italy (Italie) including Atalanta - Cagliari, Cesena - Juventus, etc.

Table of football results for Germany (Allemagne) including Wattensch. - Hambourg, Bayern M. - VfL Bochum, etc.

Table of football results for France (France) including Nantes - St-Etienne, Caen - Monaco, Metz - Paris St-G., etc.

Table of football results for England (Angleterre) including Aston Villa - Queens Park, Chelsea - Manches. C., Luton Town - Coventry C., etc.

Table of football results for Spain (Espagne) including Saragosse - Real Madrid, Osasuna - Burgos, Barcellona - Valence, etc.

CLASSEMENT table for Italy showing league positions for teams like AC Milan, Pisa, Atalanta, etc.

CLASSEMENT table for Germany showing league positions for teams like Kaiserslaut., Bayern M., Leverkusen, etc.

CLASSEMENT table for France showing league positions for teams like Marseille, Auxerre, Monaco, Lyon, etc.

CLASSEMENT table for England showing league positions for teams like Liverpool, Arsenal, Manches. U., Tottenham, etc.

CLASSEMENT table for Spain showing league positions for teams like Barcelona, Sport. Gijon, Real Madrid, etc.



Jürgen Klinsmann et les supporters de l'Inter: bouche bée devant l'AC Torino de Martin Vazquez.

Avec les sans-grade

Table of football results for the Third League (Troisième ligue, groupe 1) including Coffrane - Cornaux, Hauterive II - Marin, etc.

Table of football results for the Fourth League (Quatrième ligue, groupe 1) including Villeret - Sonvilier I, Deportivo II - St-Imier III, etc.

Table of football results for the Fifth League (Cinquième ligue, groupe 1) including Mt-Soleil II - Etoile II, Sonvilier II - C.-Espag. II, etc.

Table of football results for the Fifth League (Cinquième ligue, groupe 2) including La Sagne IIa, Mt-Soleil II, Le Locle III, etc.

Table of football results for the Fifth League (Cinquième ligue, groupe 2) including Helvetia II - Landeron II, Cornaux II - Dombress. II, etc.

RUGBY

Précieuse victoire

Après le revers surprise face à Albaladejo Lausanne, les Chaux-de-Fonniers se devaient de gagner, ne serait-ce que pour démontrer que les ambitions affichées du club en début de saison n'étaient pas du vent.

D'ailleurs, du vent, il y en avait samedi, de la pluie aussi. Il y eut même un petit vent de panique qui souffla sur les «bleu et jaune», lorsque dès la cinquième minute, les Universitaire marquèrent un essai suite à une balle cafoillée en défense.

Il fallut bien une demi-heure aux locaux pour retrouver leurs esprits coordonner leurs efforts et inquiéter enfin les Vaudois. Une pénalité transformée par Gerber ramena le score à 3-4, juste avant la pause.

Dès la reprise, on sentit que les Chaux-de-Fonnier n'entendaient plus subir le jeu de leurs adversaires. Ils prirent des initiatives, oubliant leurs complexes dus certainement à l'absence de plusieurs titulaires blessés depuis le début du championnat.

Ce n'est que dans les vingt dernières minutes, que la troisième ligne Lopes perça la défense du LUC et servit le demi de mêlée Proven qui marqua l'essai libérateur. Score final, 10 x 4. Petit score; mais face au LUC, c'est une bonne performance et même si les Chaux-de-Fonniers n'ont pas pleinement convaincu.

RCC: Betex, Spiller, Schaltenberger, Kasteler, Martinot, Lopes, Carnal, Pierre, Proven, Gerber, Coudray, Pfister, Maron, Tranquille, Landwerlin, Zanga. (pl).

Neuchâtel y croyait

MONTHEY RC - NEUCHÂTEL-SPORTS 9-4 (3-4) Samedi passé, Neuchâtel s'est rendu à Monthey avec la ferme intention de ne pas y faire seulement de la figuration.

Notons quand même que si, sur l'ensemble du match, le résultat paraît logique, les Neuchâtelois auraient pu l'emporter avec un peu plus de réalisme: ils menaient encore 4-3 à quatre minutes du coup de sifflet final, tout en s'obstinant à jouer à la main dans leurs 22 mètres.

Neuchâtel: Gerber, Vuillomenet, Pantillon, Meusy, Clarke, Ruegger, Suter, Henry, Decridr (55e Brown), Gray, Hecker (60e Murray), Brennan, Reymond, Coendoz (70e Jourdan), Maher. (jp)

Dans la mêlée

LNA 2e journée: CERN - Berne 29-3 (23-3). Stade Lausanne - Hermance 25-24 (9-18). Yverdon - Sporting Genève 7-40 (3-20). Nyon - Ticino 28-10 (9-7). Classement: 1. Sporting et Stade Lausanne 2-4. 3. CERN, Ticino, Hermance et Nyon 2. 7. Berne et Yverdon 0.

LNB 2e journée: Monthey - Neuchâtel 9-4 (3-4). La Chaux-de-Fonds - LUC 10-4 (3-4). Zurich - Ecole Hôtelière Lausanne 28-0 (20-0). Lucerne - Albaladejo Lausanne 42-19 (20-9). Classement: 1. Lucerne 2-3. 2. Zurich, LUC, La Chaux-de-Fonds et Albaladejo 2-2. 6. Monthey 1/2. 7. Neuchâtel 2-1. 8. Ecole Hôtelière 1-0. (si)

Jura

Deuxième ligue, groupe 2

Courtételle - Bienne	2-1
Azzuri Bien. - Boncourt	2-0
Bure - Porrentruy	3-2
Alle - Longeau	2-0
Bassecourt - Boujean 34	2-1
Aarberg - Nidau	1-1

CLASSEMENT

1. Aarberg	6	5	1	0	13	4	11
2. Bassecourt	6	4	0	2	10	5	8
3. Longeau	6	3	1	2	10	7	7
4. Azzuri Bien.	6	3	0	3	10	7	6
5. Bure	6	3	0	3	11	11	6
6. Bienne	6	3	0	3	10	10	6
7. Alle	6	2	2	2	5	5	6
8. Courtételle	6	2	2	2	4	9	6
9. Porrentruy	6	2	1	3	9	10	5
10. Boncourt	6	1	3	2	8	9	5
11. Boujean 34	6	1	3	2	5	9	5
12. Nidau	6	0	1	5	3	12	1

Troisième ligue, groupe 6

Ceneri - Sonceboz	3-1
Aegerten a - Aarberg	0-0
Lyss a - Tramelan b	0-0
Dotzigen - Lamboing	0-3
Mâche - Corgémont	4-4
Et. Bienne - Evillard	4-2

CLASSEMENT

1. Lyss a	6	5	1	0	14	4	11
2. Aegerten a	6	3	3	0	11	4	9
3. Sonceboz	6	4	1	1	10	7	9
4. Ceneri	6	4	0	2	17	9	8
5. Lamboing	6	3	2	1	9	3	8
6. Et. Bienne	6	3	1	2	9	9	7
7. Tramelan b	6	2	1	3	11	14	5
8. Evillard	6	2	1	3	9	12	5
9. Mâche	6	0	4	2	7	10	4
10. Aarberg	6	1	1	4	7	13	3
11. Corgémont	6	0	2	4	15	24	2
12. Dotzigen	6	0	1	5	3	13	1

groupe 7

Les Breuleux - Delémont	1-0
Moutier - Courroux	3-2
Tramelan - Corban	4-3
Vicques - Bévillard	2-3
Develier - Reconvilier	1-2
Montsevel - Mervelier	0-3

CLASSEMENT

1. Reconvilier	5	4	0	1	9	8	8
2. Tramelan	5	3	1	1	13	7	7
3. Develier	5	3	1	1	9	3	7
4. Moutier	5	3	0	2	21	6	6
5. Bévillard	5	3	0	2	10	7	6
6. Les Breuleux	5	3	0	2	7	6	6
7. Mervelier	5	3	0	2	10	11	5
8. Courroux	5	2	1	2	12	10	5
9. Delémont	5	2	1	2	9	9	5
10. Vicques	5	1	1	3	15	17	3
11. Montsevel	5	0	1	4	1	17	1
12. Corban	5	0	0	5	7	22	0

groupe 8

Bassecourt - Courtem.	3-0
Courfaivre - Bonfol	1-0
Grandfont. - Boécourt	1-2
Courgenay - Fontenais	2-2
Courtedoux - Glovelier	0-1
Cornol - Courtételle	3-1

CLASSEMENT

1. Cornol	5	4	0	1	18	4	8
2. Fontenais	5	2	3	0	12	8	7
3. Courfaivre	5	3	1	1	10	7	7
4. Bonfol	5	3	1	1	10	7	7
5. Courtételle	5	3	1	1	10	8	7
6. Glovelier	5	3	1	1	8	6	7
7. Grandfont.	5	2	1	2	11	10	5
8. Boécourt	5	2	1	2	7	8	5
9. Courgenay	5	1	1	3	8	10	3
10. Bassecourt	5	1	1	3	5	8	3
11. Courtem.	5	0	1	4	6	17	1
12. Courtedoux	5	0	0	5	1	13	0

Quatrième ligue groupe 8

Jedinstvo - Courtelary	1-2
Twann - Ol. Tavannes	3-2
Grünstern - Aurore Bien.	6-2
Azzuri Bien. - Superga	5-2
Iberico Bien. - USBB	2-1

CLASSEMENT

1. Azzuri Bien.	5	4	1	0	17	4	9
2. Courtelary	5	3	2	0	12	6	8
3. Grünstern	4	3	1	0	19	5	7
4. Iberico Bien.	4	2	2	0	7	3	6
5. USBB	6	2	2	2	11	7	6
6. Jedinstvo	6	2	1	3	14	10	5
7. Ol. Tavannes	6	2	1	3	16	16	5
8. Twann	4	1	1	2	5	18	3
9. Superga	5	1	1	3	16	21	3
10. Corgémont	5	0	2	3	14	24	2
11. Aurore Bien.	6	0	2	4	5	22	2

groupe 10

Montfaucon - Tavannes	1-4
USI Moutier - Tramelan	3-1
Bévillard-M. - La Courtine	1-1
Delémont a - Court	3-1
Saignelégier - Le Noirmont	4-2

CLASSEMENT

1. Saignelégier	3	3	0	0	8	2	6
2. Court	4	3	0	1	11	6	6
3. La Courtine	4	2	1	1	7	4	5
4. Courrend. b	4	2	1	1	5	5	5
5. Le Noirmont	5	2	1	2	8	7	5
6. Tavannes	4	2	0	2	8	6	4
7. USI Moutier	4	2	0	2	5	7	4
8. Bévillard-M.	3	1	1	1	4	3	3
9. Delémont a	5	1	1	3	8	13	3
10. Tramelan	5	1	1	3	5	12	3
11. Montfaucon	5	1	0	4	6	10	2

Les premiers libérés

Hauterive remporte le match de la peur à Saint-Imier

● SAINT-IMIER - HAUTERIVE 0-2 (0-0)
Après cinq journées, Hauterive et Saint-Imier ont déjà la première rencontre à quatre points du championnat de deuxième ligue. Une rencontre qui mit plus d'une heure à se décanter. C'est donc dire si on a pas atteint les sommets à la Fin-des-Fourches.

SAINT-IMIER
Julian CERVIÑO

Dès le début de cette partie, on sentit que la peur tenaillait Imériens et Altariens. Crispés, les acteurs ne parvenaient pas à construire des actions dignes de ce nom. Hauterive s'y essaya, mais au moment de passer l'épaule les Neuchâtelois manquaient de «jus». Les locaux ne sont eux jamais parus à même de créer quoique ce soit. Seul Gigandet parvint à inquiéter Farine. Mais, dieu, que tout cela fut timide. Heureusement, la deuxième

mi-temps fut plus vivante. L'entrée en jeu de Chételat n'y est certainement pas pour rien, qui amena le premier but neuchâtelois - superbe remise à la 59e - et provoqua un pénalty à l'origine de la seconde réussite neuchâteloise (72e). Bizarrement, c'est mené 2 à 0 que Saint-Imier se libéra. Trop tard, Hauterive n'allait pas lâcher. Ce fut à l'image d'une rencontre où les Imériens eurent toujours un temps de retard.

SITUATION DIFFICILE
Total, les Bernois restent en queue de classement et auront bien de la peine à se sortir d'une situation difficile. «Maintenant, tous les matches deviennent capitaux», commentait le mentor imérien, Mario Schafroth. Reste que, pour sortir du tunnel, les «jaune et noir» devront se débarrasser du doute qui les tenaille. Quant à Hauterive, les Neuchâtelois recollent au peloton et semblent posséder une bonne marge de progression.

Fin-des-Fourches: 130 spectateurs.
Arbitre: M. Andrey (Marly).
Buts: 59e 0-1. 72e Meyer (pénalty) 0-2.
Saint-Imier: Cuhe; Piazza; Fontenlos, Maeder, Dou-taz; Aeschbach, Roulin (68e Genesi), Gigandet; Gerber (46e Blanc), Da Silva, Vils.
Hauterive: Farine; Robert; Lecoultré, Christe, Carrard;

Torri, Piemontesi, Grob; Vacheron (54e Chételat), Hodgson (64e Meyer), Penaloza.
Notes: temps pluvieux, pelouse grasse et glissante. Hauterive joue sans Surger et Rudiger (blessés). Avertissements à Maeder (antijeu), Blanc (jeu dur) et Vils (réclamations). Corners: 2-4 (0-4).



La lutte entre Altariens et Imériens n'a pas volé très haut. (Schneider)

«Il nous manque encore un peu de force de pénétration, estime Martial Heimann. Jusqu'ici, nous n'avons pas eu tellement le temps de travailler physiquement, mais nous nous y attelons tant bien que mal». Reste que dans le Jura bernois, la combativité des joueurs de Heimann fit plaisir à

voir et qu'ils ont amplement mérité d'emporter deux points précieux. J.C.
Deuxième ligue
Noiraigue - Le Landeron 7-1
St-Blaise - Serrières 1-0
Bôle - Fontainem. 3-2
St-Imier - Hauterive 0-2
Audax - Boudry 1-1
Superga - Cortailod 2-2

1. Bôle	6	5	0	1	11	5	10
2. Audax	6	4	1	1	12	5	9
3. Serrières	6	4	1	1	11	4	9
4. St-Blaise	6	2	4	0	9	5	8
5. Cortailod	6	2	2	2	9	9	6
6. Superga	6	1	4	1	5	8	6
7. Boudry	6	1	3	2	11	8	5
8. Noiraigue	6	1	3	2	13	11	5
9. Fontainem.	6	1	2	3	7	9	4
10. Hauterive	6	2	0	4	7	12	4
11. Le Landeron	6	1	2	3	5	13	4
12. St-Imier	6	0	2	4	1	12	2

Les cinq autres matches

● AUDAX - BOUDRY 1-1 (1-0)
Sur le terrain d'Audax, le match nul entre ces deux équipes fut très équilibré. En effet, si Audax a dominé les débats en première mi-temps, Boudry s'est ensuite dit qu'il avait les moyens de créer un exploit.

● NOIRAIGUE - LE LANDERON 7-2 (1-0)
Cette rencontre était très importante pour l'équipe locale face à une formation placée juste devant elle. Importante également, car la venue du Landeron était l'occasion rêvée d'enregistrer une première victoire.

● BÔLE - FONTAINEMELON 3-2 (0-1)
Dire des «Bolets» qu'ils ont été, samedi après-midi, «boleux» relève peut-être du plaisant euphémisme, mais cette formule lapidaire cerne parfaitement la tournure des événements.

● SUPERGA - CORTAILLOD 2-2 (1-2)
Prenant à tour de rôle l'ascendant des opérations, les deux formations se partageaient l'enjeu sans qu'aucune ne se sentit lésée. Evoluant avec prudence, craignant les blessures, les deux équipes ne s'exprimèrent qu'à 75% de leurs moyens. En début de rencontre, Superga poussa l'attaque, mais ce ne fut pas suffisant face au 100% de réussite des Carcouailles.

● SAINT-BLAISE - SERRIÈRES 1-0 (0-0)
Au stade des Fourches, la victoire de Saint-Blaise et la première défaite de Serrières permet au présent championnat d'être relancé. Alors que rien ni personne jusqu'à ce jour ne put faire courber l'échine à Serrières, Angelo Manini et Saint-Blaise exécutèrent froidement les visiteurs.

Dès le coup d'envoi, on vit des actions de football de part et d'autre, Boudry étant assez dominé par une équipe essayant à tout prix de faire la différence. Mais Boudry, grâce surtout au sang-froid et à la vista de son libero Escibano, possède une défense sûre d'elle. A la suite d'une de ses multiples offensives, Audax, par l'intermédiaire de Lopes, obtint un pénalty que transforma D'Amico.

Rendue plus offensive par la rentrée de plusieurs titulaires, la formation du pied de la Clu-sette a d'entrée montré la couleur en inscrivant un premier but après 120 secondes de jeu. On a toutefois frisé l'égalisation, puisque sur l'engagement qui s'ensuivit, les visiteurs ajustaient la transversale de Jaccottet, mais sans succès.

Bien que faisant partie du cercle réduit des «gos calibres», les recevants n'ont guère fait honneur à leur réputation. Habiles, les visiteurs surent bien se «positionner» dans leur camp pour faire front. Et ils y réussirent fort judicieusement puisqu'ils ouvrirent le pointage consécutivement à un tir rebondissant qui surprit Russo. Mieux, face à un vent extrêmement violent en seconde mi-temps, ils parvinrent à doubler leur avance. Las, sans grand lendemain.

Bôle, profitant certainement de la douce euphorie qui saisissait le camp adverse, réagit promptement et, sans être meilleure qu'auparavant, renversa le cours des événements pour s'approprier finalement un succès quelque peu usurpé. Sur-la-Frêt (Boudry): 50 spectateurs. Arbitre: M. Giaquinto (Lausanne). Buts: 9e Cavuto 0-1; 59e Goetz 0-2; Fontana 1-2; 69e M. Ciccarone 2-2; 80e V. Ciccarone 3-2.

Tout ne fut pas facile. Lors du premier quart d'heure Serrières domina son adversaire, mais sans toutefois rentrer pleinement dans le jeu. Vingt minutes de jeu venait de s'écouler que A. Manini de 25 m envoya un tir foudroyant qui frôla le poteau de N. Christinet. Le ton fut donné et la réplique de Serrières ne tarda pas. Benassi obligea Kuhn à la parade en détournant son tir en coup de coin. Les visiteurs tentèrent bien de prendre l'avantage, mais ils trouvèrent régulièrement Saint-Blaise sur leur chemin. Le nul à la pause ne lésa personne.

Dès la reprise les joueurs de l'entraîneur Fritsche se mirent alors à presser les joueurs locaux pour enfin obtenir une égalisation méritée. En effet, sur une faute anodine de Losey, l'arbitre siffla un coup franc qu'Escibano botta directement sur la tête de Magnin. Celui-ci ne se fit pas prier pour mettre le ballon au fond des filets. Boudry aurait même pu faire la différence à la 68e minute où, coup sur coup, un défenseur sauva sur la ligne.

La seconde réussite des locaux tombant dans la première minute de la seconde période, la partie allait basculer irrémédiablement en faveur de ces derniers. Se découvrant, les gars de Bonandi ouvrirent des brèches aux Néraouis, qui s'y engouffrèrent sans se faire prier, donnant au score une plus juste physionomie de la partie.

Centre sportif: 130 spectateurs. Arbitre: M. Scalia (Yverdon). Buts: 2e Chopard 1-0; 46e Panchaud 2-0; 53e Panchaud 3-0; 60e Neves da Silva 4-0; 62e Neves da Silva 5-0; 64e Tortella 5-1; 65e Chopard 6-1; 81e Neves da Silva 7-1; 88e Villard 7-2.

Cortailod, continua, par Bongiovanni, en pointe sur le dernier défenseur de l'équipe locale, d'inquiéter l'adversaire. Ce fut donc dans la logique des choses qu'il obtint le second but par Aubée, qui profita d'une balle revenue en jeu après avoir touché du bois. Handicapé d'un but à la pause, Superga haussa le ton et se porta à l'assaut des bois défendus par Muller. Suivant un coup de coin, Baroffio, tel un diable, surgit de sa défense pour rétablir la parité de la tête.

Coup d'émoi après sept minutes A. Manini manifestant auprès de son coach son intention de sortir, hérita d'un ballon et après un dernier effort s'en alla lobber Christinet qui déserta un peu vite sa cage. Ce fut l'unique but de cette rencontre. Cette réussite poussa Serrières à sortir ses griffes.

Stade de Serrières: 100 spectateurs. Arbitre: M. Bregy (Rarogne). Buts: 31e D'Amico (pénalty) 1-0. 59e Magnin 1-1. Audax: Chipot; Rossato (46e Masserey); Gattoliat, Bonfigli, P. Losey; Franzoso, Saporita, Leuba; D'Amico, Lopes, Margiotta (62e Pesenti). Boudry: Margueron; Escibano; Huguénin, Jacquenod, Baechler; Magnin (88e Jeanerret), Petite (17e Frund), Gerber, Costa; Fritsche, Zanier. Notes: avertissements à Baechler (jeu dur), Margueron (jeu dur) et Lopes (antijeu). Coups de coin 4-4 (2-1). (pam)

Centre sportif: 130 spectateurs. Arbitre: M. Scalia (Yverdon). Buts: 2e Chopard 1-0; 46e Panchaud 2-0; 53e Panchaud 3-0; 60e Neves da Silva 4-0; 62e Neves da Silva 5-0; 64e Tortella 5-1; 65e Chopard 6-1; 81e Neves da Silva 7-1; 88e Villard 7-2. Noiraigue: Jaccottet; Meyer; Berly (62e Cano), Salvi, Charrère; Amstutz, Coste, Ripamonti (67e Cardeiras); Panchaud, Neves da Silva; Chopard. Le Landeron: Massari (62e Mallet); Ansermet; Narcisi, Villard, Parata; Racine (52e Pocas de Oliveira), Wenger, Stalder; Tortella, D'Epagnier, Egli. Notes: Avertissements à Parata (28e) et Meyer (44e). Expulsion d'Eggl (85e). Coups de coin: 7-4. (jyp) (deb)

Bône: Russo; Matthey, Pfund, Manai, Anthoine (79e Glauser); Favre, Racine, M. Ciccarone, Barbier; V. Ciccarone, Locatelli (50e Fontana). Fontainemelon: De Martini; Fontala, Jo. Saiz, Mélicher, Faragali; Cavuto (81e Buss), Houriet, Reber, Fürst; Pétremand, Goetz. Notes: terrain en parfait état. Temps couvert, fort vent d'ouest et pluie en seconde mi-temps. Fontainemelon se présente sans Ja. Salz. Avertissement à Pfund (76e faute grossière). (deb)

Cortailod, continua, par Bongiovanni, en pointe sur le dernier défenseur de l'équipe locale, d'inquiéter l'adversaire. Ce fut donc dans la logique des choses qu'il obtint le second but par Aubée, qui profita d'une balle revenue en jeu après avoir touché du bois. Handicapé d'un but à la pause, Superga haussa le ton et se porta à l'assaut des bois défendus par Muller. Suivant un coup de coin, Baroffio, tel un diable, surgit de sa défense pour rétablir la parité de la tête. Centre sportif: 100 spectateurs. Arbitre: M. Buschi (Belmont). Buts: 10e Bongiovanni 1-0; 11e Loriol 1-1; 26e Aubée 1-2; 55e Baroffio 2-2. Superga: P. Sartorello; Murini, Alessandri, Musitelli (46e Zago), Vaccaro; D. Sartorello, Lenardon, Baroffio; Lenardon, Loriol, Pizzolon (60e lurio). Notes: terrain en parfait état. Temps couvert, fort vent d'ouest et pluie en seconde mi-temps. Fontainemelon se présente sans Ja. Salz. Avertissement à Pfund (76e faute grossière). (deb)

Terrain des Fourches: 100 spectateurs. Arbitre: M. Delgrosso (Vernier). But: 52e A. Manini 1-0. Saint-Blaise: Kuhn; Meyer, Donzallaz, F. Manini, Andreanelli; Binetti, M. Garcia (73e C. Moulin), Ramseyer; Russillon, A. Manini (53e lso), R. Garcia. Serrières: Christinet; Bassi, Ruefenacht, Goetz, Frasse (73e Coste); Racine, Rohrer, Benassi, M. Moulin; Forney (60e A. Christinet), Majeux. Notes: avertissements à Binetti, Russillon et Racine. (rv)

Gagnez chaque jour **500.-** à valoir en marchandise

VAC EXPO

5 jours d'ouvertures spéciales du mardi 25 au samedi 29 sept.

Samedi: fermeture à 19h 00

noTurnes jusqu'à 22h 00

Vidéo Panasonic Double durée d'enregistrement

FANTASTIQUE 1195.-

PANASONIC NVJ-35. Le vidéo de classe, le vidéo de marque: Enregistrement 4 ou 8 heures, 99 programmes, super-ralenti, arrêt sur image, VPS, programmation très simple (barre-code), télécommande. Un vidéo de super-qualité pour seulement Fr. 1195.-

Durée illimitée

Rue des Crêtets 130
2300 La Chaux-de-Fonds

VAC EXPO

Du lundi 24 septembre
au samedi 6 octobre

Présentation-démonstration

de duvets nordiques

Voyez nos conditions spécialement avantageuses



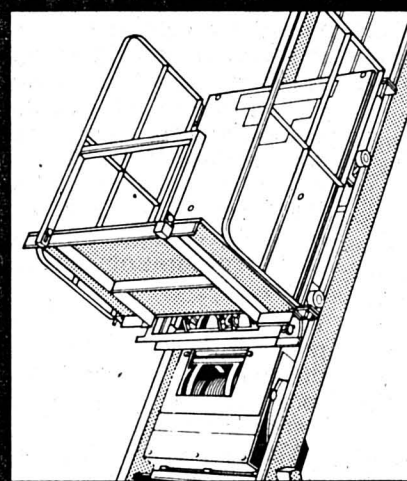
28-012081

ego

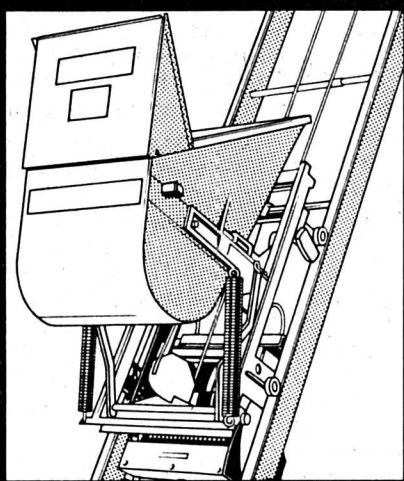
Super Centre Ville

CHAMPIONS TOUTES CATEGORIES

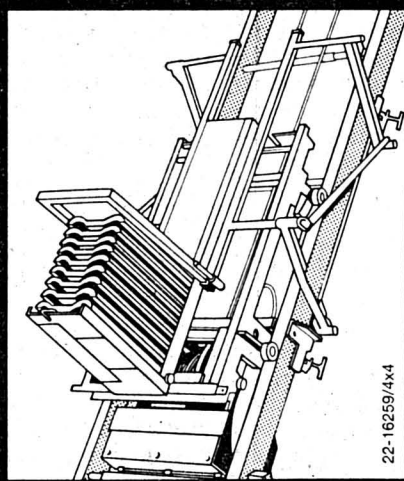
Champions les produits, champions les prix, champion le service!



MAXIAL-SWISS "Universel" pour tous les métiers.



MAXIAL-SWISS "Spécial maçon" avec bac basculant automatique.



MAXIAL-SWISS "Spécial couvreur" tuiles-express ou panier à tuiles.

RIEDER S.A. 1860 AIGLE - Tél. 025/265921 - Fax 025/261045
Je désire recevoir une documentation complète MAXIAL-SWISS

NOM _____ BRANCHE _____ TEL. _____ DATE _____
ADRESSE _____ SIGNATURE _____



Ing.dipl. **FUST** Toutes les marques et dimensions en stock!

Appareils électroménagers encastrables

Reprise, livraison et installation par les spécialistes FUST aux meilleurs prix!

RÉFRIGÉRATEURS ENCASTRABLES
Par exemple EK 15, 135 l, norme suisse. H 76, L 55, P 57 cm Location 21.-/m.* **498.-**

CUISINIÈRES ENCASTRABLES
Par exemple Electrolux EH LI 303, avec plaques, produit suisse. H 76, L 55, P 57 cm Location 38.-/m.* **895.-**

LAVE-VAISSELLE ENCASTRABLES
Par exemple Miele G 522, 10 couverts. H 82-87, L 60, P 57 cm Location 63.-/m.* **1495.-**

Demandez un rabais de quantité lors de commandes en nombre!

Durée minimale de location 6 mois * / Droit d'achat / Garantie du prix le plus bas!

Fust

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, rue Centrale 36	032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 5	038 25 51 51
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques	021 311 13 01
Service de commande par téléphone	021 312 33 37

Publicité intensive, Publicité par annonces

SEAT IBIZA

Leasing
...un coup de foudre
5.95 par jour

IBIZA «Sound» 1,2 lt./70 ch
(Prix catalogue: Fr. 12'990.-
Leasing Fr. 181.- par mois)

*Durée 48 mois, 10'000 km/an.
Sans casco. Caution: 10% du prix catalogue. Remboursable sous déduction d'éventuels frais de remise en état.

Garage de l'Ouest, G. Asticher
La Chaux-de-Fonds
Garage J.-C. Béring
La Chaux-de-Fonds
Garage K. Winkler, Les Brenets

SEAT Groupe Volkswagen

« et demandez-nous notre « checklist d'implantation » en France

naef
immobilier d'entreprise

Osez l'Europe. Si vous êtes intéressé par une implantation professionnelle en France voisine (Archamps, Valleiry...)

contactez-nous*, F. Schoch 022 21 71 11

2. Ain et Haute-Savoie

- cherchez-vous une position centrale en Europe, un aéroport international, des axes autoroutiers, le TGV ?
- la proximité immédiate de la Suisse et Genève vous est-elle utile ?
- la zone franche est-elle avantageuse dans votre cas ?
- la langue de travail (français) vous convient-elle ?
- une main-d'œuvre en quantité et habituée aux normes helvétiques est-elle nécessaire ?

à la fin de votre vie désirez-vous offrir aux

18.003435

Anne Mariel

Le cavalier noir

Droits réservés Editions du Rocher, Jean-Paul Bertrand Editeur et Sciaky presse

AVANT-PROPOS

Ceci est moins un roman qu'un document. L'ambiance de l'occupation du manoir par les troupes allemandes est absolument authentique, ainsi que l'atmosphère pesante et pleine d'angoisse qui régna durant cette période tragique.

Tous les faits relatés dans ce récit sont donc exacts. Cependant, par respect pour la mémoire de ceux qui ne sont plus, les noms des personnages et des lieux où se dérouleront ces événements ont été modifiés. J'ai retracé ceux-ci avec une entière objectivité, laissant au lecteur le soin de juger cette intrigue. A.-M.

Maintenant que les années se sont écoulées et que les flots des marées ont effacé les déchirantes traces du débarquement allié sur les plages de Normandie, je puis écrire cette histoire qui fut à la fois merveilleuse et atrocement douloureuse.

Au contact de l'embrassement de l'été qui s'éteint, je porte en moi le souvenir exaltant d'images qui ne sont plus que des flashes traversant ma mémoire, tels des éclairs intermittents.

Par une fin d'après-midi de ce tragique mois de juin 1940 qui vit l'invasion de notre territoire par les troupes allemandes, une demi-douzaine de chars ennemis franchirent les grilles du parc dans un tintamarre infernal et s'alignèrent devant la façade sud du manoir, comme le peloton d'exécution se met en position devant le condamné.

Claude, notre vieux garde-chasse, les yeux brillants de rage et la bouche prête à l'insulte, avait, impuissant, suivi la manœuvre depuis son pavillon.

Une conduite intérieure sombre, ornée d'un fanion, suivait le convoi. Elle contourna les chars pour s'arrêter devant le perron.

Des bottes martelèrent les marches de pierre.

Une main gantée de fauve poussa violemment le battant d'une des portes-fenêtres du grand salon dans lequel nous nous étions réfugiés avec trois serviteurs.

Un rayon de soleil attardé glissa, comme la lame étincelante d'un poignard, sur le tapis d'Orient. Un homme, dont l'uniforme soulignait la haute taille, fit un pas en avant, puis, s'immobilisant sur le seuil en découvrant notre présence, claqua les talons et porta la main à sa casquette.

Mais, avant qu'il ait eu le temps de parler, ma mère, investie des pouvoirs d'un chef de famille depuis la mort de mon père, s'avança impétueuse et, d'une voix ferme qui masquait mal son indignation, elle apostropha hardiment l'étranger avec une naïveté déconcertante:

- Vous n'avez pas le droit d'entrer ici. C'est une demeure privée.

Le colonel - je vis à cet instant qu'il portait sur son épaule une torsade - considéra

un moment cette dame aux cheveux gris qui lui faisait face avec une inconsciente détermination, et répliqua:

- Excusez-moi, Madame. Mais vous ne devez pas ignorer que nous sommes ici en vainqueurs.

Devant cette réponse en français, ma mère réalisa alors la situation:

- Parfait. Puisque vous parlez ma langue et me comprenez, je tiens à vous dire que j'avais deux frères qui, à la précédente guerre, ont été tués au feu par les vôtres. Vous profanez leur mémoire en pénétrant dans cette maison.

Les yeux de l'officier firent le tour de la pièce, cherchant visiblement à découvrir au milieu des portraits de nos aïeux ceux des deux jeunes officiers morts au champ d'honneur, mais, vite, il comprit sa bêtise: dans une famille comme la nôtre, on ne fait pas étalage de ceux qui ne sont plus. La mémoire du cœur est plus vivace.

Avec un peu de morgue, non dépourvue d'une certaine courtoisie, il dit:

- Ceux qui sont morts glorieusement pour leur patrie ont en effet droit au respect.

(A suivre)

**Première ligue
Groupe 1**

Aigle - Vevey	2-3
Chât-St-D. - Coll.-Bossy	2-0
Concordia - Rarogne	1-3
Echallens - Fully	2-4
Jorat-Méz. - Versoix	3-1
Martigny - Renens	1-0

CLASSEMENT

1. Chât-St-D.	6	6	0	0	14	4	12
2. Fully	6	5	1	0	12	3	11
3. Martigny	7	5	1	1	23	11	11
4. Monthey	6	3	2	1	15	8	8
5. Vevey	6	3	1	2	12	6	7
6. Renens	6	3	0	3	10	8	6
7. Savièse	5	2	1	2	10	12	5
8. Versoix	6	1	3	2	7	9	5
9. Echallens	6	2	1	3	9	13	5
10. Coll.-Bossy	7	1	3	3	9	12	5
11. Rarogne	7	1	3	3	10	15	5
12. Jorat-Méz.	6	1	1	4	8	20	3
13. Aigle	7	1	1	5	12	19	3
14. Concordia	7	0	2	5	9	20	2

Groupe 2

Beauregard - Moutier	2-0
Berne - Thoune	5-0
Breitenbach - Domdidier	0-1
Colombier - Le Locle	2-0
Delémont - Lyss	4-2
Lerchenfeld - Bümpliz	1-2
Münsingen - Laufen	0-3

CLASSEMENT

1. Delémont	7	6	1	0	24	5	13
2. Bümpliz	7	5	1	1	15	8	11
3. Colombier	6	4	1	1	14	2	9
4. Berne	6	3	2	1	10	7	8
5. Münsingen	7	3	1	3	10	7	7
6. Lerchenfeld	6	2	2	2	9	7	6
7. Domdidier	6	2	2	2	8	16	6
8. Moutier	7	2	2	3	15	14	6
9. Lyss	6	1	3	2	10	8	5
10. Laufen	6	2	1	3	8	9	5
11. Beauregard	6	2	0	4	6	11	4
12. Le Locle	6	1	1	4	2	8	3
13. Breitenbach	6	1	1	4	7	20	3
14. Thoune	6	1	0	5	3	19	2

Groupe 3

Klus-Bals. - Sursee	1-0
Mendrisio - Buochs	1-2
Nordstern - Brugg	1-0
Soleure - Altstätten	4-0
Suhr - Riehen	1-2
Tresa - Pratteln	2-3
FC Zoug - Ascona	1-3

CLASSEMENT

1. Pratteln	6	5	1	0	16	7	11
2. Riehen	6	4	1	1	12	7	9
3. Buochs	6	4	1	1	7	4	9
4. Sursee	6	3	2	1	10	4	8
5. Klus-Bals.	6	3	0	2	8	8	8
6. Soleure	6	3	1	2	12	7	7
7. Mendrisio	6	3	1	2	14	11	7
8. Ascona	6	2	2	2	8	7	6
9. Altstätten	6	3	0	3	9	10	6
10. Tresa	6	2	1	3	12	15	6
11. FC Zoug	6	1	1	4	5	10	3
12. Nordstern	6	1	1	4	6	15	3
13. Suhr	6	0	1	5	4	10	1
14. Brugg	6	0	1	5	3	11	1

Groupe 4

Brühl - Yg Fellows	1-1
Veltheim - Brüttiswil	0-3
Red Star - Herisau	3-2
Rorschach - Altstätten	2-0
Tuggen - Balzers	6-1
Einsiedeln - Kilchberg	2-0
Kreuzlingen - Frauenfeld	1-1

CLASSEMENT

1. Brüttiswil	6	5	0	1	14	3	10
2. Brühl	7	4	2	1	9	5	10
3. Frauenfeld	7	2	5	0	13	7	9
4. Tuggen	6	3	2	1	12	8	8
5. Red Star	6	2	4	0	10	6	8
6. Rorschach	6	3	1	2	13	12	7
7. Einsiedeln	6	2	2	2	10	6	6
8. Yg Fellows	6	1	4	1	7	7	6
9. Kreuzlingen	6	1	4	1	8	10	6
10. Veltheim	6	2	2	2	7	10	6
11. Herisau	6	1	2	3	7	11	4
12. Balzers	6	0	3	3	5	14	3
13. Altstätten	6	0	2	4	3	10	2
14. Kilchberg	6	0	1	5	1	10	1

A sens unique

Colombier nettement supérieur dans le derby de première ligue

COLOMBIER - LE LOCLE 2-0 (1-0)

Samedi aux Chézards, Colombier a confirmé de très belle façon sa bonne santé actuelle en dominant très nettement des Loclois décevants. Les gars de Decastel ont imprimé un rythme soutenu à la partie, et ils ont constamment eu le monopole du ballon. Dans ces conditions, une victoire avec deux buts d'écart était le minimum. Car personne n'aurait crié au scandale si Colombier avait marqué quatre ou cinq fois.

COLOMBIER
Laurent WIRZ

La physionomie de la rencontre est vite résumée: Colombier à l'attaque, prompt à récupérer les ballons et à aller de l'avant, et Le Locle frileusement retranché derrière, spéculant vainement sur un hypothétique contre.

Plus agressifs et volontaires, gagnant la majorité des duels, plus homogènes aussi, les Neuchâtelois du Bas ont étouffé leurs adversaires durant la quasi-totalité du match.

Le pressing très efficace pratiqué par les joueurs des Chézards n'a jamais pu être gêné par des Loclois qui ont visiblement connu un jour sans, rasant presque tout ce qu'ils tentaient timidement d'entreprendre.

C'est surtout en première mi-temps que Colombier s'est montré le plus séduisant, se créant quelques occasions fort intéressantes par Gogic (11e), Mayer (16e), Egli (22e et 27e) et Rüfenacht (33e) avant que Mayer, suite à un cafouillage, ne parvienne à enfin traduire la supériorité manifestée par les siens.

Auparavant, Hervé Prati avait dû effectuer quelques très beaux sauvetages. Le gardien loclois aura finalement été l'un des rares de son équipe à ne pas décevoir.

TRÈS SALÉE

Après la pause, le scénario demeurait le même, avec un Colombier toujours aussi bien inspiré. Le second but, né d'une lumineuse passe de Deagostini pour Rüfenacht, signifiait la fin des minces espoirs loclois.

Sans un petit relâchement de ceux du Bas dans le dernier quart d'heure (plusieurs occasions galvaudées avec légèreté...), l'addition aurait pu être très salée.

SOLIDE

Cette saison, Colombier présente un ensemble très solide. Le système mis en place par Decastel fonctionne à merveille. Une défense sûre (seulement deux buts encaissés!), un milieu très travailleur (même Gogic, qu'on a vu récupérer de nombreux ballons...) et imaginatif et des attaquants remuants, bref l'équipe neuchâteloise possède de très beaux atouts dans son jeu.

On n'en dira pas autant des Loclois qui, sur ce match en tout cas, sont apparus assez limités. Ils doivent déjà se préparer à se battre pour lutter contre la relégation.

L.W.



Image trompeuse: Christian Vonlanthen tente d'échapper aux joueurs de Colombier... qui auront nettement le dernier mot.

«Nous avons été nuls!» Francis Portner sans complaisance

«Heureusement que le ridicule ne tue pas», s'exclama Francis Portner à la sortie des vestiaires. Le boss loclois était visiblement déçu et dépité de la «production» de son équipe.

«Nous avons été nuls. Aucune combativité, pas deux passes de suite, pas un duel de gagné, cela veut tout dire», analysait-il.

L'attitude renoncitrice de certains éléments lui suscitait d'autres commentaires. «Nous n'avons aucune force morale, c'est une catastrophe. Au lieu de se serrer les coudes, les gars s'engueulent sur le terrain. Je dois dire que je redoutais un peu cela après notre bon match contre Delémont. Certains ont déjà cru que cela y était. C'est incroyable. Prati a été un des seuls qui a fait son match, car avec 2-0 on est encore très bien payé. Denis De La Reussille (blessé au nerf sciatique) a assisté au match en tant que spectateur. Son avis rejoignait celui de son entraîneur. «Colombier était beaucoup plus fort et a mérité sa victoire. De notre côté, il y a un eu un manque d'engagement et de solidarité, ce qui n'était pas le cas la saison dernière».

«Après le 2-0, il était normal que l'on baisse un peu le rythme, car la fatigue se faisait un peu sentir. Encore sur le banc voici quelques semaines, le Yougoslave Gogic a été l'un des meilleurs acteurs sur la pelouse samedi. «Il a connu une période de réforme. Mais il s'est donné de la peine à l'entraînement pour revenir. Il a aussi compris ce que je voulais de lui au niveau défensif. Il en tire les fruits maintenant qu'il a trouvé une nouvelle confiance». Auteur du premier but, Pierre-Alain Mayer se trouve présentement en excellente forme. «Je me sens bien, on est un groupe très soudé et très motivé. Decastel sait nous pousser et nous donner l'envie de gagner».

Contre Le Locle, Mayer a multiplié les débordements, faisant passer de mauvais moments à ses adversaires. «C'était quand même assez dur. Le Locle est toujours difficile à manœuvrer. Ils font le verrou derrière. Mais on a bien pressé».

Pour sa part, Michel Decastel mettait l'accent sur l'inlassable travail de harcèlement fourni par ses joueurs. «On a vu un très bon Colombier, surtout en première mi-temps. La circulation et la récupération du ballon ont très bien fonctionné, en tout cas jusqu'au dernier quart d'heure».

«Nous avons été nuls. Aucune combativité, pas deux passes de suite, pas un duel de gagné, cela veut tout dire», analysait-il.

L'attitude renoncitrice de certains éléments lui suscitait d'autres commentaires.

«Nous n'avons aucune force morale, c'est une catastrophe. Au lieu de se serrer les coudes, les gars s'engueulent sur le terrain. Je dois dire que je redoutais un peu cela après notre bon match contre Delémont. Certains ont déjà cru que cela y était. C'est incroyable. Prati a été un des seuls qui a fait son match, car avec 2-0 on est encore très bien payé. Denis De La Reussille (blessé au nerf sciatique) a assisté au match en tant que spectateur. Son avis rejoignait celui de son entraîneur. «Colombier était beaucoup plus fort et a mérité sa victoire. De notre côté, il y a un eu un manque d'engagement et de solidarité, ce qui n'était pas le cas la saison dernière».

«Après le 2-0, il était normal que l'on baisse un peu le rythme, car la fatigue se faisait un peu sentir. Encore sur le banc voici quelques semaines, le Yougoslave Gogic a été l'un des meilleurs acteurs sur la pelouse samedi. «Il a connu une période de réforme. Mais il s'est donné de la peine à l'entraînement pour revenir. Il a aussi compris ce que je voulais de lui au niveau défensif. Il en tire les fruits maintenant qu'il a trouvé une nouvelle confiance».

Contre Le Locle, Mayer a multiplié les débordements, faisant passer de mauvais moments à ses adversaires. «C'était quand même assez dur. Le Locle est toujours difficile à manœuvrer. Ils font le verrou derrière. Mais on a bien pressé».

Pour sa part, Michel Decastel mettait l'accent sur l'inlassable travail de harcèlement fourni par ses joueurs. «On a vu un très bon Colombier, surtout en première mi-temps. La circulation et la récupération du ballon ont très bien fonctionné, en tout cas jusqu'au dernier quart d'heure».

Pas si facile Delémont a lutté pour vaincre

DELEMONT - LYSS 4-2 (2-1)

Souvent peu à l'aise, voire certaines fois à la dérive face à Lyss, les Delémontains ont enfin mis un terme à cette série d'insuccès. Toutefois cela n'a pas été une sinécure d'atteindre cet objectif.

Les Bernois ont entamé ce match sur les chapeaux de roue et malmenèrent sérieusement les Jurassiens. C'est d'ailleurs contre le cours du jeu que Sprunger contraignait les Suisses alémaniques à la capitulation au cours du quart d'heure initial.

MISE DOUBLÉE

Toutefois, lorsque Renzi doubla la mise, tout laissait supposer que Delémont se dirigeait vers un succès facile. C'était faire peu de cas de la ténacité et également de la valeur des Bernois. Quatre minutes avant la pause, Nuzzolo battait Borer et relançait le débat.

Cependant, en signant la troisième réussite jurassienne, Rimann donna un peu d'air à son camp. Mais pas pour longtemps puisque Messy - par le biais d'un penalty - faisait à nouveau trembler le chef de file. Celui-ci a d'ailleurs passé par des moments pénibles jusqu'à la 89e minute.

BEAUREGARD - MOUTIER 2-0 (2-0)

Après avoir réalisé un bon début de championnat, les Prévôtois sont actuellement au creux de la vague. On a pu penser mardi dernier contre Delémont que tout allait mieux.

Stade du Guintzet: 251 spectateurs.

Arbitre: M. Leuba (Chexbres).

Buts: 25e Caluwaerts 1-0. 44e Guillod 2-0.

Beauregard: Peissard; Kolly; Eichenberger, Waeber, Fabrizio; Caluwaerts (82e Mühlhauser), Chenaux, Mayer; Bovet (87e Rao), Guillod, Munoz.

Moutier: Ducommun; Sbaraglia; Vuilleumier, Chételat, Zaugg; Bigler (55e Bovigny), Fleury, Lang; Châtelain, Contreras, Muster (68e A. Pena).

Notes: Beauregard au complet. Moutier sans Tissot (blessé). Avertissements à Mayer (33e), Vuilleumier (46e), Eichenberger (68e) et Caluwaerts (70e). Coups de coin: 3-15 (2-1). (mai)

Notes: Delémont sans Tallet (blessé). Avertissements à Krajna, Stampfli et Léchenne. (rs)

Rien ne va plus Moutier peine

BEAUREGARD - MOUTIER 2-0 (2-0)

Après avoir réalisé un bon début de championnat, les Prévôtois sont actuellement au creux de la vague. On a pu penser mardi dernier contre Delémont que tout allait mieux.

Stade du Guintzet: 251 spectateurs.

Arbitre: M. Leuba (Chexbres).

Buts: 25e Caluwaerts 1-0. 44e Guillod 2-0.

Beauregard: Peissard; Kolly; Eichenberger, Waeber, Fabrizio; Caluwaerts (82e Mühlhauser), Chenaux, Mayer; Bovet (87e Rao), Guillod, Munoz.

Moutier: Ducommun; Sbaraglia; Vuilleumier, Chételat, Zaugg; Bigler (55e Bovigny), Fleury, Lang; Châtelain, Contreras, Muster (68e A. Pena).

Notes: Beauregard au complet. Moutier sans Tissot (blessé). Avertissements à Mayer (33e), Vuilleumier (46e), Eichenberger (68e) et Caluwaerts (70e). Coups de coin: 3-15 (2-1). (mai)

offres d'emploi

Fabrique de boîtes de montres en métaux précieux

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

un aide mécanicien

pour son département perçage fraiseage.

Faire offres ou se présenter chez:

JUNOD & CIE S.A.

Grenier 24, 2301 La Chaux-de-Fonds 28-012672

Mandatés par notre client, nous cherchons pour compléter son équipe

un ingénieur en électronique

bilingue français/allemand.

Mme Perret se réjouit de votre visite.

91-713

(039) 27 11 55

regularis

TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

immobilier

LA CHAUX-DE-FONDS

A louer

à proximité immédiate du centre

locaux commerciaux

d'une surface totale de 400 m², possibilité de créer des surfaces indépendantes - 2 x 200 m².

Ces locaux seront libres, pour une date à convenir, dès le 1er décembre 1990.

Pour visiter: M. Pascal Monnin, ☎ 039/28 63 23.

Pour traiter: VERIT-LAUSANNE, 34, rue Marterey, 1005 Lausanne, ☎ 021/23 99 51, fax 021/23 99 12.

VERIT SOCIÉTÉ DE GESTION ET IMMOBILIÈRE

22-002494

A vendre à Neuchâtel

immeuble commercial

au centre de la ville et à deux pas du centre des transports urbains.

Nous cherchons un partenaire intéressé à acheter la moitié inférieure du bâtiment, soit les niveaux sous-sol, rez et 1er étage, comprenant une surface de 550 m², dont 140 en rez-de-chaussée. Cet objet partiel pourrait encore être divisé en deux parties.

Faire offres sous chiffres L 28-028046 à Publicitas, 2001 Neuchâtel. Il sera répondu à toute personne intéressée.

cti

gestion immobilière sa

Raffinerie 1, 2000 Neuchâtel ☎ 038/24 22 46

A louer

A La Chaux-de-Fonds, tout de suite

studio

tout confort

Fr. 480.- plus charges


Pour visites et renseignements, s'adresser à la gérance

SNCCI

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELLOISE DES GÉRANTS ET COURTÈRES EN IMMOBILITÉ

28-000152

Physic club



Chr. et Edith Matthey J.P. et Maguy Marmet
H.-Grandjean 1 - Le Locle - ☎ 039/31 75 08

RÉPARATIONS, TROUS, DÉCHIRURES
sur salons en cuir
et simili cuir

SV SWISS VINYL ☎ 039/23 59 57

Prêts personnels
jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures.
Discretion absolue. Sans aucune garantie,
reprise de crédit en cours possible.
Frontaliers exclus.
Tél. (039) 23 01 77 de 8 h à 20 h 30
Intermédiaires exclus

Mercredi 26 septembre 1990,
de 9 à 12 heures
et de 13 h 30 à 18 heures

**Vente spéciale
à des prix très bas**
de vêtements et chaussures
aux Vestiaires de Caritas-Jura
à Porrentruy, rue de l'Eglise 6
à Delémont, quai de la Sorne 2
à Saignelégier, rue de l'Hôpital 13

● **divers**

malentendants

Plait-il ?

Vous arrive-t-il souvent de poser cette question parce que vous avez mal entendu? Si oui, il est grand temps d'entreprendre quelque chose pour y remédier.

Faites-vous contrôler l'audition sans frais et sans engagement en prenant simplement rendez-vous par téléphone.

Test gratuit de l'ouïe
tous les mardis, sur rendez-vous

Micro-Electric Appareils Auditifs SA
La Chaux-de-Fonds, 57, av. Léopold-Robert
à la Pharmacie Centrale, Dr. P.A. Nussbaumer
tél. 039 / 23 40 23
Fournisseur, AVS · AI · AMF · CNA

Pantomat Léopold-Robert 76
☎ 039/23 80 12
La Chaux-de-Fonds

VOTRE PRESSING
Livraisons 24 h sur 24

PULL VESTE JUPE PANTALON

la pièce Fr. 5.90

nettoyage repassage

Costumes - Robes - Manteaux Fr. 11.80

PROCHAINEMENT À LA CHAUX-DE-FONDS

LE HAUT LIEU DE LA FORME

Physic club



REVÊTEMENTS DE SOLS - TAPIS - PLASTIQUES
PARQUETS - RIDEAUX - LITERIE - DÉCORATION
MEUBLES - TAPIS D'ORIENT - STORES

SOL & LIT

R. Estenso Rue du Parc 94
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 63 23

micro-electric

APPAREILS AUDITIFS SA

JEANNE
Voyante - médium
Réputation internationale
Elle a stupéfié les Reporters et
les auditeurs de l'Emission «Scooter», RSR 1,
le 15 octobre par l'exactitude
de ses voyances.
Discretion assurée, reçoit sur
rendez-vous au 038/33 75 70.
Consultation également par téléphone

● **divers**

JE RÉPARE
Pendules, régulateurs et montres anciens
et nouveaux, vente de pendules et montres
anciennes, achat, vente fournitures.
Service à domicile sur demande.

HORLOGERIE ROCHAT
Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

● **finance**

AMORTISSEURS
Déjà avec un seul amortisseur
défectueux, la conduite automobile
devient dangereuse.



Un devis **MIGROL** est
GRATUIT pour vous, mais il
nous engage formellement!

MIGROL
Auto Service

Rue du Locle 64, 2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 59 26
Marin Centre, 2074 Marin, ☎ 038/33 64 66



copy service
couleur

FAX-BUREAUTIQUE
SERRE 67 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/234 420

Venerio Redin 28-012073

NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU

Conciergerie service

Il roule pour vous en ville.
Tous les petits travaux qu'un
conciergerie peut vous faire,
changement des joints de robinet,
chasse d'eau, sangle de stores, etc...

A votre service 7 jours par semaine,
un simple coup de fil.

☎ **26 57 68**

● **gastronomie**

**Hôtel de La Croix d'Or
CAMINETTO**
Balance 15 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 43 53

Dès aujourd'hui

LA CHASSE

● selle ● râble ● médaillons ●
● civet ● cailles ●

Restaurant de l'Aéroport

A. Bongard
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 66

Spécialités de

CHASSE

Bolets frais
Röstis

et toute autre spécialité
à la carte et sur assiette

Jeu de soir fermé

● **offres d'emploi**

Travaillez dynamique...
Nous cherchons tout de suite

un électricien CFC

sachant travailler seul, pour
diverses missions.
René Bürgisser attend votre
appel.

ideal job
Conseils en personnel

23 63 83

31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel 038/25 13 16

Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

International Bank for Reconstruction
and Development, Washington, D.C.

7 1/4% Emprunt 1990-2000
de francs suisses 150 000 000

Le produit net de cet emprunt sera utilisé pour les opérations
générales de la Banque Mondiale.

Titres:	Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000 valeur nominale
Coupons:	Coupons annuels au 9 octobre
Durée:	10 ans
Possibilités de remboursements anticipés:	Avec préavis d'au moins de 60 jours: le 9 octobre 1998 à 101¼% le 9 octobre 1999 à 100¼%
Remboursement:	L'emprunt sera remboursé entièrement le 9 octobre 2000.
Cotation:	Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle et Genève.
Prix d'émission:	101¼% + 0,15% timbre fédéral de négociation
Fin de souscription:	26 septembre 1990, à midi
Libération:	le 9 octobre 1990
Numéro de valeur:	880.750

- | | | |
|--|-------------------------------|---|
| Union de Banques Suisses | Société de Banque Suisse | Crédit Suisse |
| Banque Populaire Suisse | | Banque Leu SA |
| Banques Cantoniales Suisses | | Groupement des Banquiers Privés Genevois |
| Banque Julius Baer & Cie SA | | Banque J. Vontobel & Cie SA |
| Rahn & Bodmer | | Wegelin & Co. |
| Banque Sarasin & Cie | | PBZ Privatbank Zürich |
| Banque Cantrade SA | Swiss Deposit and Credit Bank | Banque Hofmann SA |
| BSI-Banca della Svizzera Italiana | | Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse-HYPOSWISS |
| La Roche & Co. | | Banque Privée Edmond de Rothschild SA |
| CBI-TDB Union Bancaire Privée | | |
| Deutsche Bank (Suisse) S.A. | Commerzbank (Suisse) S.A. | Dresdner Bank (Suisse) S.A. |
| HandelsBank NatWest | | Algemene Bank Nederland (Schweiz) |
| AMRO Bank und Finanz | | Banca del Gottardo |
| Bank CIAL (Schweiz) | | Kredietbank (Suisse) S.A. |
| - Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine AG | | |
| Lloyds Bank Plc | | Merrill Lynch Capital Markets AG |
| Nordfinanz Bank Zürich | | Wirtschafts- und Privatbank |
| Armand von Ernst & Cie AG | | Banco Exterior (Suiza) SA |
| Banque de l'Union Européenne en Suisse S.A. | | BDL Banco di Lugano |
| Fuji Bank (Schweiz) AG | | Genossenschaftliche Zentralbank AG |
| Hypothekar- und Handelsbank Winterthur | | Neue Aargauer Bank |
| Banque Paribas (Suisse) S.A. | | J.P. Morgan (Switzerland) Ltd. |
| Nomura Bank (Switzerland) Ltd. | | |

Logique, tout simplement...

Neuchâtel Xamax ramène un point mérité de Tourbillon

Tourbillon: 11.200 spectateurs.
Arbitre: M. Despland (Yverdon).
Buts: 6e Orlando 1-0. 23e Sutter 1-1. 35e Tudor 2-1. 44e Sutter 2-2.
Sion: Lehmann; Geiger; Clausen (13e O. Rey), Brigger, Sauthier; Piffaretti, Lopez, Baljic, Gertschen; Tudor (86e A. Rey), Orlando.
NE Xamax: Pascolo; Froidevaux, Lüthi, Egli, Fernandez; Gigon, Jeitziner, Perret, Bonvin; Sutter, Chasnot.
Notes: soirée agréable, pelouse rendue légèrement glissante par une pluie fine et intermittente. Sion sans F. Rey (avec les espoirs) ni Ramirez (parti sans laisser d'adresse...). NE Xamax sans Ryf, Mottiez, Ze Maria, Lönn (tous blessés) ni Régis Rothenbühler (suspendu). Avertissements à Egli (37e, faute grossière) et à Lopez (78e, anti-jeu). Coups de coin: 6-4 (4-2).

● SION - NE XAMAX 2-2 (2-2)

Un bon point! En ramenant une unité de son périlleux déplacement valaisan, Neuchâtel Xamax a réalisé une excellente opération. Il a surtout rassuré quant à ses ressources, qu'elles soient d'ordre technique, tactique ou moral. Et, constat dont on avait perdu l'habitude, il a bénéficié d'un taux de réussite maximal, ses deux réelles occasions étant transformées en buts.

SION

Renaud TSCHOUMY

Oui, Xamax a pleinement convaincu à Tourbillon. On craignait une certaine fatigue du côté neuchâtelois, fatigue

engendrée par le fait de disputer trois - importantes - rencontres en trois jours, voyage au Portugal inclus.

Mais les Xamaxiens, privés de surcroît de cinq éléments importants, ont parfaitement tenu le match, trouvant la volonté de revenir par deux fois au score. Signe que le doute qui les habitait se dissipe gentiment.

TRADITIONS

«C'est fantastique, se réjouissait Gilbert Facchinetti. Je suis vraiment enchanté de la performance de l'équipe, d'autant que le terrain glissant ne nous simplifiait pas la tâche. Nous sommes sur les bons rails, il n'y a pas de doute. Et puis, il ne faut pas oublier que nous avons disputé neuf de nos onze matches à l'extérieur.»

Le président neuchâtelois, tout ragaillard par la raclette

d'avant-match - «C'est une tradition!» - résumait bien le sentiment général: Xamax a bien joué, bloquant les Sédunois sans trop de difficulté.

Et - autre tradition - Xamax est une nouvelle fois reparti imbattu de Tourbillon. La dernière victoire sédunoise en championnat remonte en effet au 24 août 1985 (3-1)...

DEUX ERREURS

Seul, peut-être, le flanc droit de la défense a-t-il laissé à désirer. D'ailleurs, les deux buts valaisans ont trouvé leur origine sur ce côté. Froidevaux ne fut, en la circonstance, pas le mieux inspiré des Neuchâtelois, qui offrait sur un plateau le premier but aux Sédunois, avant de se laisser déborder par Orlando, à l'origine du second.

«On a fait ce que l'on avait les moyens de faire, commen-

taut Roy Hodgson. On ne peut pas demander au jeune Froidevaux, conscient de ses erreurs, de pousser l'attaque. Il fallait qu'il oublie ces épisodes, c'est tout. Et il l'a fait.»

GARE!

Mis à part ces deux instants de flottement, la défense neuchâteloise a superbement tenu le choc. Robert Lüthi, qui effectuait sa rentrée, a ainsi parfaitement complété Andy Egli.

Et au milieu du terrain, le travail défensif des Perret, Gigon

ou même Jeitziner a souvent noyé dans l'oeuf les tentatives valaisannes. Cela n'a rien d'un scoop, mais bien plutôt d'une confirmation: Xamax sera difficile à manier hors de ses terres.

Hyper-organisé en défense, dangereux en attaque (Sutter et Chasnot ont constamment pesé sur l'arrière-garde sédunoise), le Neuchâtel Xamax version Roy Hodgson est en train de s'affirmer. De plus en plus.

Attention les vélos! R.T.

Oui ou non? Xamax et Ramzy: décision aujourd'hui

L'international égyptien Ramzy (21 ans, 41 sélections) viendra-t-il à Neuchâtel Xamax? La question restait posée hier au soir.

Interrogé au terme du match Sion - Xamax, le président neuchâtelois Gilbert Facchinetti n'a pas dévoilé ses batteries:

«Une décision devrait tomber soit dimanche (ré: hier), soit lundi, expliquait-il. Cela dépend en fait d'une éventuelle intervention chirurgicale de Lönn, donc des besoins de l'entraîneur.»

C'est-à-dire...? «Que nous n'engagerions pas forcément Ramzy si Lönn ne doit pas être opéré. Nous avons d'autres noms en tête.» Lesquels? «Hé, hé, hé...» Bon, bon: on n'a rien dit!

Ce qui semble certain, par contre, c'est que Soliman fera les frais de l'éventuelle arrivée d'un nouveau joueur étranger, permis de travail oblige...

CORMINBOEUF: QUEL AVENIR?

Autre sujet de discussion: le «cas» Joël Corminboeuf. «J'en ai assez», expliquait ce dernier, qui a quitté Tourbillon passablement énervé. «Les dirigeants n'ont pas tenu leurs promesses à mon égard. Il paraît qu'ils sont en train de me chercher un club. On verra bien.»

Et sinon? «J'en arrive à me dire que je pourrais arrêter le football.»

Gilbert Facchinetti à propos de Corminboeuf: «Il faudra bien le laisser partir. On ne peut quand même pas garder deux gardiens de la trempe de Pascolo et Corminboeuf, mais nous ne lâcherons pas Joël avant le match retour de Coupe d'Europe contre Estrela. De toute manière, il fera l'objet d'un prêt s'il devait nous quitter. Il n'est pas question de transfert.»

Conclusion désormais traditionnelle: affaire à suivre... R.T.



Joël Corminboeuf a perdu le sourire. (Schneider)



Alain Geiger précède Beat Sutter: le Xamaxien sera pourtant le plus rapide en d'autres circonstances... (ASL)

Sur les autres stades

● YOUNG BOYS - LUCERNE 3-0 (1-0)

Wankdorf: 5400 spectateurs.
Arbitre: M. Christe (Lausanne).
Buts: 4e Löbmann 1-0; 80e A. Baumann 2-0; 82e Nilsson 3-0.
Young Boys: Pulver; Grossenbacher; Wittwer, Weber, Hohl; Gortardi, Bregy, A. Baumann, Bohinen; Löbmann (79e Nilsson), Zufli.
Lucerne: Mellacina; Marini; Birrer, Van Eck; Moser, Gmür (74e Burri), Nadig, Schönenberger; Knup, Eriksen, Tuce.

● LUGANO - GRASSHOPPER 3-1 (2-0)

Cornaredo: 5200 spectateurs.
Arbitre: Roduit (Sion).
Buts: 18e Jensen 1-0; 28e Gorter 2-0; 67e Güntensperger 3-0; 77e De Vicente 3-1.
Lugano: Walker; Galvao; Ladner, Fornera, Tami; Hertig, Penzavalli, Gorter, Jensen; Manfreda (88e Morf), Güntensperger (79e Sylvestre).
Grasshopper: Brunner; Meier, Koller, Gren, Gämperle; Gretarsson, Bickel, A. Sutter, De Vicente; Közle (78e Vega), Wiederkehr (14e Häslar).

● SERVETTE - WETTINGEN 1-0 (1-0)

Charmilles: 2800 spectateurs.
Arbitre: M. Philippoz (Sion).
Buts: 18e Türkyilmaz 1-0.
Servette: Pédat; Djurovski; Stiel, Schepull, Schällibaum; Mohr (75e Dietlin), Cacciapaglia, Hermann, Guex; Sinval (46e Epars), Türkyilmaz.
Wettingen: Nicora; Häusermann; Rupp, Widmer, Fasel; Kunder, Heldmann, Rueda, Brunner

(77e Larsen); Nyfeler (51e Romano), Cina.

● AARAU - LAUSANNE 0-1 (0-0)

Brügglifeld: 3200 spectateurs.
Arbitre: M. Strässle (Heiden).
But: 49e Douglas 0-1.
Aarau: Böckli; Wehrli; Juchli, Tschuppert, Kilian; Rossi, Komornicki, D. Wyss, Lipponen (61e Meier); Mapuata, Kurz.

Lausanne: Maillard; Verlaat; Hotz, Herr, Ohrel; Schurmann, Aeby, Fryda (89e Favre); Douglas, Iskrenöv (76e J. Studer), Chapuisat.

Note: Verlaat expulsé (3e), faute sur un attaquant s'en allant seul au but.

● FC ZÜRICH - SAINT-GALL 1-1 (0-0)

Letzigrund: 5900 spectateurs.
Arbitre: M. Schlup (Granges).
Buts: 62e Fischer 0-1; 87e Kok (penalty) 1-1.
FC Zurich: Suter; Fournier; Landolt (66e Sahin), B. Studer, Ljung, Hotz; Mazenauer (79e Bärlocher), Makalalalane, Gilli; Kok, Trellez.

Saint-Gall: Stiel; Fischer (83e Balmer); Hengartner, Irizik, Stübi; Gambino, Marçones, T. Wyss, Thüler (68e Sidler); Rubio, Cardozo.
Note: Irizik expulsé (91e/2 avertissements). (si)

LNA

Aarau - Lausanne	0-1
Lugano - Grasshopper	3-1
Servette - Wettingen	1-0
Sion - NE Xamax	2-2
Young Boys - Lucerne	3-0
Zurich - Saint-Gall	1-1

CLASSEMENT

1. Lausanne	11	6	4	1	21	9	16
2. Sion	11	4	6	1	14	10	14
3. Grasshopper	11	4	5	2	15	9	13
4. Lugano	11	3	6	2	15	10	12
5. Lucerne	11	5	2	4	19	17	12
6. Servette	11	4	4	3	16	15	12
7. Young Boys	11	2	7	2	14	14	11
8. NE Xamax	11	3	5	3	9	9	11
9. Saint-Gall	11	2	6	3	10	14	10
10. Zurich	11	2	5	4	14	22	9
11. Aarau	11	1	6	4	10	14	8
12. Wettingen	11	1	2	8	7	21	4

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 6 octobre (2e tour)
17.30 Saint-Gall - Lugano
20.00 Lucerne - Sion
 NE Xamax - Young Boys
 Servette - Lausanne
 Wettingen - Aarau
 Zurich - Grasshopper

LES BUTEURS

1. Chapuisat (Lausanne) 8; 2. Eriksen (Lucerne), De Vicente (GC), Türkyilmaz (Servette) 7; 5. Löbmann (YB) 6; 6. Cardozo (Saint-Gall) 5. (si)



Le gardien de Young Boys Bernard Pülver (à gauche) dégage du poing devant son coéquipier Martin Weber (au centre) et le Lucernois John Eriksen. (Keystone)

Tennismen suisses relégués

La formation helvétique des Hlasek, Rosset et autre Mezzadri n'a pas du tout brillé face à la Yougoslavie pour le compte de la Coupe Davis. A Split, les représentants helvétiques sont passés sous le joug. En conséquence, la Suisse est reléguée en zone européenne en compagnie d'équipes de troisième plan. C'est vraiment très fâcheux!

► 8

SPORT

Impar

Pas de quartier pour le leader

Yverdon s'est fait corriger samedi à La Charrière

● LA CHAUX-DE-FONDS - YVERDON 7-2 (4-0)

Quel match, quelle pluie... de buts! Il y a longtemps qu'on n'avait plus assisté à un tel spectacle à La Charrière où le FC La Chaux-de-Fonds a infligé une véritable correction à Yverdon, le leader de son groupe. Le monde à l'envers en somme, surtout si l'on pense aux prestations des Chaux-de-Fonniers face à Malley et Chênois.

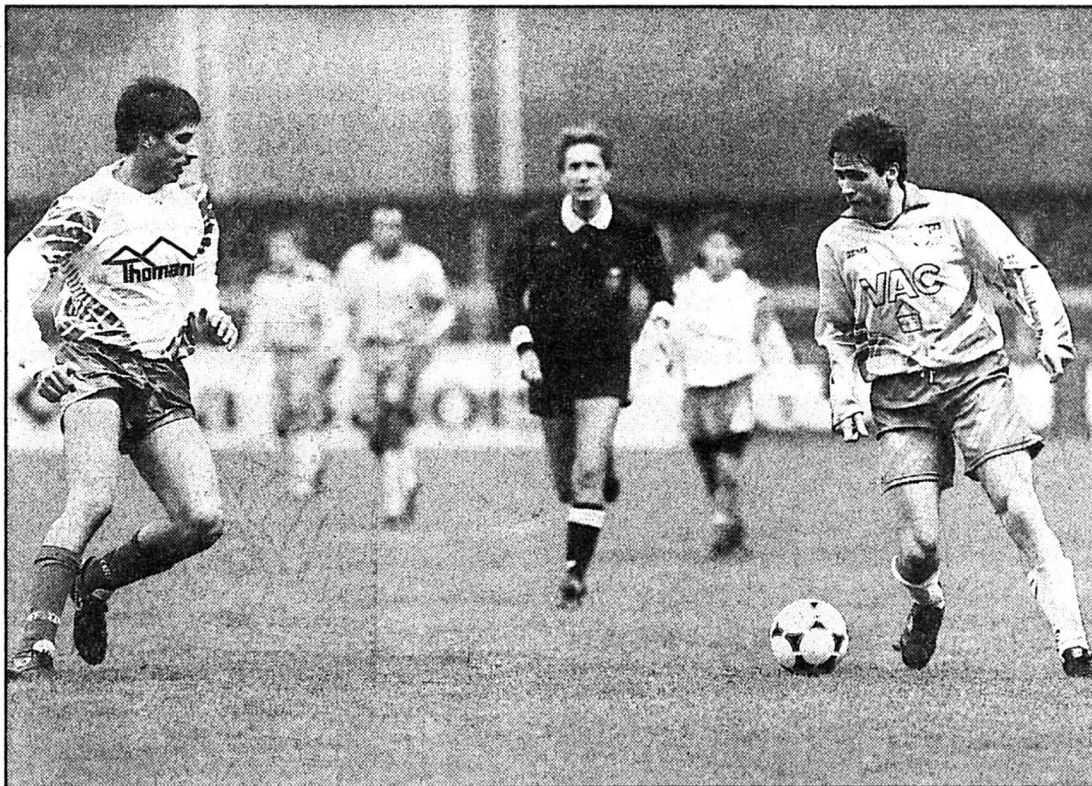
mais Crevoisier veillait et les attaquants locaux profitèrent à merveille des espaces - pour ne pas dire des boulevards - qui s'offraient à eux. Ainsi, Urosevic (26e), magnifiquement lancé par Naef, ne se fit pas prier pour doubler la mise. Preuve que Roger Läubli avait vu juste en faisant évoluer le Yougoslave au poste d'avant-centre et Naef comme meneur de jeu.

TOUT ÉTAIT DIT

Le libero des Vaudois, Nagy, et son stopper, Bonato, furent eux beaucoup moins bien inspirés. Manquant de vivacité, ils ne virent que du feu lorsque Pavoni les mystifia avant de donner sur un plateau le troisième but du FCC à Haatrecht (31e). Le capitaine chaux-de-fonnier récidiva (36e) en fusillant Willomet sur un coup franc indirect. C'était 4 à 0 à la mi-temps. Tout était dit.

Les hommes de Challandes firent bien mine d'y croire encore, mais le but de Kekesi (50e) ne suffit pas à destabiliser les «jaune et bleu». Usant à très bon escient des longs ballons, les Chaux-de-Fonniers salèrent la note: Urosevic en partant en contre sur un dégagement de son gardien (53e), Haatrecht - coup de chapeau - en exécutant un penalty gêné (77e) et Pavoni en reprenant un centre de Vallat (85e).

Bon prince, l'arbitre du match fit de la compensation en sanctionnant une faute - en était-ce vraiment une? - de Vallat sur Dajka dans les seize mètres. Nagy (89e) se chargea de transformer cette peine maximale.



Le duel entre Hugues Schertenleib (à gauche) et Gabor Pavoni tournera court. (Galley)

LA CHARRIÈRE
Julian CERVIÑO

«Nous jouons mieux contre les ténors». Voilà une affirmation de Roger Läubli qui s'est confirmée samedi en fin d'après-midi. En effet, contre la bande à Bernard Challandes, les Chaux-de-Fonniers n'ont pas fait de quartier. On ne peut pas en dire autant des Vaudois, qui ont facilité la tâche des maîtres de céans.

DÉPART IDÉAL

«L'idéal serait de marquer dans le premier quart d'heure», avait encore souhaité le mentor «jaune et bleu» Roger Läubli, accésoirement gardien remplaçant. Ce vœu ne resta pas pieux, puisqu'après onze minutes, Zaugg déviait un centre de Naef et logeait le cuir au fond des filets, le portier yverdonnais Willomet laissant passer le ballon sous son ventre... C'était le premier cadeau vaudois et pas le dernier.

Yverdon esquissa une réaction (24e, tête de RoCHAT),

AVERTISSEMENT SANS FRAIS

Malgré tout, Challandes et les siens restent en tête du classement - pour un but, ils ont donc eu droit à un avertissement sans frais.

Quant au FCC, il s'est, et a rassuré en apportant la preuve qu'il a les moyens de ses ambitions. Il suffira de mieux gérer lesdits moyens lors du deuxième tour et la semaine prochaine en Coupe de Suisse pour que le public de La Charrière ne puisse plus faire la fine bouche.

J.C.

La Charrière: 1100 spectateurs.

Arbitre: M. Gemperle (Bremgarten).

Buts: 11e Zaugg 1-0. 26e Urosevic 2-0. 31e Haatrecht 3-0. 36e Haatrecht 4-0. 60e Kekesi 4-1. 53e Urosevic 5-1. 77e Haatrecht (penalty) 6-1. 85e Pavoni 7-1. 89e Nagy (penalty) 7-2.

La Chaux-de-Fonds: Crevoisier; Ribeiro; Lovis; Thévenaz, Vallat; Haatrecht, Naef (74e Kincses), Guede (54e Müller); Zaugg, Urosevic, Pavoni.

Yverdon: Willomet; Nagy; Schertenleib, Bonato (90e Monge), Schrago; Paduano, Taillet, Rochat, Castro; Kekesi, Dajka.

Notes: temps pluvieux et frais; pelouse glissante. La Chaux-de-Fonds sans Bachmann (blessé). Yverdon est privé des services de Béguin, Châtelan (blessés) et Vialatte (suspendu). M. Gemperle annule (faute de Naef) un autobus de Bonato à la 2e minute. Coups de coin: 2-2 (1-1).

En LNB

GRUPE OUEST

● FRIBOURG - CHÊNOIS 5-0 (1-0)

Saint-Léonard: 735 spectateurs. Arbitre: M. Föimli (Willisau). Buts: 34e Rudakov 1-0; 52e Bucheli 2-0; 63e Gross 3-0; 64e Rudakov 4-0; 70e Gross 5-0.

● UGS - BULLE 5-0 (1-0)

Frontenex: 450 spectateurs. Arbitre: M. Morex (Bex). Buts: 21e Navarro 1-0; 24e Oranci 2-0; 53e Oranci 3-0; 82e Oranci 4-0; 83e Détraz 5-0.

● MONTREUX - GRANGES 2-0 (2-0)

Chailly: 400 spectateurs. Arbitre: M. Ullmann (Gossau). Buts: 3e Devanthery 1-0; 45e Ruiz 2-0.

● MALLEY - ÉTOILE CAROUGE 2-3 (2-3)

Bois-Gentil: 350 spectateurs. Arbitre: M. Zurkinden (Zell). Buts: 7e Ducret 1-0; 23e Domingo Rodriguez 1-1; 33e Gummy 1-2; 35e Castella 1-3; 37e Comisetti 2-3.

● OLD BOYS - BERTHOUD 4-0 (0-0)

Schützenmatte: 650 spectateurs. Arbitre: M. Fischer (Arch). Buts: 63e Kägi 1-0; 79e Kägi 2-0; 81e Maricic 3-0; 84e Meisel 4-0. Notes: 52e Russo (Old Boys) expulsé du terrain; 66e Müller (Berthoud) expulsé du terrain.

CLASSEMENT

1. Yverdon	11	7	2	26-15	16
2. Old Boys	11	6	4	128-18	16
3. Chx-de-Fds	11	5	5	129-15	15
4. Et. Carouge	11	5	5	122-16	15
5. Bulle	11	6	2	32-18	14
6. Granges	11	5	2	42-13	12
7. UGS	11	5	2	24-17	12
8. Fribourg	11	2	5	40-22	9
9. Malley	11	1	5	51-19	7
10. Montreux	11	1	4	610-21	6
11. Berthoud	11	0	5	6-24	5
12. Chênois	11	0	5	6-26	5

GRUPE EST

● SCHAFFHOUSE - BÂLE 3-2 (2-0)

Breite: 1700 spectateurs. Arbitre: M. Müller (Obererlinsbach). Buts: 14e Löw 1-0; 28e Engesser 2-0; 73e Dittus (penalty) 2-1; 80e Engesser (penalty) 3-1; 86e Bernauer 3-2.

● BADEN - LOCARNO 1-1 (1-1)

Espenmoos: 600 spectateurs. Arbitre: M. Hänni (Vesin). Buts: 9e Casamento 1-0; 38e Gustavo Costas 1-1. Notes: 62e Sacchetti (Locarno) retient un penalty de Bruckhoff.

● EMMENBRÜCKE - WINTERTHOUR 3-2 (1-1)

Gersag: 500 spectateurs. Arbitre: M. Schädli (Wohlen). Buts: 6e Pisarew 0-1; 20e Pereira 1-1; 62e Moudi 2-1; 66e Marcel Kälin 3-1; 89e Kühni 3-2.

● COIRE - CHIASSO 1-1 (0-0)

Ringstrasse: 950 spectateurs. Arbitre: M. Ruppen (Sierre). Buts: 43e Petkovic 1-0; 84e Zjajo 1-1. Notes: 20e Grassi (Chiasso) expulsé du terrain.

● GLARIS - BELLINZONE 0-0

Buchholz: 650 spectateurs. Arbitre: M. Kaltenrieder (Courtelary).

● SC ZOUG - KRIENS 1-1 (1-0)

Herti-Allmend: 650 spectateurs. Arbitre: M. Rudin (Liestal). Buts: 11e Paradiso 1-0; 88e Fink 1-1.

CLASSEMENT

1. SC Zoug	11	6	4	118-7	16
2. Locarno	11	6	4	120-10	16
3. Chiasso	11	5	4	22-10	14
4. Schaffhouse	11	6	2	320-12	14
5. Baden	11	6	2	316-10	14
6. Coire	11	4	3	412-9	11
7. Bâle	11	3	4	413-14	10
8. Emmenbrück.	11	2	6	311-14	10
9. Glaris	11	3	3	5-22	9
10. Bellinzone	11	2	4	512-17	7
11. Winterthour	11	2	3	611-20	7
12. Kriens	11	0	3	8-25	3

«Ça va mieux»

Roger Läubli soulagé à la sortie des vestiaires



Roger Naef (à droite): très à l'aise dans son rôle de meneur de jeu. (Galley)

«Ça va mieux» soupirait Roger Läubli en sortant des vestiaires. Il faut dire qu'il avait de quoi être soulagé, le mentor chaux-de-fonnier. Du côté vaudois, on était encore sous le choc.

Comment expliquer le comportement d'une équipe qui perd bêtement des points face à Chênois et Malley, alors que face au leader elle fait un festival? «C'est une question d'état d'esprit et de réussite, estimait Roger Läubli. De fait, on a déjà fait des matches comme ça, mais les premières occasions n'étaient pas entrées et nous avions perdu nos moyens.

«Aujourd'hui (réd: samedi), nous avons joué juste et, reconnaissons-le, en face ils ont eu beaucoup de malchance.» Quant à la tactique des Chaux-de-Fonniers qui ont usé de longs ballons pour mettre hors de position Yverdon, le mentor de La Charrière confiait qu'elle était préméditée. «Contre Granges, j'ai voulu faire un récita offensif en alignant trois attaquants et, total, nous avons manqué d'espaces, expliquait Roger Läubli. Alors, face au leader, nous avons joué de manière plus aérée.» Ce fut une réussite totale.

«J'aime pas beaucoup qu'on se f... de moi (sic): telles

étaient les paroles du président d'Yverdon, François Candaux, devant les vestiaires des siens. Autant dire que l'ambiance n'était pas au beau fixe du côté vaudois.

«Il n'y a aucune analyse à notre déroute, lançait Bernard Challandes. Ce naufrage collectif est aussi inexplicable qu'inadmissible. Je comprends que l'on puisse être dans un jour sans, mais de là à baisser les bras... C'est une catastrophe.

«Espérons que cela nous servira de leçon et que, samedi prochain contre Xamax en Coupe de Suisse, mes joueurs auront une réaction d'orgueil.»

CASTRO DÉPITÉ

Quant à l'ex-Chaux-de-Fonnier Gustavo Castro, il était tout aussi dépité que son entraîneur. «On n'a pas joué, estimait-il. Jusqu'à présent, à part notre premier match à Old Boys, tout s'était bien passé. Peut-être étions-nous un peu sur un nuage? En tout cas nous en sommes redescendus. Ça va peut-être nous faire du bien?»

Revenant sur sa performance personnelle, Castro avouait qu'il était particulièrement motivé avant cette rencontre. «Malheureusement, je suis mal tombé, avouait-il.

Comme nous sommes en manque d'attaquants, j'ai évolué comme faux-ailier sur la gauche en face de Lovis qui est un très bon défenseur. De plus, sans ballon on ne peut pas faire grand-chose.»

J.C.

Prochaine journée

GRUPE OUEST

Samedi 6 octobre, 17.30: La Chaux-de-Fonds - Berthoud. Granges - Malley. Montreux - Etoile Carouge. UGS - CS Chênois. Yverdon - Old Boys. 20.00: Bulle - Fribourg.

GRUPE EST

Samedi 6 octobre, 17.30: Emmenbrücke - Coire. Glaris - SC Zoug. 20.00: Bâle - Kriens. Bellinzone - Winterthour. Chiasso - Baden. Schaffhouse - Locarno.

Les canonnières de LNB

Groupe ouest: 1. Kekesi (Yverdon) 9; 2. Castella (Etoile Carouge), Przybylo (Granges), Ugras (Old Boys) 7; 5. Kägi (Old Boys), Urosevic et Pavoni (La Chaux-de-Fonds), Bucheli (Fribourg), Dajka (Yverdon), Verweer (UGS), Naef (La Chaux-de-Fonds), Kunz (Bulle) 6.

Groupe est: 1. Engesser (Schaffhouse) 10; 2. Sitek (Baden), Grassi (Chiasso) 7; 4. Eggeling (Emmenbrücke), Schönwetter (Locarno), Di Muro (SC Zoug) 5. (si)

Les Brenets: oui à la halle de gymnastique
Boudry: oui au bâtiment communal polyvalent
Môtiers: oui au goudronnage du chemin de Riaux

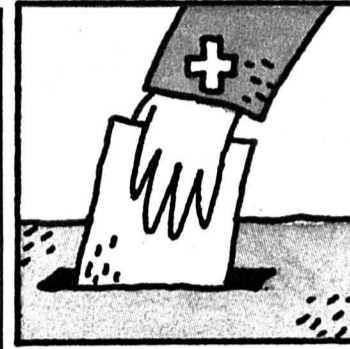
● Lire en pages 21, 25, 26



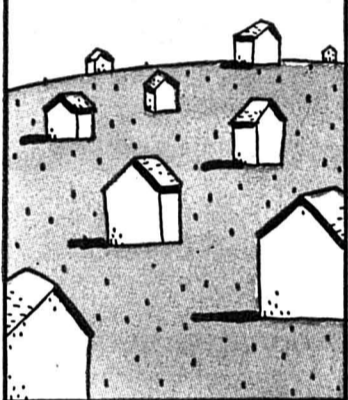
Votations cantonales neuchâtelaises

Décentralisation: coup Bas pour le Haut

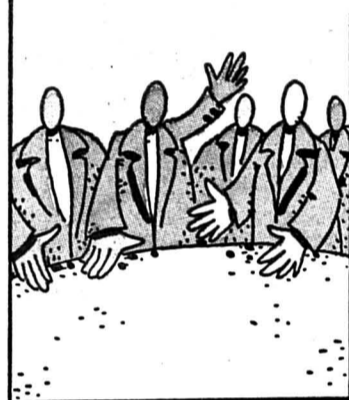
Eligibilité: le projet n'était pas mûr



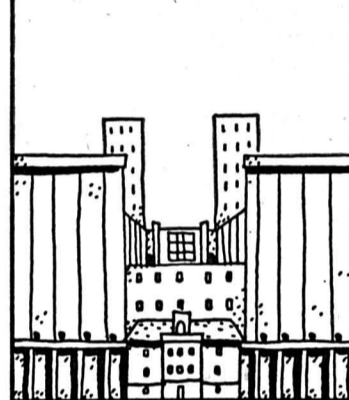
Décentralisation	
OUI	NON
49,4%	50,6%



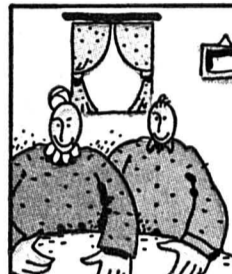
Eligibilité	
OUI	NON
43,9%	56,1%




Université	
OUI	NON
73,8%	26,2%




Caisse de pensions de l'Etat	
OUI	70,7%
NON	29,3%



Agriculture et Environnement	
OUI	65,6%
NON	34,4%



Transports publics	
OUI	69,7%
NON	30,3%



S U I S S E

Abandon de l'énergie atomique	
OUI	47,1%
NON	52,9%

Moratoire nucléaire	
OUI	54,6%
NON	45,4%

L'énergie	
OUI	71,0%
NON	29,0%

Circulation routière	
OUI	52,8%
NON	47,2%

NEUCHÂTEL

Abandon de l'énergie atomique	
OUI	54,6%
NON	45,4%

Moratoire nucléaire	
OUI	58,0%
NON	42,0%

L'énergie	
OUI	73,0%
NON	27,0%

Circulation routière	
OUI	68,4%
NON	31,6%

JURA BERNOIS

Abandon de l'énergie atomique	
OUI	54,6%
NON	45,4%

Moratoire nucléaire	
OUI	60,8%
NON	39,2%

L'énergie	
OUI	74,5%
NON	25,5%

Circulation routière	
OUI	55,5%
NON	44,5%

J U R A

Abandon de l'énergie atomique	
OUI	59,6%
NON	40,4%

Moratoire nucléaire	
OUI	65,5%
NON	34,5%

L'énergie	
OUI	77,0%
NON	23,0%

Circulation routière	
OUI	60,5%
NON	39,5%

Faire respecter les votes dans toute leur rigueur

Le peuple a toujours raison, même quand il a tort!

Ce week-end, il a eu tort d'accentuer le déséquilibre qui se creuse entre les différentes parties du canton, car tôt ou tard c'est l'ensemble du canton qui devra compenser et payer la politique politicienne d'un quarteron d'irresponsables partis à la pêche aux voix avec des mots d'ordre populistes. Ces apprentis poujadistes ont mis dans le mille en recommandant le «non» à la réorganisation de l'administration, et surtout, oh! surtout, un «non» gros comme une montagne, à la décentralisation.

Peu importe que la nécessaire modernisation de l'administration cantonale échoue à 0,006%, car en démocratie on se soumet à la majorité qui est tout simplement la moitié des voix plus une! La règle est stricte tout comme est stricte la conséquence du vote: le peuple a refusé la réorganisation et la décentralisation de services de l'Etat, il n'est donc pas question de bafouer la volonté populaire et de commencer à bricoler en douce des mini-regroupements, d'ajouter un bureau, ou de tant soit peu améliorer

les conditions de travail des fonctionnaires les plus mal lotis: les radicaux du Bas ont dit que ça allait très bien ainsi. Il faudra donc très scrupuleusement surveiller que le Conseil d'Etat et ses différents services ne trichent pas avec la volonté populaire. Ce sera très facile puisqu'un inventaire a été dressé des quelque 50 emplacements différents où sont logés, et le plus souvent mal logés, les services de l'Etat. Et que le public ne se plaigne pas de devoir courir aux quatre coins de la ville pour une simple formalité: le populisme radical en fait ses choux gras. Il n'est pas question non plus de trouver des locaux supplémentaires ni d'échapper à la hausse des loyers. La Caisse de pensions devra aligner ses taux d'intérêt à ceux du marché, car il n'est pas pensable que les fonctionnaires qui continueront à être mal logés soient encore pénalisés par un rendement de faveur de leur caisse de pensions pour les locations à l'Etat.

Quant aux bâtiments Suchard, déjà achetés par l'Etat, pas question d'y installer ne fût-ce qu'une armoire à balais. Il faudra soit les affecter au patri-

moine financier et les louer, soit les revendre car on ne trichera pas avec la sacro-sainte volonté populaire.

REGARD

Le clivage voulu par le Bas ne s'arrêtera pas là, car parmi les services à décentraliser se trouvait l'installation à La Chaux-de-Fonds d'un grand centre cantonal de traitement des déchets spéciaux, notamment ceux qui sont particulièrement dangereux et toxiques. Le projet était devisé 18 millions de francs, il vient de passer à... 55 millions de francs et le volume des bâtiments devrait plus que doubler en passant de 15.000 m³ à... 33.000 m³. Bonjour les déchets du Bas dans le Haut. Dans le fond, elle était normale la fronde des fonctionnaires cantonaux qui ne voulaient pas être décentralisés dans le Haut: ils n'ont aucune envie d'aller travailler à côté de la plus grande poubelle à déchets «spéciaux» du canton, prévue dans la jolie et sauvage Combe des Moulins. Il n'est donc pas question, lors de la prochaine session du

Grand Conseil, que l'on vote une rallonge de 485.000 francs au titre de crédit complémentaire pour «l'étude globale d'un centre cantonal de traitement de déchets spéciaux».

Il y a certainement de très beaux sites, sur le Littoral, pour y installer ce Centre afin de ne pas disperser les services de l'Etat comme l'ont prôné les radicaux de Neuchâtel sous la houlette d'un président cantonal dont le manque total de culture politique et la méconnaissance de l'histoire de son parti lui permettent de croire avec une naïveté alarmante que l'on mène une formation politique comme une section de l'Ecole de recrues, à faire avaler tous les problèmes explosifs.

Il est bien évident aussi, désormais, que si les choix de l'Hôpital communal de Neuchâtel entraînent une subvention cantonale qui dépasse 3 millions de francs, le référendum financier obligatoire s'imposera.

Quant les fonctionnaires de l'Office fédéral des statistiques rechigneront à venir à Neuchâtel, ainsi que le prévoit un projet

de décentralisation, qu'ils soient rassurés: ils seront fermement soutenus dans leur refus par les radicaux de Neuchâtel qui, ainsi, prouveront qu'ils ont un minimum de cohérence dans ce qui leur sert de «pensée politique».

Pour les autres objets votés ce week-end, Le Locle et La Chaux-de-Fonds sont particulièrement fiers d'avoir voté pour l'avenir de l'Université neuchâteloise... mieux que la ville de Neuchâtel.

Quant au droit d'éligibilité des étrangers au niveau communal, nous avons 140 ans d'avance. Nous venons de prendre 20 ans de retard. Patience, nos enfants voteront dans le sens de l'histoire en faveur des étrangers, dont les sacrifices sont une des composantes essentielles de notre développement économique.

Les choses iront différemment quand nous devrons leur courir après, en Europe, pour les supplier de venir travailler chez nous. Alors ce seront eux qui poseront leurs conditions. Juste retour de notre aveuglement!

Gil BAILLOD

Trois régions, une sensibilité

Votations fédérales à Neuchâtel, dans le Jura bernois et le canton du Jura

Trois régions de sensibilité commune, trois acceptations dans des proportions relativement équivalentes: les deux initiatives fédérales - abandon progressif du nucléaire et moratoire - ainsi que l'article constitutionnel ont rencontré l'adhésion des électeurs neuchâtelois, jurassien et jurassien bernois. Il en est allé de même avec la modification de la loi fédérale sur la circulation routière.

Les objets fédéraux proposés à la sagacité des électeurs neuchâ-

telois, jurassiens et jurassiens bernois ont suscité un élan unanime, tout en approbation. Ainsi l'initiative «Pour un abandon progressif de l'énergie atomique» a-t-elle récolté dans les trois régions des chiffres, tant du côté des acceptants que de celui des rejetants, proportionnellement équivalents.

Dans l'ensemble, le nombre de suffrages recueillis par cette proposition sans nuances et très catégorique dans sa formulation

laisse apparaître des écarts plus menus que l'initiative pour un moratoire nucléaire. Cette dernière («Halte à la construction de centrales nucléaires») traduit à nouveau une certaine parenté de sensibilité au-travers des chiffres exprimés: l'écart entre les uns et les autres se creuse par rapport à la première initiative, la proportion de bulletins en faveur du moratoire croissant au détriment de ceux qui le sanctionnent par leur désaccord. Le moratoire, il est vrai, offrait une

alternative plus douce et moins brutale à l'électorat dans la nature de sa formulation et de ses propositions.

L'article constitutionnel sur l'énergie parachevé la valse d'un fossé qui va s'élargissant entre les tenants du «oui» et les défenseurs du «non», ce de manière encore une fois parallèle dans les trois régions. Une très ample majorité de citoyens des trois aires cantonales se sont prononcés en faveur de l'ancrage cons-

titutionnel de notre politique énergétique.

La modification de la loi fédérale sur la circulation routière a également été clairement acceptée tant à Neuchâtel que dans le canton du Jura et que dans le Jura bernois. La ville de Bienne fait cependant chevauchée solitaire, puisqu'elle lui oppose par contre un refus tenant à moins de trois cents voix. (pbr)

● Résultats détaillés et analyses en pages 22, 23, 24, 27 et 28.

Gagnez chaque jour 500.-
à valoir en marchandise

VAC EXPO
AUTOMNE '90

5 jours d'ouvertures spéciales du mardi 25 au samedi 29 sept.

Samedi: fermeture à 19h 00

nocturnes
jusqu'à 22h 00

Habitat'90

Complet **3700.-**
au lieu de 4030.-

VAC EXPO

Salon 3+2+1 **1495.-**

Table **298.-**

Paroi **1595.-**

Table **298.-**

Chaise la pce **86.-**

Rue des Crêtets 130
2300 La Chaux-de-Fonds

Durée illimitée

28-012072

SHOPPING BOUTIQUE

Défilé de mode Au Petit Louvre
avec la participation de la Boutique Hom'nibus «pour lui», Intercoiffure Jacky Mayor et l'équipe Jumbo Coiffure

Présentation de la mode automne jeudi 27 septembre à 20 h 30 à la discothèque du CESAR'S, avenue Léopold-Robert 84, La Chaux-de-Fonds.

Les billets d'entrée au défilé sont à retirer à la boutique Au Petit Louvre, place de l'Hôtel-de-Ville, La Chaux-de-Fonds, uniquement sur présentation de votre carte client.

28-0124407

Splendide **BMW 316i**

5 vitesses, mai 1988, blanche, 42000 km, radiocassette. Expertisée. Garantie totale. Fr. 390.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle. **Grand choix de Citroën, Mitsubishi et autres marques aux mêmes conditions ou au comptant.**

M. Garau
Garage K. Roth SA
Rue de la Gabelle 71
2503 Bienne
☎ 032/51 63 60
06-001525

depuis 1969
vite résolues

dettes

ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L.
2017 NEUCHÂTEL
038 33 69 70
87-815

Marcelle Perret

ÉCRIVAIN PUBLIC FERMÉ

Les 25 et 26 septembre 1990 pour cause de déménagement.
Réouverture le 27 à la rue du Temple-Allemand 79 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 95 54
28-125664

Nous demandons à acheter

HORLOGERIE ANCIENNE

montres, pendules, régulateurs, outillage et machines, fournitures, layettes, établis, documentation sur l'horlogerie (par exemple: livres d'A. Chapuis).

CHRISTOPHE GRIMM
Rue Weissenstein 5
2502 Bienne, ☎ 032/41 19 30
28-301242

ALFRED MENTHA SA

Maitrise fédérale - Tél. (038) 57 11 45
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Installations sanitaires, ferblanterie, chauffage, conseils, études, devis pour toutes nouvelles constructions ou transformations

87-571

Succursales: Dombresson, Le Locle
La Chaux-de-Fonds et Marin

PIERRE BALMAIN
PARIS

BIJOUTERIE
Mayer Stehlin
LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
039/23 41 42

immobilier

qb

A louer tout de suite ou pour date à convenir:

locaux voûtés (sous-sol)
rénovés, avec chauffage et W.-C.

Pour tous renseignements, s'adresser à
GÉRANCIA & BOLLIGER SA,
Léopold-Robert 12,
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77.

SNGCI
28-012057

A VENDRE
à 13 km de Neuchâtel
pour date à convenir

MAISON ANCIENNE RÉNOVÉE

- Magasin de sport de 100 m² avec vitrines, arrière-magasin ateliers, bureau et places de parc, bien situé.
- Appartement de 4 1/2 pièces avec grande cuisine agencée, cheminée de salon, bains et W.-C. séparés, combles à aménager, petit jardin arborisé, bien situé.

Les intéressés sont priés d'écrire sous chiffres X 28-626344 à Publicitas Neuchâtel, rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel.

qb

A louer tout de suite ou pour date à convenir:

splendides appartements
2 ou 5 pièces

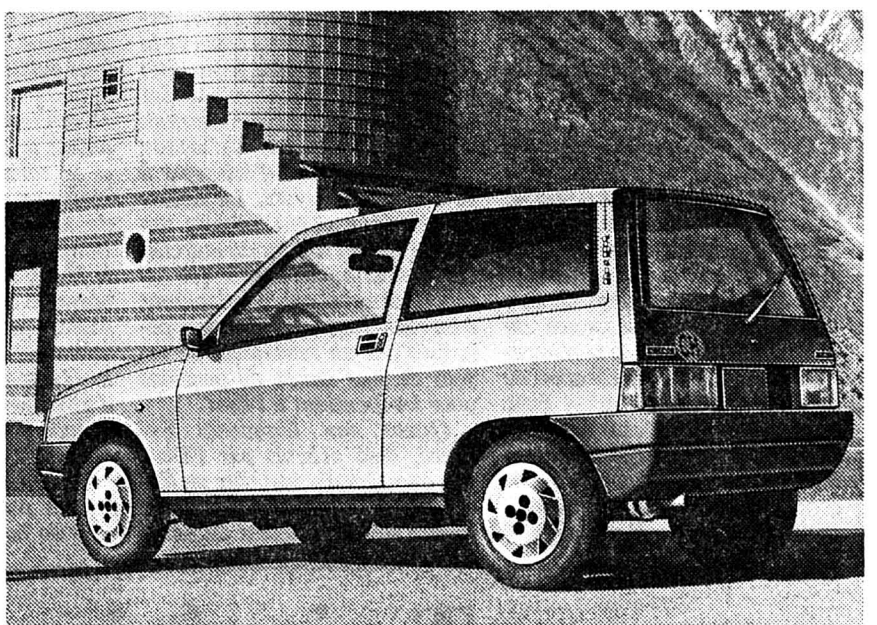
entièrement rénovés, cuisine agencée, cheminée de salon.

Situation: Grenier 33 (Manège).

Pour renseignements et visites, s'adresser à:
GÉRANCIA & BOLLIGER SA, Léopold-Robert 12,
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77.

SNGCI
28-012057

Y10, NOUVEAU, MODÈLE SPÉCIAL FIRE & ICE.



1108 cm³, 50 CV et, en prime, des extras d'une valeur de Fr. 3040.-: ■ radio-cassette Clarion 955 HP ■ 2 haut-parleurs ■ dans le coffre, 4 pneus d'hiver montés sur jantes ■ sièges arrière rabattables séparément ■ verrouillage centralisé ■ lève-glaces électriques à l'avant. Disponible de suite pour un essai, pour l'achat (Fr. 14 200.-) ou une offre de leasing chez:



LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE - NEUCHÂTEL

6 ans de garantie anticorrosion. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.

offres d'emploi

Votre avenir nous passionne

Nous cherchons à engager pour tout de suite:

une emboîteuse
Contactez-nous au plus vite.
91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX OK
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

L'annonce, reflet vivant du marché

Cherchons pour entrée immédiate

couvreurs
ou
bons aides
Suisse, permis B/C
☎ 039/27 11 55
91-713

Cherchons **ménisiers** ou **bons aides** avec expérience. Entrée immédiate ou à convenir. Suisse, permis B/C
☎ 039/27 11 55
91-713

«De l'inclination pour cette vieille dame...»
Festivités officielles du centenaire de l'Ecole supérieure de commerce

Tous les orateurs ont dit samedi, journée officielle, leurs amitiés particulières pour le centenaire du jour, l'Ecole supérieure de La Chaux-de-Fonds; les différents discours ont permis de retracer son histoire et le banquet officiel a été l'occasion de retrouvailles. Marque tangible à disposition: la plaquette du centenaire réalisée à cette occasion.

Des directeurs d'écoles en nombre impressionnant au mètre carré, des invités officiels, des membres de commissions et nombre d'anciens élèves la nostalgie à la boutonnière remplissaient fort honorablement la salle de musique samedi matin pour des leçons très particulières. S'y sont mêlés musique et sentiments chaleureux, jusqu'à la larme d'émotion; les professeurs de l'heure ont fait un peu d'histoire, de la sociologie, de l'économie, de la littérature et de la poésie.

Il appartenait à M. Charles

Huot, président de la Commission du centenaire, d'ouvrir ces joutes oratoires donnant la parole tout d'abord à M. Jean Cavadini, chef du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel; il fit le premier bond en arrière, regard rétrospectif complété par les autres orateurs.

HISTOIRE

Souvenirs, souvenirs: 1889, le développement de l'horlogerie fait naître le besoin d'une formation commerciale; 1890, le Bureau de contrôle des métaux précieux crée l'Ecole de commerce et à l'ouverture officielle du mois d'août, 18 élèves, 14 auditeurs et 5 professeurs prennent possession de l'immeuble construit spécialement Marché 18. Les jeunes filles sont admises en 1907, et l'institution déménage dans son bâtiment actuel de Beaugard en 1913. La maturité est instituée en 1924.

Il incombait ensuite à M. Jean-Martin Monsch, directeur de l'Instruction publique de la ville de La Chaux-de-Fonds, de rappeler les milliers d'élèves qui ont défilé dans l'établissement, nombre d'entre eux étant devenus des personnalités, voire des célébrités.

M. Pierre Schwaar, président de la Commission de l'ESC, a été plus direct, interrogeant abruptement la centenaire «Ecole de commerce, qu'as-tu fait de ta vie?» Elle lui a répondu: «J'ai formé pour ce canton et pour ce pays des milliers d'étudiants devenus des employés et cadres compétents, des industriels, des gestionnaires, des enseignants, des hommes politiques ou hommes de loi, des théologiens, etc. J'ai traversé les tempêtes économiques, les révolutions technologiques, je me suis habituée aux derniers miracles des ordinateurs...»

REDONNER DU SENS

Quant à M. Jean-Jacques Delémont, directeur de l'ESC, il a avoué, fort ému, avoir de «l'inclination pour cette vieille dame». Après les remerciements d'usage, les félicitations à qui de droit, place au regard de front et presque douloureusement lucide. «Les institutions participant d'un temps qui n'est pas le nôtre, c'est un bon prétexte de prendre un peu de temps au temps et de nous situer».

Les diverses manifestations



Jean Cavadini, chef de l'Instruction publique neuchâteloise, rapporte à un parterre bien garni quelques notes découvertes dans les archives.

du centenaire, portes ouvertes, spectacle, cortège, plaquette, etc, avaient ce but conjoint de mener du passé au futur. Dépasser - surmonter? - le présent et ses multiples interrogations et retrouver «le sens du sens», dans l'attente des mythes nouveaux qui se substitueront aux mythes anciens. «L'école n'a plus les mêmes valeurs mais elle permet à chacun de faire l'expérience de sa propre valeur».

Donnons-lui les conditions nécessaires. Et de souhaiter alors que les jeunes gens et les jeunes filles montent plus rapidement le grand perron et le descendent un peu moins vite. Cela dans des visées raisonnablement irréalistes mais heureusement avec la bienveillance générale, conclut-t-il.

Son livre d'or ayant permis de réunir quelque 30 mille francs, la Société des anciens élèves a

fait des cadeaux à l'école. Remerciements à eux et à tous les élèves-musiciens qui ont agréablement musicalement cette partie officielle; le banquet des retrouvailles a été animé à Polyexpo par le Middle Jazz Sextet. Mais surtout des flots de souvenirs ont défilé les langues entre anciens, rituel obligé avant que d'aller saluer la vieille maison et de se rendre au théâtre.

I.B.

Une plaquette pour le dire

Pour dire comment on l'aime ou combien elle est irritante, une plaquette a été dédiée à la centenaire, retraçant tout particulièrement les 25 dernières années puisque l'histoire avait déjà été écrite pour les 75 ans. Textes de MM. Pierre Schwaar, Charles Thomann, ancien professeur, témoignages d'anciens élèves, quel-

ques-uns devenus célèbres qui disent bonheur, amertume, perplexité, ironie, en un kaléidoscope qui donne certainement un visage réaliste de l'institution. Liste des certifiés, photos des enseignants, images-souvenirs complètent ce fascicule dont on peut regretter la forme bien conventionnelle. (ib)

Dieu a besoin des hommes

Consécration pastorale au Temple Farel



Quatre nouveaux pasteurs et un diacre: un précieux renfort pour l'Eglise réformée neuchâteloise. (Photo...)

D'origines diverses, ils sont cinq, quatre pasteurs et un diacre, trois femmes et deux hommes. Evénement pour l'Eglise réformée neuchâteloise, ils ont été consacrés, agrégés, hier au Temple Farel, face à une vaste assemblée, vibrante d'émotion. Prenait part à la cérémonie Pierre-Laurent Hässler, organisateur.

Pedro Carrasco et Werner Habegger, ont été consacrés pasteurs. Le premier a franchi les océans, changé de langue, de pays. Chilien de Santiago, baptiste, il a fait ses études au Chili, à Mexico, à Strasbourg en sociologie religieuse, pour finalement arriver à La Chaux-de-Fonds, où lui sera confiée la paroisse de l'Abeille.

Werner Habegger est né à Moutier, mennonite d'origine, instituteur, pendant douze ans

dans l'enseignement spécialisé des enfants et adolescents à problèmes, il est l'exemple caractéristique de ce que l'on appelle une «vocation tardive». Etudes à l'Université de Neuchâtel, stages au temple St-Jean, sa consécration le fera pasteur au Grand-Temple à La Chaux-de-Fonds.

Delphine Collaud-Buenzod, agrégée hier au corps pastoral neuchâtelois, vient de Genève, où elle a été consacrée. Mariée à un médecin, mère de deux enfants, elle occupera un demi-poste à Pesoux.

Jeanne-Marie Diacon-Reymond, agrégée hier, genevoise également, a passé par la Faculté de théologie neuchâteloise. Pour l'heure, ses tâches de mère de famille, elle a cinq enfants, ne lui permettent pas d'accepter davantage qu'un quart de poste, ministère qu'elle déploiera à Dombresson où son mari est éducateur. Elle aura la responsabilité des catéchumènes, des cultes de l'enfance et du dimanche.

Ariane Moser-Thiébaud, femme de pasteur, a été consacrée diacre. Elle exercera son activité, à mi-temps, à la paroisse des Forges à La Chaux-de-Fonds. Cultes de l'enfance, rencontres des aînés, seront ses terrains de prédilection. D. de C.

CELA VA SE PASSER

Textes africains

Ce soir à Beau-Site, 20 h 30, dans le cadre de la Biennale du TPR, des comédiens des troupes amateur liront des textes d'auteurs africains. (ib)

Mécanique auto en effervescence

Assemblée nationale des enseignants de la technique automobile

Sous le vent de l'électronique, la technique automobile change. Des enseignants spécialisés de tout le pays se retrouvaient ce week-end à La Chaux-de-Fonds, notamment pour discuter d'un futur nouveau programme d'enseignement qui en tienne compte.

Creux démographique aidant, le nombre des apprentis de la branche automobile diminue (2416 l'année passée, contre 2914 en 1980). «Mais ce n'est pas aussi alarmant que dans d'autres professions», notait samedi M. Frédy Rüegg, président de l'Association suisse des enseignants de la technique au-

tomobile (ASETA), réunie à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds pour son assemblée.

Il n'empêche que l'association regroupant quelque 200 profs spécialisés dans ce domaine est en effervescence. Elle prépare un nouveau programme d'enseignement qui tienne compte de l'évolution de la technique automobile, et en particulier de la poussée de l'électronique. «Nous devons par exemple remplacer l'étude du carburateur par celle des systèmes d'injection», explique un membre du comité.

Car la mécanique est toujours plus fiable. Mais parallèlement,

l'électronique périphérique devient plus complexe et difficile à réparer. Les enseignants spécialisés veulent en particulier mettre l'accent sur le diagnostic. Une volonté déjà traduite par la création d'un brevet, entre CFC et maîtrise fédérale, d'électromécanicien en automobile. La première volée vient de commencer cette post-formation de deux ans en emploi.

Cela dit, douze groupes de travail ont été formés pour plancher sur cette refonte, qui rendront leurs conclusions au début de l'année prochaine. Cette refonte tiendra largement compte des impératifs de forma-

tion complémentaire (ou continue) des professionnels.

Les participants - une septantaine - ne sont cependant pas venus à La Chaux-de-Fonds que pour parler formation professionnelle. Après un vin d'honneur offert pas la ville samedi au fin d'après-midi, ils sont revenus à la Maison du Peuple, accompagnés de leurs épouses, pour une soirée récréative animée notamment par les Gais Lutrins.

Dimanche, ils ont visité le Musée international d'horlogerie. Un programme bien préparé par les maîtres de la division automobile du CPJN. (rn)

En dépit de la pluie

Participation record à la 5e Course contre la faim

209 personnes, 80 de plus que l'an passé, ont pris part, malgré la pluie, à la 5e Course contre la faim, organisée samedi par l'Entraide protestante.



Partis du Gymnase cantonal à 14 h, via les Maillards, les Plan-

chettes retour par La Sombaille, 108 coureurs ont parcouru 15 km; 70 personnes 5 km; 11 écoliers, de 8 à 11 ans, ont couru 2 km. La marche de 5 km, a retenu, en famille, 20 candidats. Le palmarès sera publié ultérieurement.

D'ores et déjà le bénéfice réalisé avoisine les 8000 francs. La somme sera versée à une région du Sénégal, touchée par la sécheresse de façon endémique. (DdC-Impar-Gerber)



Au Conseil général ce soir

La séance du Conseil général de ce lundi soir promet de sortir de l'ordinaire. On sait en effet que le syndicat du personnel communal a appelé ses membres à manifester devant l'Hôtel de Ville (19 h) contre les propositions contenues dans le rapport de l'exécutif, relatif à la revalorisation des traitements de la fonction publique communale.

Il est un autre sujet inscrit à l'ordre du jour auquel les employés communaux sont intéressés: la révision complète du règlement de leur caisse de pensions. Une sonorisation est prévue pour ces auditeurs supplémentaires.

Le Conseil général se penchera en outre sur la retraite des conseillers communaux, ainsi que sur l'inscription d'une servitude sur un terrain communal à deux pas de l'Ancien Stand. Le train de motions et interpellations complètera éventuellement le menu. (rn)

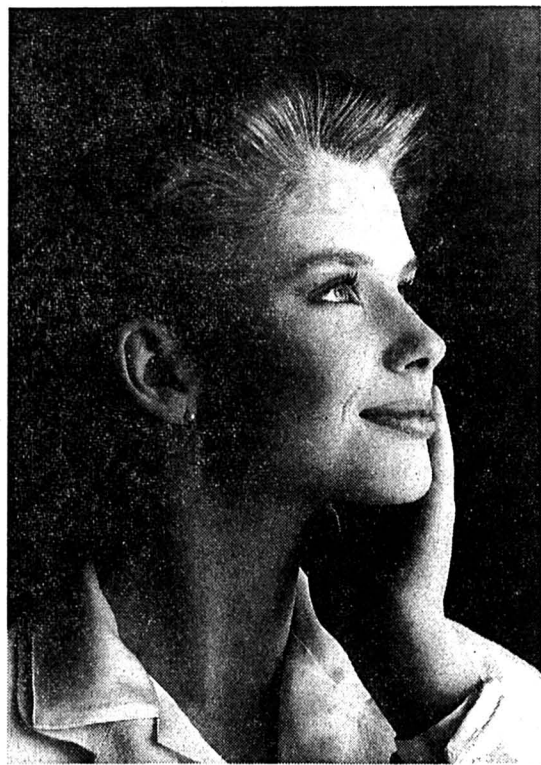
ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Promesses de mariage Manzon Gino et Christinat Marina. - Khedhir Abdelkrim et Maillard Jeanne Suzanne. - Wackerling Jean-Pierre Michel et Salamin Sonia Chantal. - Chatellard Philippe Joseph et Esmerode Gonzalez Maria Jesus. - Dogan Aslan et Brossard née Moens Nadine Hortense Georgette Rita. - Baumeler Jean-Pierre et Schütz Michèle Anne-Marie Simone. - Ferciot Jean-Jacques Maurice Charles et Pampuri née Guerrin Patricia Florence.

SERVICES

Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h, ma-ve 10-20 h, sa 10-16 h. Département audiovisuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous. Bibliothèque des Jeunes: rue Prés.-Wilson 32 et Ronde 9, lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h. Pharmacie d'office: Hôtel-de-Ville, L.-Robert 7, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 27 21 11.



CLARINS

PARIS

Conservez plus longtemps un visage jeune et éclatant. Nous vous attendons pour vous faire découvrir les deux soins complémentaires pour la multi-protection et la multi-fermeté de votre visage:

la CRÈME MULTI-ACTIVE JOUR et le SÉRUM MULTI-TENSEUR RAFFERMISSANT

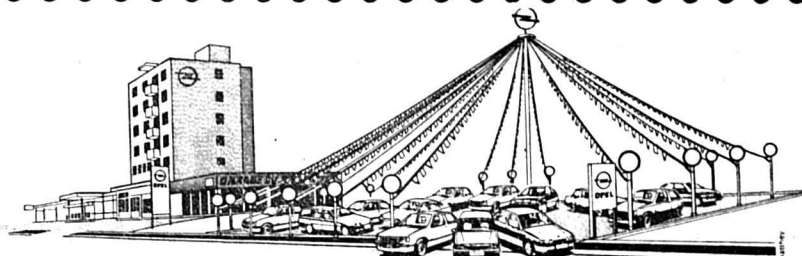
Venez nous rendre visite très bientôt et vous pourrez ainsi gracieusement les essayer.

Démonstration au rayon de parfumerie du 24 au 29 septembre

printemps

Pour vous, le meilleur.

28-012600



GARAGE DU RALLYE SA

Distributeur **OPEL** Le Locle

Bientôt notre exposition Opel d'automne, et nous aurons besoin de place, alors profitez de nos offres intéressantes sur nos voitures d'occasions actuelles!

Garantie

Opel Corsa Swing, 3 portes	1988	45 000 km
Opel Corsa Swing, 5 portes	1988	27 000 km
Opel Corsa Swing, 4 portes	1988	31 000 km
Opel Kadett Club 1.3, 5 portes	1988	18 000 km
Opel Kadett Jubilé 1.6, 5 portes	1987	48 000 km
Opel Kadett GS/i 2.0i	1988	25 000 km
Opel Kadett Carav. GT 2.0i	1990	9 000 km
Opel Ascona Jubilé, 5 portes, aut.	1987	12 000 km
Opel Rekord Berlina	1983	Fr. 7900.-
Opel Omega Carav. GL	1988	40 000 km
Ford Orion Ghia 1.6	1986	63 000 km
Ford Escort XR3i, ABS	1988	37 000 km
Nissan Stanza GL 1600	1982	Fr. 5900.-
Nissan Micra 1.2 GL	1987	14 000 km
Renault R11 GTX	1986	Fr. 6500.-
Renault R5 GT turbo	1986	56 000 km
Subaru Station 4WD	1987	69 000 km
Subaru Coupé XT 4x4 aut.	1987	37 000 km
VW Golf Flash	1988	45 000 km
VW Golf GT/i, 3 portes	1986	73 000 km

Essai, crédit. Voyez notre parc. Service de ventes: P.-A. Dumont, ☎ 039/31 33 33

28-14001

immobilier

Le Locle Centre industriel et commercial Jambe-Ducommun



A louer: prix de base Fr. 105.- le m² p/année.
A vendre: prix de base Fr. 1400.- le m².

Surface utile, solde à disposition:
- 2e étage est 390 m², h. 3,00 m, charge 500 kg/m².
Entrée en jouissance: été 1990.

Aménagements intérieurs au gré du preneur.

Renseignements: All-Diffusion S.A., case postale 56, 2034 Peseux, ☎ 038/31 50 22.

28-000838

LE LOCLE HC LE VERGER

Samedi 29 septembre à la patinoire du Communal de 9 à 11 h

Vente d'équipement de hockey d'occasion

Réception du matériel: vendredi 28 septembre entre 18 et 19 h.

Prière de munir chaque article d'une étiquette volante mentionnant le prix souhaité.

28-14210

Le Locle HC LE VERGER

Abonnements saison 90/91, en vente chez:

Restaurant des Chasseurs, Le Locle.
Restaurant du Tivoli, La Chaux-de-Fonds.
Kiosque des Girardets, Le Locle.
Tabac-Journaux Simone Favre, Le Locle.

28-14210

Votre avenir nous passionne

Mandatés par un client de la ville, nous recherchons des:

monteurs d'appareils électriques électroniques CFC

pour du câblage et le montage de petits appareils ou réparation.

Travail intéressant dans une ambiance agréable.

Prendre contact avec Florianne Perrenoud. 91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04



A louer

Locaux à usages divers

Fritz-Courvoisier 8 rénové La Chaux-de-Fonds
Place de l'Hôtel-de-Ville
(bus, parking), avec entrées indépendantes

Sous-sol éclairé

2 locaux de 23 et 30 m² au sud

Rez avec vitrines

2 locaux de 51 et 69 m², composés chacun de 2 grandes et 1 petite surfaces au milieu
Loués séparément ou réunis: W.-C. communs, machine à laver et sèche-linge collectifs

Pour artisans, commerces, boutiques, bureaux et agences, etc.
Loyer: Fr. 500.- à Fr. 1600.- + charges

Pour visiter et traiter: SOGIM SA

Société de gestion immobilière
Avenue Léopold-Robert 23-25
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 84 44 Fax 039/23 21 87

28-012460

A LOUER

Pour le compte d'un client propriétaire

CENTRE ÉPLATURES

«Village des Artisans»
La Chaux-de-Fonds

local

commercial ou industriel

Surface totale: 420 m²
Répartis en: atelier 246 m²,
bureau 100 m²,
communs 74 m².

Libre: à convenir
Loyer: Fr. 4 666.- + charges.
Aménagement au gré du preneur.



GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE SNGI



Eroges-Dessus 3, Le Locle

A louer dès maintenant

Rez-de-chaussée

Grand séjour avec accès vers l'extérieur par l'ouest. Grande cuisine agencée ouvrant par une voûte sur une salle à manger. 2 chambres, salle de bains-W.-C., long et large corridor
Fr. 1100.- + charges Fr. 200.-

2e étage

Grand séjour avec poutres apparentes. 3 chambres, salle de bains-W.-C., long et large corridor. Cuisine agencée ouvrant par une voûte sur une salle à manger.
Fr. 1600.- + charges Fr. 200.-
Cave pour chaque appartement. Machine à laver le linge et séchoir à linge collectifs.

Disponibles: immédiatement ou pour date à convenir

Pour visiter et traiter: SOGIM SA

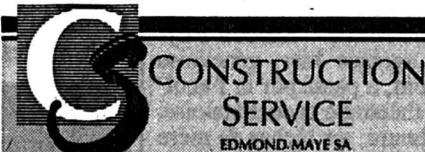
Société de gestion immobilière
Avenue Léopold-Robert 23-25
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 84 44 Fax 039/23 21 87

28-012460

immobilier

Particulier vend à La Brévine/NE FERME - TERRAIN

Ferme: 2810 m², place, jardin, prés, pâturage, forêt 216 000 m².
Renseignements: case postale 1210, 2001 Neuchâtel. 87-40798



Tél. 039 / 271 171

A vendre sur plans au Locle

4 VILLAS INDIVIDUELLES 6 1/2 PIÈCES

+ garage. Disponibles pour été 1991.

Prix: Fr. 580'000.- et 590'000.-



Contactez-nous pour tout renseignement.

28-000192

C. AESCHLIMANN

Pour tout problème électrique

AUTO-ELECTRICITE

Réparations et installations sur véhicules tous types.

Gérardmer 15 - 2400 Le Locle
Tél. 039/31 73 06

28-14222

immobilier

TRAMELAN

A louer pour tout de suite ou date à convenir, appartements de luxe, nouvellement rénovés:

1. 4 1/2 pièces, Fr. 1070.- avec charges
2. 3 1/2 pièces, Fr. 805.- avec charges
3. 3 pièces, Fr. 780.- avec charges
4. Garage sep., Fr. 85.- avec charges

Téléphoner: 032/82 50 48

79-3290



GRUEN IMMOBILIEN
Verwaltung, Vermietung, Verkauf
Blütenweg 13, 3270 Aarberg/BE

Un score sans appel

Oui à la halle de gymnastique des Brenets

347 oui, 189 non. Les décisions des Brenassiens en faveur d'une nouvelle halle de sport est nette et sans appel. Environ deux tiers (64,7%) des 536 bulletins valables se sont montrés favorables au projet du Conseil communal. Quant à la participation elle est de 61%. Soit autant que lors des dernières élections communales de mai 1988.

Rappelons que les habitants des bords du Doubs se sont rendus aux urnes à la suite d'un référendum, lancé par les socialistes et les libéraux-ppn, contre la décision du législatif de la localité d'accorder un crédit de 5,3 millions en faveur de cette réalisation dont les charges communales sont budgétées à 2,5 millions.

Le référendum avait recueilli 363 signatures, soit le bon 41% du corps électoral. C'est dire si l'issue du scrutin de ce week-end était incertaine. Le résultat net et clair sorti des urnes permettra

maintenant aux autorités brenassiennes de mener à bien ce projet et d'apporter une solution à ce problème qui date d'une quinzaine d'années.

Commentant ce résultat, le président de commune Michel Rosset, représentant du groupe brenassier, dit son soulagement face au résultat du vote. Il rappelle que lui et son groupe «s'étaient fermement engagés en faveur de ce projet». Au-delà de ce score clair, il décelle la volonté des électeurs brenassiens «d'aller de l'avant, de s'engager sur une voie de développement, d'avenir et de sortir d'un certain cocoon».

Président du FC Les Brenets, Adrien Koller qualifie ce résultat de «superbe». Il était temps que «tout le monde se rende compte que cette halle était une nécessité absolue et qu'elle n'est pas démesurée». Satisfaction encore du côté des radicaux qui soutenaient eux aussi ce projet. Michel Guinand, conseiller communal, est surtout heureux

que le score livré par les urnes ne prête à aucune équivoque.

Parmi ceux qui proposaient le rejet de ce projet, Gilbert Dehon, conseiller communal libéral-ppn, se soumet volontiers à ce verdict, «en respect des lois de la démocratie à la décision du peuple». Lui aussi est satisfait,

voire ravi à plusieurs titres. «Parce que d'abord il fallait trouver une issue à ce vieux problème» dit-il et ensuite «par l'expression nette de la population» qui, avertit-il en revanche, «ne sera pas sans conséquences financières sur les comptes des Brenets».

Il aurait été «chifonné» que la décision bascule dans un camp ou un autre «à quelques pour cent près» dit-il. Mais, «quelle que devienne la situation financière du village d'ici quelques années, nous pourrions toujours rétorquer que le peuple l'a voulu» commente M. Dehon.

Celui-ci rappelle encore que le référendum n'avait été lancé que dans le but d'offrir à chacun le loisir de s'exprimer sur un tel crédit d'une telle importance, qui à ses yeux constitue «un investissement démesuré par rapport aux possibilités de la commune». (jcp)

PARTI PRIS

Gagner un grand prix

Le score enregistré en faveur du projet de la nouvelle halle de sport des Brenets réjouit aussi bien ses partisans que ses «adversaires». Tant il est net: deux tiers de oui contre un tiers de non. La situation maintenant clarifiée sur le plan législatif permet en effet aux seconds de logiquement rejeter la responsabilité de cette décision sur les électrices et électeurs.

Ainsi, lors d'un possible et futur budget communal déficitaire ils pourraient un jour s'autoriser à affirmer à son égard: attention, nous vous avons prévenu!

Car, ce n'était que pour associer la population à une telle dépense que nous avons lancé ce référendum ont toujours expliqué les libéraux-ppn et les socialistes.

Le corps électoral s'est effectivement déclaré. Dans un sens sans doute contraire à ce que les initiants souhaitaient. Ceux-ci, représentés aussi bien au sein de l'exécutif que du législatif, devront malgré tout se soumettre à son verdict et dès lors œuvrer communément à cette

nouvelle réalisation. Bien qu'elle entraîne même des divisions parmi le Conseil communal.

Tous ses membres devront se souvenir que la grande majorité des jeunes du village, membres actifs des sociétés sportives ont apporté leur «oui» dans le plateau de la balance.

Inutile par ailleurs d'être rançunier à l'égard des dossiers que la nouvelle formation du groupe brenassier a menés à bien en à peine plus d'une demi-légis-

lature: l'arrivée d'eau du Sivamo, l'alimentation du village par le gaz naturel, la prochaine installation de télévision par câbles... Et maintenant une nouvelle halle, avec la quasi certitude de la transformation de l'ancien bâtiment, sous la gare, en une salle de spectacles.

Autant applaudir et s'accrocher pour tirer à la même corde. Même avec de solides dépenses à la clé Les Brenets se sont engagés dans un super grand prix pour lequel ils partent potentiellement vainqueurs.

Jean-Claude PERRIN

Ohé les Huguenin, on vous demande!

Prière de contacter un descendant hollandais

Les Huguenin du Locle ont vraiment bien roulé leur bosse. L'un d'eux, Abraham, avait émigré aux Etats-Unis au XVIIIe siècle. Son dernier descendant, Edward, natif de Caroline du Sud, est parti sur ses traces en revenant dans la Mère-Commune (comme nous l'écrivions en mars). Un autre Huguenin, Louis, était parti aux Pays-Bas. L'un de ses descendants est aussi en quête de ses racines.

L'autre jour, nous avons reçu à la rédaction une lettre signée de François A. Carpentier Alting, domicilié à Rotterdam, et vice-président de la Fondation huguenote des Pays-Bas. Cette fondation a pour but de stimuler l'histoire des réfugiés wallons et des Huguenots et de maintenir les traditions qu'ils ont apportées aux Pays-Bas.

Or, M. Alting nous indique qu'il est descendant de la famille Huguenin originaire du Locle. Il

a réussi à remonter jusqu'à son ancêtre Louis Huguenin, né au Locle en 1735. Il était soldat au régiment du colonel Sandoz, chef des gardes suisses au service de la Hollande, et membre de l'église wallonne (francophone) de La Haye.

Ce Louis Huguenin annonçait son mariage, le 7 juillet 1765 à La Haye, avec Jeanne Françoise Reyroux (ou Rayroux, ou Rayval). M. Alting, continuant ses recherches, a écrit à diverses archives en Suisse. En lisant le bottin du téléphone, il a découvert qu'il y avait une quantité de Huguenin au Locle: pas possible de tous les contacter.

Cependant, M. Alting serait heureux que tout membre de cette famille Huguenin ou toute personne s'occupant de sa généalogie lui écrive, à l'adresse suivante: François A. Carpentier Alting, Rochussenstraat 135 a, 3015 EJ Rotterdam, Pays-Bas. (cld)

SERVICES

LE LOCLE

Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
Bibliothèque de la ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
Pharmacie d'office: Coopéra-

tive, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ☎ 31 10 17.

FRANCE FRONTIÈRE

La série noire se poursuit

118 licenciements à France-Ebauches

Un mois après la mise en chômage partiel de 400 salariés, le groupe horloger France-Ebauches, fabricant de mouvements de montres, vient d'annoncer 118 licenciements, dont 59 à Maiche, 55 à Valdahon et 4 à Besançon. «Nous avons été abasourdis par la nouvelle», réagit un membre du comité d'entreprise.

France-Ebauches licencie, un nouveau coup porté à l'emploi dans le Haut-Doubs, des gens en état de choc après la fermeture de Kiplé, la perspective de liquidation de Cattin, l'avenir préoccupant de CFBM à Dampierhard et le dépôt de bilan de Frésard Panetton à Charquemont, soit 350 emplois.

Logiquement, ces mesures de licenciement n'auraient pas dû intervenir avant fin octobre, échéance que s'était fixée la di-

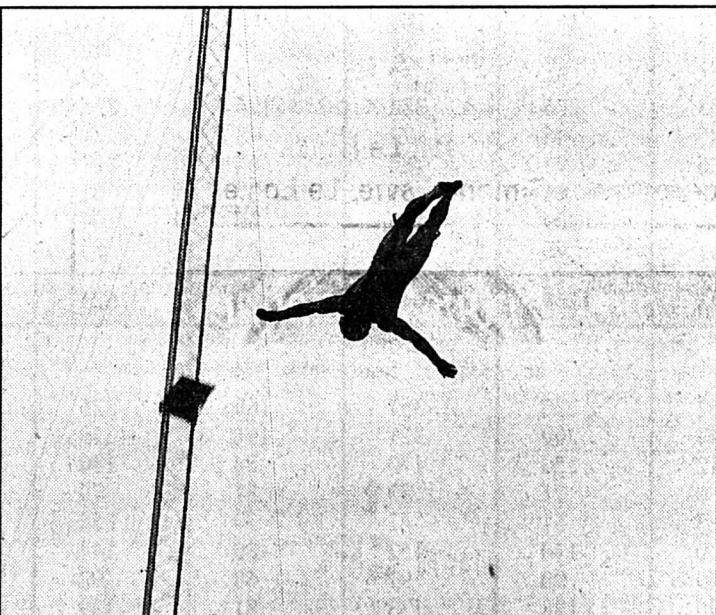
rection à la suite du chômage partiel accompagné en outre d'une réduction du niveau de production à 750.000 mouvements par mois.

France-Ebauches entend examiner les possibilités de mise en préretraite pour limiter l'impact social des licenciements. Le comité central d'entreprise est convoqué à nouveau pour le 1er octobre par la direction du groupe, à qui l'on prête l'intention de mesures supplémentaires. «Il y a encore trop de monde par rapport au travail à faire», confie un membre du personnel.

A titre de comparaison, Parrenin à Villers-le-Lac produit 700.000 mouvements par mois avec 100 personnes et France-Ebauches grosso modo la même quantité avec 660 salariés. (pr.a)

Compétition à «eau risques»

Plongeurs à 25 mètres sous une pluie battante



Je ne pars pas, je vole... (Favre)

Sur un ahurissant double saut périlleux et demi avec demi-ville - et en partant, à 25 mètres, sur appui des deux mains - le Mexicain Antonio Sanchez a remporté cette première Coupe du monde de plongeurs de super haut-vol, organisée ce week-end au Locle par le recordman du monde de plongeur Olivier Favre et son équipe. Le suspense était de qualité. La pluie aussi!

Le public était en parfaite osmose avec les plongeurs: il pleuvait tellement hier en fin d'après-midi que tout le monde baignait quasi dans la même eau. Samedi, c'était nettement moins pire: la pluie a même daigné réserver quelques éclaircies. Tout là-haut, à 25 mètres, les plongeurs jouaient avec une cavalcade de nuages. Toujours quelques secondes de suspense, voire d'angoisse, pendant qu'ils se concentraient, immobiles,

avant de s'élancer...pour se réceptionner dans une eau de 14 degrés.

Hier, le ciel avait lâché les bombes: des conditions plus exécrables, cela aurait été difficile. Mais Olivier Favre l'avait bien dit: cette compétition aurait lieu par n'importe quel temps, sauf en cas de cyclone!

IL A PLONGÉ QUAND MÊME

Les dernières manches du concours de plongeur en synchro (le premier organisé en Suisse) se sont encore déroulées dans des conditions passables, permettant d'admirer de forts jolies performances. Mais la dernière manche de la Coupe, à 25 mètres, a réservé des frayeurs quand même. Un vrai temps de fin du monde: ciel noir, pluie battante, le vent en train de se lever... On n'y voyait plus goutte.

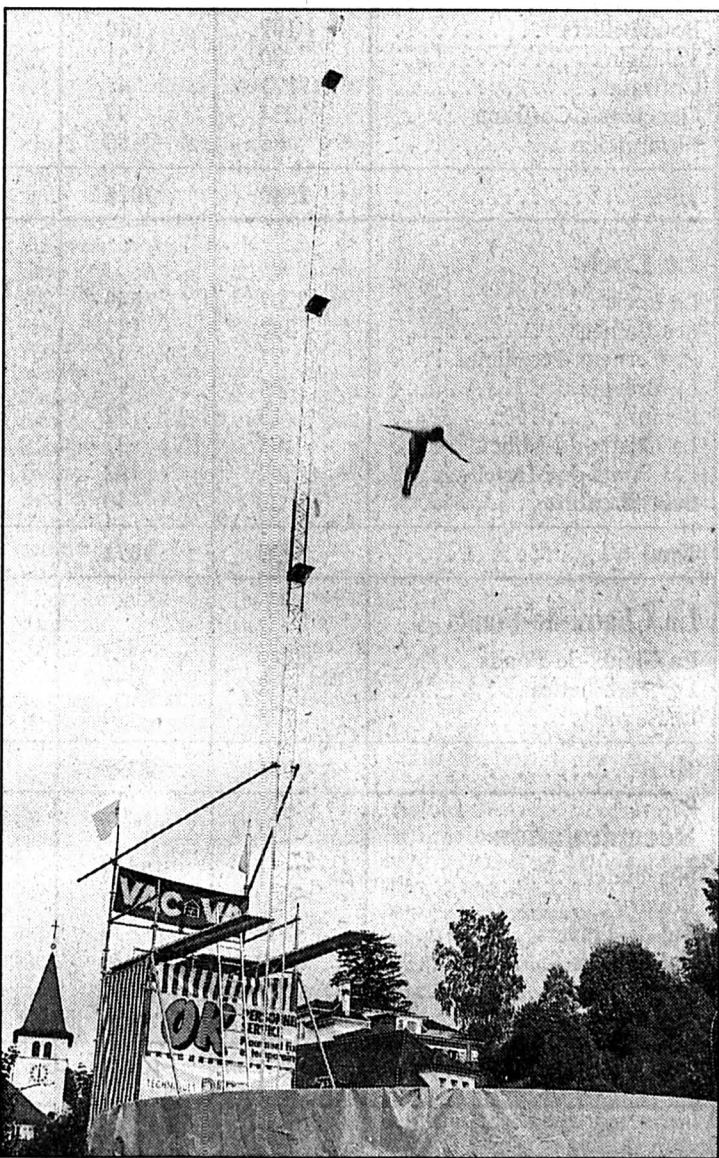
Le Mexicain Ivan Alvarez (18 ans) était déjà juché sur sa plateforme lorsqu'Olivier Favre a décidé de tout stopper, en attendant que la pluie s'arrête un peu. Rien à faire! Malgré les objurgations, le benjamin des champions - pourtant peu habitué à la météo des Montagnes neuchâteloises - a pris son envol et a exécuté un saut superbe. On était bien soulagé de le voir sortir du bassin sans mal...

qui a plongé quand même. Bel esprit sportif. (cld)

PALMARÈS

Coupe du monde de plongeurs de super haut-vol. - 1. Antonio Sanchez, Mexique, 274,20 pts; 2. Tom Michael, USA, 254,35; 3. Ken Grove, Australie, 245,55; 4. Gottfried Anetter, Autriche, 224,20; 5. Todd Bates, USA, 204,45; 6. Ivan Alvarez, Mexique, 204,05; 7. Richard Gohier, Canada, 196,80; 8. Pierre-André Stœkli, Suisse, 142,20; 9. Alain Lobet, France, 138,60; 10. Jean-Claude Schramm, France, 120.

Plongeur synchro. - 1. Stéphanie Keller et Michel Bonnin, 186 pts; 2. Alain Lobet et Didier le Metayer, 168,5; 3. Isabelle Jagoux et Pascal Bourquin, 168,5; 4. Antonia Sanchez et Ivan Alvarez, 165; 5. Reto Hotz et Christian Lienberger, 153,5.



Choc en retour dans une seconde. (Imp)

(Favre)

Décès de la doyenne du canton

La doyenne du canton, Mme Hélène Rufener, qui était entrée dans sa 106e année le 21 août dernier vient de s'éteindre. Mme Rufener avait toujours laissé ses papiers aux Brenets bien qu'elle soit pensionnaire de La Résidence, au Locle, depuis plusieurs années.

Chaux-de-Fonnière de naissance, Mme Rufener née Leder le 21 août 1885 avait notamment vécu dans la ferme des Pérlards sur la commune de La Chaux-de-Fonds. Couturière de

formation, elle avait épousé Jean-Henri Rufener et le couple avait ensuite vécu près de 25 ans en Suisse alémanique.

C'est là qu'Hélène Rufener avait adopté son fils, Don Guillaume Carloni, ex-officier armé de l'armée italienne. Celui-ci, demeurant à Boston, aux Etats-Unis a toujours gardé des contacts étroits avec sa mère adoptive, et a toujours assisté à ses anniversaires, comme il l'a encore fait cette année.

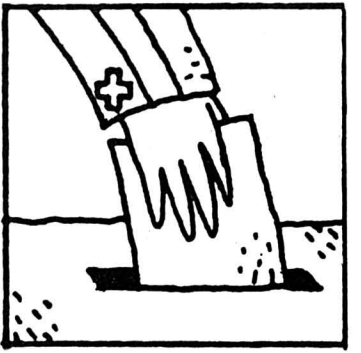
(Imp)

	Crédit de 48.330.000 francs pour l'Université		Crédit de 46 millions réorganisation services de l'Etat		Loi sur la Caisse de pension de l'Etat		Crédit de 6.320.000 francs pour subventions travaux d'améliorations foncières		Introduction d'une communauté tarifaire		Droits politiques et loi sur les communes	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Neuchâtel												
Neuchâtel	5686	2065	2982	4596	5228	2092	4502	2792	4902	2366	3284	4331
Hauterive	509	114	195	414	406	187	394	201	386	205	247	363
Saint-Blaise	721	176	316	567	628	235	597	259	579	270	371	519
Marin-Epagnier	573	195	257	505	532	207	442	278	471	254	280	480
Thielle-Wavre	127	20	63	82	95	45	102	35	100	40	74	72
Cornaux	293	131	152	263	286	121	244	155	273	127	155	258
Cressier	273	114	135	246	244	127	253	113	217	146	142	242
Enges	70	28	31	66	65	26	71	21	77	18	38	60
Le Landeron	667	194	324	522	513	291	518	306	538	265	357	505
Lignières	116	47	57	104	94	62	114	44	93	64	78	87
Total	9035	3084	4512	7365	8091	3393	7237	4204	7636	3755	5026	6917
Boudry												
Boudry	920	326	487	737	813	339	706	456	766	377	457	753
Cortailod	794	264	404	639	694	300	669	336	668	321	426	617
Colombier	934	284	457	740	822	328	757	387	785	351	483	731
Auvernier	412	82	215	272	343	115	352	119	315	150	263	223
Peseux	963	386	455	871	854	398	746	514	787	460	463	861
Cor.-Cormondèche	816	271	409	662	738	296	715	319	706	327	466	613
Bôle	421	105	223	284	360	134	341	149	335	149	230	291
Rochefort	226	83	125	173	215	78	197	97	202	86	132	168
Brot-Dessous	18	32	17	32	30	17	21	24	23	23	12	36
Bevaix	651	237	316	557	593	236	587	266	577	252	348	527
Gorgier-Chez-le-Bart	356	144	168	324	307	165	353	128	301	165	219	277
Saint-Aubin-Sauges	396	150	222	318	343	171	344	176	355	154	250	287
Fresens	36	18	14	40	29	22	46	6	36	15	22	31
Montalchez	29	20	16	30	20	20	40	7	27	14	19	25
Vaumarcus	37	26	20	44	37	28	45	18	36	26	22	43
Total	7009	2428	3548	5723	6198	2647	5919	3002	5919	2870	3812	5483
Val-de-Travers												
Môtiers	204	96	151	141	195	91	172	111	176	103	133	164
Couvet	428	173	323	267	415	159	370	213	354	212	226	371
Travers	198	94	137	152	180	99	192	94	152	115	117	171
Noiraigue	76	22	37	62	58	37	56	40	43	50	30	68
Boveresse	54	28	35	46	52	29	47	35	42	35	34	49
Fleurier	450	172	333	286	388	196	375	218	391	185	285	342
Buttes	73	51	75	46	72	48	77	45	75	42	48	77
La Côte-aux-Fées	108	56	86	73	84	64	117	36	90	58	61	101
Saint-Sulpice	68	31	58	41	57	37	62	33	63	32	31	69
Les Verrières	95	78	66	109	105	66	104	67	86	80	57	119
Les Bayards	51	38	41	46	43	42	53	33	46	31	35	49
Total	1805	839	1342	1269	1649	868	1625	925	1518	943	1057	1580
Val-de-Ruz												
Cernier	394	160	262	286	357	165	325	211	397	132	268	275
Chézard-Saint-Martin	356	103	244	209	331	111	313	115	344	83	219	228
Dombresson	199	78	112	156	170	84	180	78	175	82	130	148
Villiers	87	37	50	71	85	31	79	37	84	34	58	64
Le Pâquier	48	28	23	51	41	29	54	21	44	24	35	42
Savagnier	176	66	100	-140	152	80	144	89	144	81	90	147
Fenin-Vilars-Saules	123	30	59	90	92	48	92	50	110	32	74	78
Fontaines	148	73	90	128	133	81	139	73	124	88	69	149
Engollon	22	11	14	17	15	17	25	8	15	16	14	18
Fontainmelon	234	84	148	164	221	85	195	112	212	92	149	169
Les Hauts-Geneveys	164	69	100	129	148	65	140	83	155	70	105	126
Boudevilliers	107	40	75	70	88	48	117	28	91	41	76	71
Valangin	80	51	47	80	80	39	70	53	80	44	46	85
Coffrane	123	47	72	95	97	57	117	42	114	44	78	89
Geneveys-s/Coffrane	234	99	151	175	224	91	207	111	222	92	129	205
Montmollin	85	50	58	71	76	53	76	54	77	49	51	79
Total	2580	1026	1605	1932	2310	1084	2273	1165	2388	1004	1591	1973
Le Locle												
Le Locle	2207	649	1816	985	2033	701	1777	937	2014	662	1386	1428
Les Brenets	332	133	277	178	320	125	299	146	307	124	242	216
Le Cerneux-Péquignot	71	36	63	46	60	42	76	32	57	47	48	59
La Brévine	84	53	68	68	76	56	98	38	64	68	52	84
Bémont	13	22	9	26	10	22	22	13	16	17	8	26
La Chaux-du-Milieu	105	37	85	58	90	45	113	25	100	38	72	66
Les Ponts-de-Martel	252	102	233	124	223	116	248	101	238	88	174	175
Brot-Plamboz	29	40	28	38	34	30	53	15	36	28	22	46
Total	3093	1072	2579	1523	2846	1137	2686	1307	2832	1072	2004	2100
La Chaux-de-Fonds												
La Chaux-de-Fonds	6819	2297	6386	2702	6428	2247	5848	2832	6546	2054	4373	4827
Les Planchettes	38	27	33	30	37	26	45	20	36	26	33	34
La Sagne	178	70	149	96	150	81	172	64	169	59	110	139
Total	7035	2394	6568	2828	6615	2354	6065	2916	6751	2139	4516	5000
Récapitulation												
Neuchâtel	9035	3084	4512	7365	8091	3393	7237	4204	7636	3755	5026	6917
Boudry	7009	2428	3548	5723	6198	2647	5919	3002	5919	2870	3812	5483
Val-de-Travers	1805	839	1342	1269	1649	868	1625	925	1518	943	1057	1580
Val-de-Ruz	2580	1026	1605	1932	2310	1084	2273	1165	2388	1004	1591	1973
Le Locle	3093	1072	2579	1523	2846	1137	2686	1307	2832	1072	2004	2100
La Chaux-de-Fonds	7035	2394	6568	2828	6615	2354	6065	2916	6751	2139	4516	5000
Total canton	30557	10843	20154	20640	27709	11483	25805	13519	27044	11783	18006	23053

Participation au scrutin en %: 41,32

Décentralisation: coup Bas pour le Haut

Quatre «oui» et deux «non» pour les votations cantonales



Les six objets cantonaux soumis à votation aux Neuchâtelais ce week-end présentaient une intensité variable compte tenu de leur nature et de leurs implications politiques et économiques respectives. A l'évidence, la réorganisation et la décentralisation de l'administration cantonale, couplée à l'éligibilité des étrangers, occupent le devant de la scène. Mais ces deux rejets de portée majeure ne doivent pas occulter les quatre oui décernés à l'Université, à la communauté tarifaire, au crédit agricole ainsi qu'à la Caisse de pensions de l'Etat. Le taux de participation - 41.32% - peut être qualifié de satisfaisant. Quoique l'impact de certains des objets, tant cantonaux que fédéraux, aurait à lui seul mérité de l'étoffer.

L'échec du projet de réorganisation et de décentralisation de l'administration cantonale neuchâtelaise, incontestablement, est lourd de signification politique et économique. Par districts, il apparaît comme toute très logiquement que La Chaux-de-Fonds, Le Locle et le Val-de-Travers se soient prononcés en faveur d'une mesure dont ils étaient les bénéficiaires. Si les résultats enregistrés dans le Val-de-Ruz attestent d'un pâle refus, les deux districts du Littoral que sont Neuchâtel et Boudry ont attisé avec netteté la braise d'un «non» qui confirme avec vigueur que le problème Haut-Bas du canton est plus qu'une vue de l'esprit. Aucune commune dans ces deux districts, ne fut-ce qu'une! n'a en effet donné son aval au projet concocté par Francis Matthey.

Il convient cependant de noter que seules 486 voix, chiffres neuchâtelais globalement considérés, séparent les rejetants des acceptants. Négative sur le fil, cette sanction constitue l'achèvement d'un long débat mettant en scène fonctionnaires mécon-

tents certes, mais aussi radicaux divisés. On se souvient du récent conclave qui a mis en lumière les profondes divergences opposant sur ce point Haut et Bas, les premiers se distançant des seconds sur ce point.

OCCASION PERDUE

Une scission que l'on retrouve, radicale toujours, sur la question de l'éligibilité des étrangers.

La encore, les cousins des libéraux-ppn s'étaient distingués à la même occasion: le radicalisme du Haut avait clairement manifesté sa volonté d'ouverture contre les parents du Bas. A la lumière des chiffres pris globalement, tous les districts ont dit «non» à cet objet. Seules cinq communes se situent sur le dessus du panier, qui ont accepté d'octroyer le droit d'éligibilité aux étrangers au sein des législatifs communaux: Thielle-Wavre, Auvernier, Boudevilliers, Les Brenets et La Chaux-du-Milieu. Si le rejet de ce qu'il faut légitimement appeler une véritable «première» peut être interprété comme un manque de

confiance de la population face aux étrangers, force est de ne pas pousser le trait en qualifiant la majorité rejetante de raciste.

Ceci précisé, il convient de replacer le problème dans son contexte, élargi à la très rapide mutation européenne dans laquelle le canton est partie prenante. Et là, les opposants à l'octroi de ce droit ont à coup sûr amputé Neuchâtel d'un sensible renforcement positif en termes d'image. A plus forte raison que, bien qu'il n'y en a point comme nous, force est de ne pas oublier qu'à nos frontières, le processus de construction européenne va vite, très vite. Une frilosité un peu moins marquée aurait été signe d'une bonne compréhension des enjeux économiques continentaux auxquels notre industrie est intimement liée.

SANS L'OMBRE D'UNE HÉSITATION

Le principe d'une communauté tarifaire pour les transports en commun du canton de Neuchâtel a été accepté par le peuple sans l'ombre d'une hésitation.

Neuchâtel devient ainsi le quatorzième canton à emprunter une voie qui devrait revigorer le recours aux transports publics.

Pour rappel, l'abonnement cantonal était voté par le Grand Conseil en juin dernier. Le survol des résultats chiffrés laisse curieusement apparaître le refus exprimé par quelques communes isolées, telles La Brévine, Bémont, Noiraigue ou encore Engollon. Brot-Dessous offre le seul match nul recensé sur cet objet! Un refus d'apparence paradoxale, tant il est vrai que ces

communes-là, excentrées, ont tout intérêt à pouvoir bénéficier des services de transports en commun compétitifs. Les Neuchâtelais ont donc massivement approuvé la naissance d'une politique des transports cohérente.

Le crédit de 6,32 mios voué aux améliorations foncières a rencontré un écho populaire qui ne prête pas flanc à discussion.

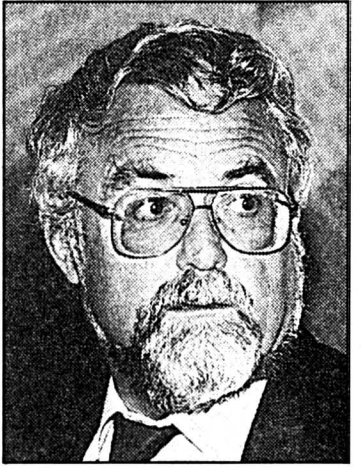
Quatorzième du genre, il est vrai qu'il s'inscrit dans la continuité d'une meilleure utilisation du sol dans le canton. Il permettra de parachever les travaux débutés en 1985 à Boudevilliers et à Montalchez, où il a été procédé à un remaniement parcellaire, à l'installation de canalisations et à la création de chemins. Ce crédit permettra de mettre un terme à ces travaux. Opération similaire devra être entreprise à Cof-

frane, les Geneveys-sur-Coffrane et Fontaines, alors que dans la Béroche, il s'agira de créer un réseau d'eau sous pression relié à Provence (VD) et aux réservoirs de Montalchez et Fresens.

Ample acceptation enfin pour la révision de la Caisse de pensions de l'Etat, qui sera techniquement adaptée aux réalités juridiques, sociales et économiques d'aujourd'hui. Les changements portent pour l'essentiel sur le service des prestations versées en cas de retraite, d'invalidité ou de décès, sans oublier la question du libre-passage. La nouvelle loi introduit encore la notion d'égalité hommes-femmes, dont la retraite possible à 62 ans. Globalement, elle est une mise à jour en profondeur de remaniements jusque-là sectoriels. (pbr)

DÉCENTRALISATION

Francis Matthey: «Rien résolu!»



Francis Matthey note que «ce résultat va créer des turbulences et des difficultés au niveau cantonal, car le score est serré». La situation à futur? «Le peuple a décidé, mais nous n'avons rien résolu! Les problèmes d'équipement et de relocalisation subsistent.

L'amélioration du fonctionnement des services de l'Etat est nécessaire» note le conseiller d'Etat. «Elle devra être effectuée de toutes façons! Mais elle coûtera plus cher que prévu». La résolution du problème «sera politiquement et administrativement plus difficile. Il ne faut pas non plus oublier que par rapport à l'éventuelle décentralisation de l'Office fédéral de la statistique, Neuchâtel est aujourd'hui dans une situation plus délicate». (pbr)

Université: un crédit pour une faculté concurrentielle

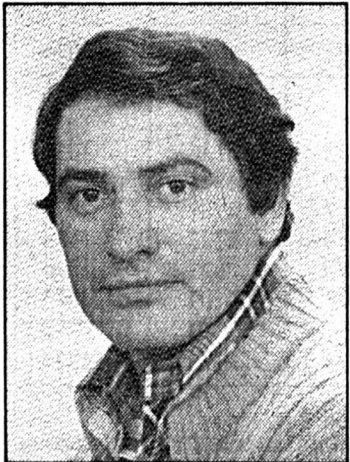
L'Université de Neuchâtel, si elle est la plus petite de Suisse, n'en est pas moins l'égale de ses consœurs helvétiques, le fait a été démontré à maintes reprises. L'aval donné par les citoyens qui se sont déplacés jusqu'aux bureaux de vote au crédit de 48,33 millions destiné à la Faculté des sciences est heureux. Tant il est vrai que cette branche de notre alma mater est la dernière, au plan national, à ne pas avoir été modernisée. Quantité négligeable, seules deux communes rurales se sont singularisées en exprimant leur

rejet du crédit: Bémont et Brot-Plamboz. Leur vote ne ternit cependant aucunement l'excellente et claire compréhension qu'ont eue les Neuchâtelais de l'enjeu soumis à leur appréciation, puisque tous les districts sans exception se sont prononcés en faveur d'une faculté de premier plan concurrentielle. A relever, toutes comparaisons gardées, les différences proportionnelles entre acceptation et rejet selon que les districts soient de vocation plutôt agricole pour les uns, plutôt urbaine pour d'autres. (pbr)

DROIT D'ÉLIGIBILITÉ

Vitaliano Menghini: «Une porte s'est refermée»

Aujourd'hui, une porte s'est refermée dit le président de la Colonie libre italienne. Le monde de l'immigration en éprouve un peu d'amertume. Nous regrettons que ce résultat ait été conditionné par la démagogie et la mystification distillées par les Démocrates suisses (ex-Action nationale), qui ont laissé croire aux Neuchâtelais que n'importe quel étranger aurait pu être élu et malheureusement réussi à faire focaliser sur l'immigré - le bouc émissaire - toute la frustration d'une frange de la population en proie à des difficultés économiques. Ce refus va aussi à l'encontre des intérêts de la population neuchâtelaise et suisse dans le cadre de l'ouverture européenne. Nous espérons enfin que le choix des Neuchâtelais n'influencera pas négativement les démarches que d'autres cantons envisagent d'entreprendre à ce sujet.



Lonny Flückiger: «Rester chez soi»



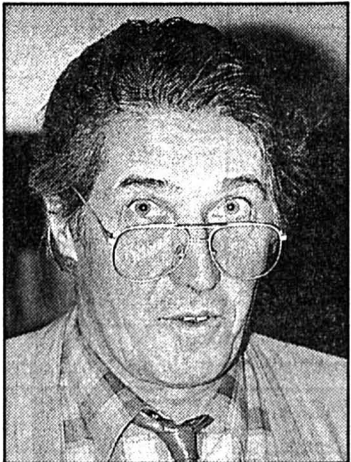
C'est la victoire du peuple, pas la mienne. Un coup de tête contre les élus, les politiciens. C'est aussi la volonté de montrer qu'on veut rester chez soi, et décider nous-mêmes. Dès que les Suisses protestent contre les étrangers, ils se font traiter de racistes. Peut-être qu'ils ont voulu, une fois, montrer qu'ils ne sont pas d'accord, au travers de l'urne, parce que c'est anonyme.

La droite nous a dénigrés et a dit qu'on était enfantins et dangereux. Par contre, j'ai trouvé la gauche correcte, elle ne nous a pas salis. D'un autre côté, à droite, certains, comme les radicaux, étaient contre, mais ils nous traitaient d'extrémistes. Alors, ce n'est pas des gens honnêtes. La droite, elle s'est dévoilée. C'est cela qui est le plus positif pour moi. On voit maintenant ce qu'est cette droite, une partie du moins, pas toute.

CRÉDITS POUR L'UNIVERSITÉ

J.-P. Ghelfi: «Un témoignage de confiance»

Je n'ai jamais douté un instant que le crédit serait très largement accepté. Disons que le résultat va peut-être au-delà de ce que j'espérais. Ce n'est pas la première fois qu'en dépit de l'ampleur des crédits, le peuple neuchâtelais comprend l'importance de cet investissement. L'Université représente de ce point de vue là un des éléments essentiels de tout l'effort de développement, de promotion économique. En l'occurrence, le crédit, qui concerne la Faculté des sciences, est tellement directement lié aux problèmes industriels et scientifiques qui se posent au monde d'aujourd'hui qu'il était souhaitable que ce crédit soit accepté. C'est un témoignage de confiance à l'égard de l'université afin qu'elle mène une politique proche des préoccupations que les gens peuvent avoir quant à leur avenir.



Jean Cavadini: «Divine surprise»



Le crédit universitaire? «Une divine surprise! Le Conseil d'Etat était soucieux quant au montant soumis au peuple.

»Mais avec 72% de suffrages exprimés, le résultat est encourageant.

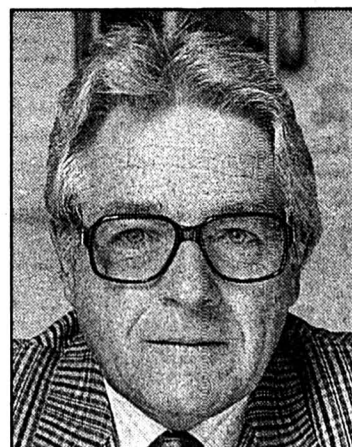
»La Faculté des sciences de l'Université pourra tenir son rôle dans l'offre universitaire suisse» relève Jean Cavadini, responsable de l'Instruction publique. Et de poursuivre: «La position de Neuchâtel s'en trouve renforcée au plan fédéral.

»Les propositions d'engagement que la Confédération doit faire en faveur du Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) trouveront ainsi une légitimité, grâce à l'appui des Neuchâtelais à la restructuration de la Faculté des sciences». (pbr)

TRANSPORTS PUBLICS

Raymond Mizel, chef de l'Office cantonal des transports: «Important, mais...»

«Je suis très satisfait du vote massif des Neuchâtelais en faveur de l'introduction d'une communauté tarifaire cantonale. Celle-ci deviendra la 14e de Suisse et, selon toutes probabilités, elle pourra voir le jour le 1er mars 91. L'abonnement général cantonal est un des composants nécessaires à la mise en place d'une véritable politique neuchâtelaise des transports permettant d'augmenter l'attractivité des transports publics. L'introduction d'une communauté tarifaire ne suffira cependant pas à elle seule à donner toute la compétitivité voulue aux transports publics urbains. Il appartiendra donc aux collectivités publiques de prendre toutes les mesures utiles qui permettront aux compagnies concernées d'améliorer leurs prestations dans ce sens.»



Michèle Berger: «Une bonne chose pour le Parti radical»



Je suis satisfaite du résultat. C'est une bonne chose pour le Parti radical, qui a su marquer une opposition à ce projet. Nous avons toujours dit que nous étions pour une réorganisation des services de l'Etat, mais que nous étions opposés à une décentralisation. Ce n'est pas une catastrophe. Il y a des possibilités quand même pour utiliser les bâtiments de Serrières et je ne verrais pas d'un mauvais œil que le Conseil d'Etat revienne avec un projet concernant une réorganisation de certains services de l'Etat dans les bâtiments de Serrières.

On voit un clivage entre le Haut et le Bas. Ce n'était l'objectif du refus de cette décentralisation, de notre part. On est tout à fait d'accord de privilégier certaines régions du canton, quand il y aura une possibilité.

Des écarts en crescendo

Votations énergétiques: le triple «oui» des Neuchâtelois

Les objets énergétiques fédéraux - deux initiatives et l'article constitutionnel - ont tous été acceptés par l'ensemble des districts neuchâtelois, bien que parfois il s'en est fallu d'un atome pour faire basculer le résultat final. A relever les écarts entre aval et rejet sur les votations relatives à l'énergie, qui vont crescendo entre abandon de l'atome et article constitutionnel.

Les chiffres comparés d'acceptants et d'opposants exprimés par le souverain cantonal suivent une courbe qui va crescendo, selon qu'il s'agit de rejeter franchement le recours à l'énergie nucléaire ou qu'il s'agit de se donner un temps de réflexion.

L'initiative préconisant la mise au rancart de l'énergie d'origine nucléaire («Pour un abandon progressif de l'énergie atomique») récolte ainsi, par districts, des majorités qui ne sont pour le moins pas écrasantes. Boudry se prononce en sa faveur à 53 voix près! Le vote par communes révèle des résultats partagés et parfois très serrés, à la mesure du caractère très catégorique et sans nuances des propositions de l'initiative. Partisans et opposants se tiennent en effet souvent à une poignée de voix. La majorité des communes ayant refusé l'initiative pour un abandon de l'énergie atomique se trouve sur le Littoral, dans les districts de Neuchâtel et de Boudry. Au total, elles

sont 25 à avoir désavoué l'initiative.

Le moratoire («Halte à la construction de centrales nucléaires») met quant à lui en lumière des scores déjà plus différenciés, une différenciation qui s'explique par le postulat en apparence plus modéré que propose le texte. Qui rencontre, proportionnellement à la première initiative, un nombre sensiblement plus élevé de partisans. Le délai de réflexion qu'il sous-tend en matière de nucléaire, rassurant car moins brutal que l'abandon pur et simple, a marqué des points auprès du souverain neuchâtelois. Douze communes ont manifesté leur rejet du moratoire nucléaire.

Un souverain qui a encore accentué l'écart, par chiffres interposés, sur la question de l'article constitutionnel. La proportion d'acceptants s'avère très nette par rapport aux votants qui se sont prononcés à l'encontre d'un ancrage de notre politique énergétique pour les décennies à venir dans la Constitution. Seule la commune de Bémont a rejeté l'article!

Quatrième objet fédéral, la modification de la loi sur la circulation routière n'a pas rencontré d'embûches. Un parcours sans faute conforme à la vive et légitime sensibilité vécue par le canton sur les questions touchant aux transports et voies de communication. (pbr)

INITIATIVES ANTINUCLEAIRES

Jacques Rognon: «Un certain réalisme» **François Bonnet: «Non à la fuite en avant»**

Le directeur de l'ENSA n'est pas très surpris du résultat. On pouvait s'attendre à ce que le moratoire remporte une faible majorité. En rejetant l'initiative pour un abandon du nucléaire, le peuple a montré un certain réalisme. Il n'a pas suivi ceux qui prétendaient qu'il était facile de remplacer à terme 40 % de notre approvisionnement en électricité. L'option nucléaire reste donc ouverte. Je suis néanmoins déçu des résultats du canton de Neuchâtel, d'autant plus qu'il dépend en hiver à raison de 47 % de l'énergie nucléaire pour son électricité.

En ce qui concerne le moratoire, il sera intéressant de voir si les partisans de cette pause aideront les responsables de l'approvisionnement en énergie dans la recherche de solutions acceptables. L'ENSA poursuivra son effort d'information et apportera sa contribution à une politique énergétique raisonnable.

Ecologie et liberté enregistre avec satisfaction le résultat du vote sur l'initiative dite du moratoire et sur l'introduction d'un article constitutionnel sur l'énergie. Nous considérons que le peuple suisse a ainsi affirmé un net refus face à la fuite en avant dans l'énergie nucléaire et aux risques qu'elle implique, tant sur le plan de l'exploitation des centrales que sur celui de la gestion des déchets. Nous regrettons bien sûr que l'initiative sur l'abandon progressive de l'énergie nucléaire n'ait pas été acceptée. On peut certes voir dans ce refus une certaine sagesse, celle de ne se fermer a priori aucune porte. Nous sommes cependant convaincus que l'énergie nucléaire est une forme d'énergie non compétitive et nous avons bon espoir que durant les 10 ans du moratoire cette conviction deviendra également celle d'une majorité des citoyens de ce pays.

CIRCULATION ROUTIÈRE

Armand Blaser: «Un oui arraché...» **Delson Diacon: «Un premier point»...**

Qu'en aurait-il été si le peuple avait eu à se prononcer, en absolu, sur la seule augmentation de la largeur des poids lourds? - Manifestement, les autres modifications positives prévues de la loi et le sentiment d'un certain fait accompli, de nombreux véhicules mesurant déjà 2 m 50, ont fait passer la pilule. (...)

A l'avenir, les poids lourds pourront être plus larges. Pourtant, ils sont peu nombreux aujourd'hui les citoyens qui ont ouvert cette porte avec enthousiasme. Ce «oui arraché» pourrait bien être le dernier signe de tolérance, la dernière facilité accordée aux transporteurs routiers...

L'électorat ne s'est pas laissé leurrer par les arguments des opposants, AST en particulier, arguments voulant persuader le peuple qu'un véhicule de 2 m 50 de largeur crée plus d'accidents que celui de 2 m 30.

Prétextant même d'une manière très insidieuse et mensongère que, du fait d'une possible acceptation de cette nouvelle loi, la limitation du tonnage à 28 tonnes ne serait certainement plus respectée.

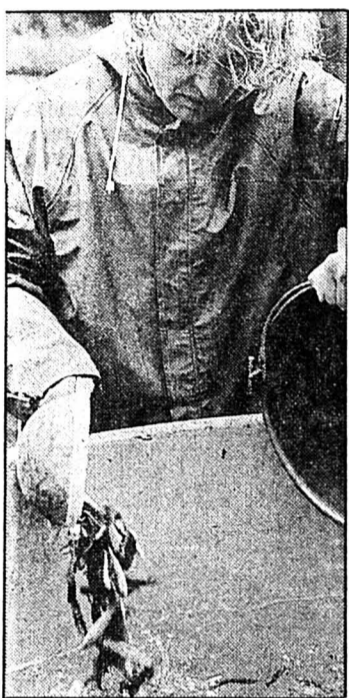
Leur action, en définitive, est un refus global de notre type de société et, ne pouvant la rejeter d'un bloc, ils s'y attendent par fractions.

	Votations fédérales							
	Initiative pour un abandon de l'énergie atomique		Initiative pour un moratoire nucléaire		Article constitutionnel sur l'énergie		Loi sur la circulation routière	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Neuchâtel								
Neuchâtel	4285	3327	4508	3083	5510	1927	5105	2405
Hauterive	291	310	327	277	414	182	406	194
Saint-Blaise	399	480	465	412	630	225	654	211
Marin-Epagnier	370	377	413	333	519	197	522	220
Thielle-Wavre	83	60	91	53	101	40	91	44
Cornaux	212	215	222	205	275	136	306	115
Cressier	170	210	176	203	252	123	280	97
Enges	41	54	44	52	70	25	70	27
Le Landeron	410	454	450	414	568	261	592	264
Lignières	73	93	84	83	99	66	110	55
Total	6334	5580	6780	5115	8438	3182	8136	3632
Boudry								
Boudry	678	562	696	535	851	323	830	383
Cortailod	525	528	575	474	709	309	754	281
Colombier	575	629	617	589	844	336	830	353
Auvernier	231	258	259	231	337	142	331	140
Peseux	645	686	667	665	831	449	881	410
Corcelles-Cormondèche	509	553	556	502	734	295	738	304
Bôle	240	274	254	260	350	149	343	162
Rocheftort	173	126	173	126	213	81	185	110
Brot-Dessous	29	20	29	20	29	20	25	25
Bevaix	430	430	443	418	596	226	580	258
Gorgier-Chez-le-Bart	253	243	262	236	359	129	333	154
Saint-Aubin-Sauges	319	222	328	212	385	142	369	162
Fresens	23	28	28	24	41	11	44	10
Montalchez	24	21	32	14	25	15	29	16
Vaumarcus	22	43	27	37	43	21	46	20
Total	4676	4623	4946	4343	6347	2648	6318	2788
Val-de-Travers								
Môtiers	178	119	184	115	197	88	176	112
Couvét	318	278	315	280	396	175	410	178
Travers	140	150	143	147	191	86	178	110
Noiraigue	54	42	53	44	52	40	63	33
Boveresse	40	41	44	37	52	28	53	30
Fleurier	356	272	372	249	408	187	418	187
Buttes	64	59	65	57	74	48	82	39
La Côte-aux-Fées	91	74	88	77	91	64	102	61
Saint-Sulpice	42	58	46	54	64	34	73	26
Les Verrières	87	89	83	93	96	71	118	58
Les Bayards	53	28	56	26	52	26	59	22
Total	1423	1210	1449	1179	1673	847	1732	856
Val-de-Ruz								
Cernier	315	222	344	196	398	131	339	185
Chézarde-Saint-Martin	250	201	256	194	317	119	334	112
Dombresson	162	109	167	103	181	81	167	102
Villiers	69	51	73	47	89	27	83	36
Le Pâquier	42	33	45	30	53	18	47	25
Savagnier	123	111	141	97	156	78	153	84
Fenin-Vilars-Saules	88	64	98	54	101	42	102	46
Fontaines	113	101	118	97	144	66	155	57
Fontangemelon	18	14	18	14	18	12	20	10
Fontanemelon	188	125	191	119	227	70	182	122
Les Hauts-Geneveys	132	97	130	97	156	61	152	74
Boudevilliers	76	65	84	59	108	33	100	45
Valangin	77	57	78	55	93	34	81	47
Coffrane	92	75	96	73	118	41	111	57
Les Geneveys-s/Coffrane	186	147	196	137	230	90	217	113
Montmollin	67	69	69	65	98	31	80	53
Total	1998	1541	2104	1437	2487	934	2323	1168
Le Locle								
Le Locle	1661	1166	1752	1061	2185	583	1976	825
Les Brenets	256	199	262	192	325	109	305	146
Le Cerneux-Péquignot	50	59	50	58	64	42	73	35
La Brévine	57	82	60	79	78	57	100	36
Bémont	20	16	16	20	13	22	23	12
La Chaux-du-Milieu	64	77	70	72	86	49	95	43
Les Ponts-de-Martel	185	166	187	166	249	89	259	88
Brot-Plamboz	38	30	39	30	41	24	48	21
Total	2331	1795	2436	1678	3041	975	2879	1206
La Chaux-de-Fonds								
La Chaux-de-Fonds	5368	3673	5749	3273	6758	2029	5895	2974
Les Planchettes	31	34	32	34	44	22	48	18
La Sagne	138	104	150	94	179	57	161	82
Total	5537	3811	5931	3401	6981	2108	6104	3074
Récapitulation								
Neuchâtel	6334	5580	6780	5115	8438	3182	8136	3632
Boudry	4676	4623	4946	4343	6347	2648	6318	2788
Val-de-Travers	1423	1210	1449	1179	1673	847	1732	856
Val-de-Ruz	1998	1541	2104	1437	2487	934	2323	1168
Le Locle	2331	1795	2436	1678	3041	975	2879	1206
La Chaux-de-Fonds	5537	3811	5931	3401	6981	2108	6104	3074
Total général	22299	18560	23646	17153	28967	10694	27492	12724
Participation au scrutin: 41,68%								

Opération petits poissons

Plus de 40.000 truitelles mises à l'eau dans le canton

Aidés d'une quinzaine de pêcheurs, le pisciculteur de Boudry, M. Lermurier, a mis à l'eau samedi plus de 40.000 truitelles. Des petits poissons lâchés dans la Basse-Areuse et le Seyon principalement. L'opération «petits poissons» avait aussi lieu à la pisciculture de Môtiers (voir en page 29).



Elevées pour connaître la liberté, momentanément du moins... (Comtesse)

Les truitelles de l'année - 7 mois - mesurent 8 à 10 cm. Dans les bassins de la pisciculture cantonale de Boudry, elles sont pêchées à l'aide du bateau électrique. Les 250 volts de l'appareil, grâce à une eau très conductrice, suffisent à ioniser les truitelles qui, de 80 cm à 1 mètre, viennent se faire prendre...

Elles bénéficient d'oxygène dans le grand récipient qui les recueille. La camionnette du pisciculteur, M. Lermurier, les transporte jusqu'à la liberté...

Une quinzaine de pêcheurs de la Société de pêche de la Basse-Areuse et de celle de Neuchâtel participent à cette opération.

LE SEYON ET L'AREUSE RAJEUNIS

2500 truitelles ont plongé dans le Seyon, à la hauteur de la Rincière, Valangin. 5000 à Champ-du-Moulin, 5000 dans les hauts de Boudry... Au total, 15.000 nagent dans les Gorges et 19.000 dans la Basse-Areuse. Une bonne année moyenne...

D'autres petits canaux ont aussi bénéficié de ce rajeunissement: le canal Rossetti, à Boudry (2000 truitelles), le canal du vivier (1000), et le canal des câbleries (1000).

La semaine passée, M. Lermurier a déjà mis 28.000 truitelles de même grandeur dans le lac, réparties dans la Basse-Areuse, et 5000 dans le port d'Hauterive. Il s'agissait de truites fario du lac, et pas de rivière.

TRUITELLES «SAUVAGES»

La semaine prochaine, une équipe de dix personnes environ reprendra la pêche. Cette fois, les truitelles seront capturées dans un milieu naturel, le canal de Grandchamp. Elles seront remises à l'eau dans l'Areuse, à la hauteur même où elles ont été pêchées. 2000 poissons seulement, mais qui, vu leur état «sauvage», auront plus de chance de survivre.

AO

Plus beau que du cirque

Neuchâtel: soirée de gala pour les cinquante ans de Pro Infirmis

Pro Infirmis Neuchâtel a célébré ce week-end ses cinquante ans d'existence au service de l'handicapé. Vendredi à la Cité universitaire, c'était soirée de gala (voir encadré). Samedi après-midi, «Ce n'est pas du cirque», un spectacle présenté par cinq jeunes handicapés belges, a renvoyé bien des préjugés au rancart...

Dans une pénombre rougeoyante, de son corps porté par la mélodie sourde d'un saxophone, Magali en tutu bleu dessine dans l'espace des arabesques à la grâce infinie. Aux quatre coins de la scène, Alain, Pascal, Nicolas et Vincent, en costume sombre, soutiennent du regard cette danse suave.

«Ce n'est pas du cirque», même si sa structure en numéros séparés est inspirée de celle du cirque, n'est vraiment pas du cirque. C'est plus beau que cela. Parce que les cinq personnages de ce spectacle plein de bruits, d'objets hétéroclites et de cris, sont plus que de simples acteurs qui se rencontrent à travers l'es-

pace et le son. Ce sont des handicapés mentaux qui, au fil de 5 saynètes les voyant chacun tour à tour occuper le devant de la scène, ont réussi à montrer que leur créativité propre pouvait tenir en haleine les quelque 200 personnes qui étaient venues les voir à la Cité universitaire.

Magali - qui suit aussi les cours de danse classique d'une

ancienne ballerine de Béjart - et ses compagnons viennent d'une école pour handicapés mentaux de Bruxelles. Ils fréquentent chaque semaine les ateliers «théâtre» du CREAHM (Création artistique pour handicapés mentaux) dont l'objectif est de promouvoir, diffuser les réalisations et valoriser la personne handicapée mentale pas ses créations artistiques. Objectif

pleinement atteint au vu du spectacle présenté samedi.

Avant que les artistes n'entrent en scène, le directeur de Pro Infirmis Jacques Rollier a procédé à la remise des prix du concours de dessins d'enfants organisé par l'institution dans le cadre des manifestations de son cinquantième anniversaire et auquel plus de 300 «artistes en herbe» ont participé. (cp)

Gala sur rythmes de jazz

Le gala célébrant, vendredi à la Cité universitaire, le cinquantième anniversaire de Pro Infirmis Neuchâtel a été mené tambour battant et rythmes dans le vent grâce à l'orchestre des Amis du jazz de Cortaillod, conduit par le toujours dynamique Henri Dupasquier. Cette soirée, placée sous le signe de la générosité, a vu la participation de près de 150 personnes prêtes à soutenir ce service social. Outre un pantagruélique repas, une vente aux

enchères animée par le fantaisiste Jacques Frey a été organisée lors de l'entracte. Meubles anciens et œuvres d'art de peintres neuchâtelois signées Pierrette Favarger, Henri Matthey-Jonais, Maurice Robert et Francis Roulin ont presque tous trouvé acquéreur et à très bon prix!

Pour terminer cette sympathique veillée consacrée à la gastronomie, à la musique et à la détente, place à la danse sur des mélodies de jazz suscepti-

bles de rappeler de bons vieux souvenirs. Relevons qu'à l'occasion de son jubilé, Pro Infirmis Neuchâtel a pour objectif financier global de récolter le coquet bénéfice net de 300.000 francs. Une opportunité pour chacun de marquer son attachement à une institution au service des personnes handicapées. (pa)

● Pro Infirmis Neuchâtel, Maladière 35, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25.33.88. Ccp: 20-2995-1.

Boudry ouvre sa bourse

Oui au bâtiment communal polyvalent

Le crédit de 1.108.000 francs destiné à la route de la Baconnière a été refusé par 742 non contre 599 oui.

MODÉRATION DE TRAFIC SVP

Les opposants, qui avaient lancé le référendum, estimaient que le projet datait - une dizaine d'années - et qu'on l'avait ressorti des tiroirs sans considérer l'évolution des mentalités. Notamment au niveau de la modération de trafic, qui rejette largement les routes droites et sans obstacles pour des dessertes de quartier. Ils réclamaient une

route plus étroite que les 7 mètres 50 prévus, et un tracé destiné à décourager les chauffards. Leurs arguments ont porté, puisque le projet a été renvoyé par le peuple à ses autorités.

APRÈS CINQ ANS D'ÉTUDES

Les arguments financiers des opposants au crédit de 3.925.000 francs pour un bâtiment polyvalent ont moins touché les Boudryens. Leur générosité permettra de construire un bâtiment étudié depuis cinq ans. Il sera construit au Pré-du-Chêne et regroupera les services

communaux disséminés sur tout le territoire de la ville et souvent dans de très mauvaises conditions. Les premiers bénéficiaires de cet aménagement seront les Services industriels. Les autorités assuraient, dans leur «avis du Conseil communal» répondant aux arguments des référendaires, que cette construction n'aurait pas de répercussion sur le tarif des impôts. Et que les Services industriels (qui supporteront 2/3 des charges) «peuvent absorber une augmentation des charges sans pour autant augmenter le prix de vente de leurs prestations et fourniture». AO

Il était des leurs...

Cortège entre les gouttes à Auvernier

Ambiance Rio avec deux danseuses en grande robe, palmier pour que vous imaginiez le soleil, la mer, le transat sur un peu



Rio à Auvernier, pour imaginer le soleil. (Comtesse)

de sable, et un beau coffre débordant de monnaie... «Il était des nôtres», titrait le char du Comité d'organisation de la

Fête des vendanges d'Auvernier... Et ceux qui auraient déjà oublié les «histoires villageoises» qui prennent si vite la fuite, suivront avec attention le compte-rendu du Tribunal de police de Boudry, dans l'édition de jeudi...

A côté de ce char très «humour noir», il y avait les fanfares, la société de tir (bouchez vos oreilles) et même des canons à... confettis (fermez la bouche).

Et puis quantité de policiers déguisés. Il est célèbre «le flic d'Auvernier»... Les petits gymnastes et les jeunes judokas, des chats masqués, des grappes de raisins bien encadrées, deux vaches de la Grande Sagneule, fanfares, fifres et tambour, chœur d'hommes... Un sympathique cortège dont le second tour a attiré la pluie...

AO

Désalpe humide

Lignièrès: retour des bovidés à grand renfort de sonnailles

Malgré un ciel plus que capricieux, les inconditionnels du folklore étaient nombreux samedi à se presser sur le parcours du cortège de la désalpe de Lignièrès pour accueillir, entre chars et groupes costumés, quelque 80 génisses et vaches de retour au village. Un spectacle haut en couleur.

Si le ciel affichait grise mine, les génisses portaient elles couleurs et sapin aux cornes, samedi après-midi, dans le cortège organisé pour la 16e Désalpe de Lignièrès. Et même plus pour certaines d'entre elles: les ondées leur avaient en effet donné ma-

quillage au museau en faisant couler les teintes des fleurs de papier accrochées à leur front...

Si elles étaient bien évidemment les reines de la fête, génisses et vaches ne défilaient pas seules: les chars des sociétés locales tirés par de gros tracteurs enrubbés, les groupes folkloriques, la Fanfare de Lignièrès, la Société hippique pieds aux étriers, les nouveaux bergers ainsi que nombre d'enfants costumés, entre autres, ont eux aussi traversé le village au rythme des sonnailles. Quatre juniors, la jambe dans le gis, présentaient même sur leur char une réplique «bosselée» de taupinières du ter-

rain de foot. Et pour pimenter le tout, «Papi cyanure» dans son petit théâtre mobile.

Mais la Désalpe de Lignièrès ne se limite pas qu'à son cortège. Le matin déjà un marché campagnard se tenait au village. Des stands ainsi que des jeux pour les enfants avaient été mis sur pied. Et le soir, les amoureux de l'art folklorique se sont retrouvés à La Gouvernière jusqu'aux petites heures du matin.

Même si le soleil n'avait vraiment pas été de la partie, les organisateurs, par la voix de José Schmoll, président du comité d'organisation, se déclaraient très satisfaits de l'affluence. (cp)



La désalpe à Lignièrès: une tradition haute en couleur... même si le temps boude parfois. (Comtesse)

DÉCÈS

CORNAUX
M. Georges Jaunin, 1916

ROCHFORT
Mme Henriette Jaquet, 1924

SERVICES

NEUCHÂTEL
Plateau libre: 22 h, Jive Aces.
Pharmacie d'office: Centrale,
rue de l'Hôpital, jusqu'à 21 h.
Ensuite ☎ 25 10 17.

AUVERNIER

Appel à un conducteur

Le conducteur d'une voiture gris métallisé qui, samedi dernier, vers 3 h 20, a heurté et endommagé le véhicule Opel Kadett, vert stationné sur le parc des Fontenettes, ainsi que les témoins, sont priés de s'annoncer à la police cantonale de Boudry, tél. 038/42.10.21.

Publicité intensive,
publicité par annonces

SAINT-BLAISE

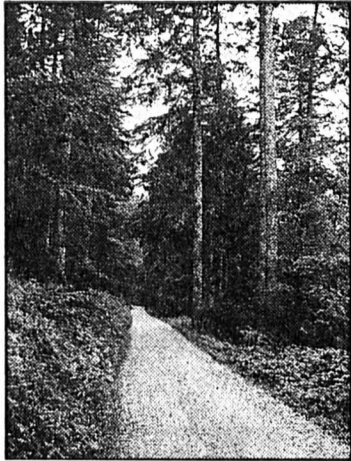
Appel aux témoins

Un peu avant 8 heures, samedi, une automobiliste domiciliée à Chaumont, Mme C. Y., circulait avenue Bachelin en direction de l'autoroute. Arrivée au carrefour de l'avenue de la Gare, elle a heurté violemment la voiture de M. L. F., de St-Blaise.

Les témoins de cet incident sont priés de prendre contact avec la police cantonale au Centre de police à Marin, tél. (038) 33.52.52.

Môtiers accepte enfin Val-de-Travers: on goudronnera le chemin de Riaux!

Il défraie la chronique depuis deux ans, ce fameux chemin forestier de Riaux en-dessus de Môtiers. Faut-il le goudronner ou le réaliser en groisse? Les avis sont très partagés. Déjà l'objet d'un référendum en 1988 qui avait alors abouti, la population s'est à nouveau rendue aux urnes ce week-end pour affirmer, cette fois-ci par 193 oui contre 138 non et deux blancs (participation de 56,63%), son adhésion à la première solution. Un résultat qui appuie l'exécutif.



Le chemin de Riaux: bientôt sans cahots. (Favre)

Construit en 1922, le chemin de Riaux dessert plus de 171 hectares de forêts communales et environ 50 ha de forêts privées. Les trombes d'eau qui se sont déversées dans le secteur en septembre 1987 et en février 1990 endommagent sérieusement le tronçon inférieur en raison notamment de la nature de la chaussée. Ce sont à chaque fois 35.000 fr qui partent dans la remise en état. Au début de 1988, le Conseil communal s'aventure dans un projet de goudronnage.

ON REMET ÇA!

Il passe la rampe du législatif, mais pas celle du peuple. Le 18 juin dernier, on relance le débat. Une nouvelle étude, nettement mieux ficelée que la première, est proposée au Conseil général qui ne parvient pas à se départa-

SERVICES

Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

sation d'une infrastructure pour retenir l'eau, sur le trafic qui deviendrait plus dense le long de la Grande-Rue et surtout sur la création d'une voie de circulation facile utilisée aujourd'hui presque uniquement par les bûcherons, débardeurs, promeneurs et... le gibier.

RÉACTIONS

Le résultat sorti des urnes ce week-end ne confirme pas celui de 1988, ce qui réjouit le conseiller communal Louis Bourquin: «Il est de notre rôle de gérer au mieux les affaires de la commune. Cette solution ménage en tous les cas ses finances». «Les Môtisais ont été intelligents, affirme Jean-Jacques Bobillier. Le train était en gare, il fallait le prendre. Les référendaires et les conseillers généraux qui se sont opposés au projet, trop jeunes encore, ont fait preuve d'une certaine inexpérience».

«La population a pu voter en 1988. Elle devait avoir la possibilité de le faire une nouvelle fois. Elle a choisi, dommage pour l'environnement. J'estime cependant que la subvention a faussé les données. La balle est maintenant dans le camp du Conseil communal. Il s'agira de prouver que cette solution était la bonne. Il s'agira aussi de surveiller si le budget sera respecté et de voir comment la situation évoluera sur le plan de la circulation», souligne pour sa part Vincent Dessaulles, membre du comité référendaire. PAF

En parfaite adéquation avec l'environnement Val-de-Ruz: inauguration de la sculpture de Gillian White à La Vue-des-Alpes

A l'inauguration, samedi à La Vue-des-Alpes, d'une sculpture de Gillian White, bien faite pour éclater là, en toutes saisons, de ses couleurs rouilles, suivront prochainement à Neuchâtel, les installations d'œuvres de Jean-CI. Reusser et André Ramseyer.

La sculpture monumentale de Gillian White a été acquise par le Conseil d'Etat dans le contexte de l'exposition «Môtiers 89», afin de marquer le 175e anniversaire de l'entrée du canton de Neuchâtel dans la Confédération. Sur un terrain appartenant à l'Etat, face au parking du Pré-Raguél, l'œuvre élève fièrement, sur quelque trente mètres, les 22 éléments d'acier corten la composant. Fixée en juillet dernier par le Centre d'entretien routier de Cressier et de La Vue-des-Alpes, la sculpture a été inaugurée samedi en présence de l'artiste, de MM. Jean-Pierre Jelmini, conservateur du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, Gilbert Luthi, directeur de l'Ecole d'art

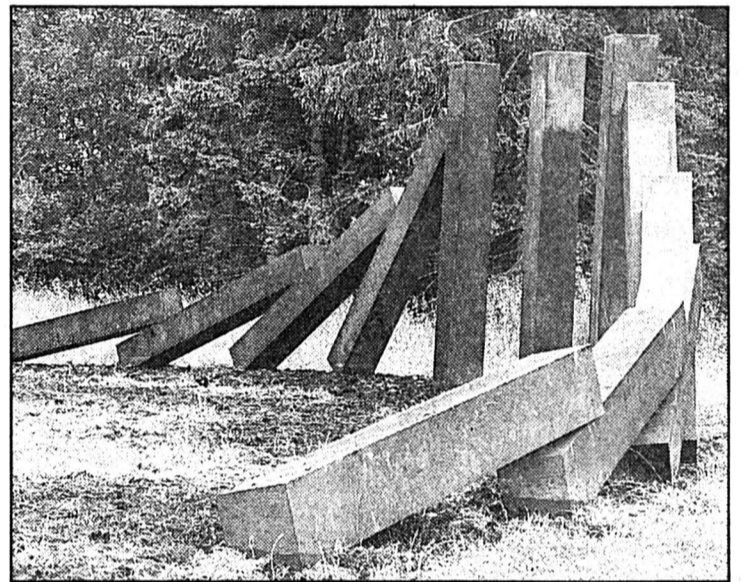
appliqué de La Chaux-de-Fonds.

M. Daniel Ruedin, premier secrétaire du Département de l'instruction publique, a ouvert la manifestation en disant la satisfaction de l'Etat de voir installée à La Vue-des-Alpes une sculpture, témoin de notre temps et des liens qui doivent exister entre le Haut et le Bas du canton.

M. Pierre-André Delachaux, président de l'exposition de sculpture «Môtiers 89» a présenté l'œuvre et l'artiste. Gillian

White est née en Angleterre, elle a travaillé avec Kokoschka, puis avec Zadkine à Paris chez qui elle a rencontré son mari, le sculpteur suisse Siegenthaler. Gillian White, vit dans le canton d'Argovie.

Battue par la pluie, la manifestation s'est poursuivie à l'Hôtel de La Vue-des-Alpes, animée par le «Trio de trompettes du Conservatoire de Neuchâtel» (Bourquin, Binggeli, Morchetti), engagé dans l'interprétation de pages de Buxtehude et Kreisler. D. de C.



SERVICES

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

NEUCHÂTEL 29

Art et nature, partenaires à part égale. (Schneider)

mazda mazda mazda

Nos occasions

- Mazda 323 1.6i 4WD GT 1988, 18000 km. Fr. 19700.-
- Mazda 323 1.6i 4WD GTX 1987, 70000 km. Fr. 14900.-
- Mazda 323 1.6i 4WD GTX 1988, 40000 km. Fr. 21400.-
- Renault 5 TL 1987, 47000 km. Fr. 6000.-
- Renault 5 GTE 1987, 54000 km. Fr. 12900.-
- Ford Fiesta S 1.4i 1988, 30000 km. Fr. 9900.-
- VW Golf Syncro 1.8i GT 1989, 28000 km. Fr. 19500.-
- VW Golf 1.6 GL 1986, 70000 km. Fr. 8900.-
- Toyota Corolla 1.6 GTI-16 1989, 56000 km. Fr. 12700.-
- Suzuki Vitara 1.6i Spécial 1989, 17200 km. Fr. 17900.-

Garage de l'Avenir
Progrès 90, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 10 77 91-630

GAZEW GAZEW GAZEW

Votre avenir nous passionne

Vous êtes:

galvanoplastes ou passeurs aux bains

expérimentés dans les traitements des cadrans ou des boîtes de montres, alors nous avons des emplois intéressants à vous proposer.

Veillez prendre contact avec M. G. Forino. 91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Pour renforcer notre équipe de vente, notre société leader dans le secteur de produits cosmétiques de qualité depuis 12 ans cherche dans votre région des

collaboratrices

pour le suivi et le service personnalisé de notre clientèle existante.

Nous vous offrons:

- une formation complète et suivie (également pour personnes débutantes);
- important fichier clientèle (pas de porte à porte);
- salaires et prestations de premier ordre;
- possibilité voiture d'entreprise.

Si le domaine de l'esthétique et de la mode vous intéresse, prenez contact au 021/635 95 21, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner. 22-003594

Avez-vous quelques années d'expérience dans la construction de petits mécanismes et dans la fabrication en série d'instruments de haute précision?

Avez-vous envie de travailler au Tessin au sein d'une petite équipe dynamique?

Pour notre nouveau département de microtechnique, nous cherchons un(e) jeune

micromécanicien(ne) ou formation équivalente

à qui sera confié notamment l'organisation, la surveillance et l'entretien des installations de fabrication d'un nouveau produit microtechnique (micromécanique, micro-optique et opto-électronique).

Date d'entrée: 1er novembre 1990 ou à convenir.

Pour plus d'informations, téléphoner à A. Bertholds au 038/24 24 43.

La candidature et le curriculum vitae doivent être envoyés à l'adresse suivante:

AGIE SA
Chef du personnel
6616 Losone
28-028174

Super TOTO

Concours no 45 des 10./11. 11. 1990

Somme gagnante: env. Fr. 2'500'000.-
Deux tirages intermédiaires 6.10. et 20.10.1990
Tirage principal 10.11.1990
Super-prix 10 kg d'OR

Informez-vous chez votre dépositaire

SPORT-TOTO Schweizer Sporthilfe
Aide Sportive Suisse
Aiuto Sport Svizzero
77-230

offres d'emploi

Votre avenir nous passionne

Pour une entreprise de la ville, nous engageons:

un ouvrier

habile de ses mains pour un travail très minutieux.
Place stable si convenance. 91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Cherchons

vendeuses

Entrée tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements: ☎ 039/41 39 22
06-012600

Marché aux puces

La Chaux-de-Fonds
Boutique du Soleil
rue du Soleil 2
ouvert du lundi au vendredi de 14 à 18 heures.
Samedi de 9 h à 11 h 30.
Le Bouquiniste
rue du Soleil 2
ouvert du mardi au vendredi de 14 à 18 heures.
L'Habillerie
rue du Soleil 2
ouvert mercredi et vendredi de 14 à 17 h 30.
Le vieux Puits 1, rue du Puits
ouvert mercredi et vendredi de 14 à 18 heures.
Samedi de 9 h à 11 h 30.

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT
☎ 039/28 37 31
87-588

La banque du prêt personnel.

Exemples de prêt personnel

Montant	24 mensualités	36 mensualités	48 mensualités
10'000.-	475.30	335.60	265.80
20'000.-	950.50	671.20	531.50
30'000.-	1425.80	1006.80	797.30

Demande de prêt Pour Fr. (max. 40'000.-)

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ NPA/Lieu: _____
Date de naissance: _____ Tél.: _____
Date: _____ Signature: _____

BCC & GZB
Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
2301 La Chaux-de-Fonds, 30, av. Léopold-Robert,
039 23 91 23, Neuchâtel, Delémont, Porrentruy
03-011640

Haut Valais

1560 m. Ski à Belalp, appartement 5 pers., dans chalet, 450.- semaine (Noël 2 semaines).

021 312 23 43 Logement City (30 stations différentes)
18-1404/4x4

Attention! **POUPÈES, POUPONS**
achetés dès Fr. 200.-
OURS PELUCHE
même usés achetés dès Fr. 100.-
Tous jouets: potagers, cuisines, magasins, poussettes, etc. Avant 1930. Egalement achat et débaras de tous bibelots et objets anciens lors de décès ou déménagement.
S. Forney, ☎ 038/31 75 19, 31 43 60. Déplacements. Discrétion.
87-592

Jura bernois: comme les Romands

Votations cantonales bernoises: rien de plus logique

Comme on pouvait s'y attendre, les électeurs bernois ont approuvé largement les deux objets cantonaux soumis à leur verdict ce week-end.

Rien de plus logique, en fait, en ce qui concerne le premier, puisqu'en permettant l'alternative et donc un choix plus réel pour le citoyen, il rendra plus démocratique la révision de la Constitution bernoise. Quant au second objet, même si Riggisberg est sans doute inconnu de nombre de votants, l'équipement hospitalier obtient, par principe, l'approbation populaire.

Quant aux votations fédérales, une première constatation, le Jura bernois a voté résolument romand, puisque ses trois districts - tout comme celui de Bienne, plus nettement, et celui de Laufen, plus timidement par contre - ont accepté aussi bien l'initiative pour un abandon de l'énergie atomique que le moratoire.

Pour ce qui concerne la première, on relèvera que le vote s'avère par contre négatif sur l'ensemble du canton.

L'article constitutionnel sur l'énergie a passé la rampe facilement, aussi bien sur l'ensemble du canton que dans la région qui nous intéresse au premier chef, comme on pouvait s'y attendre.

Quant à la loi sur la circulation routière, les districts romands ont dit un «oui» nettement plus clair que le reste du canton. Celui de Laufen a par contre marqué son opposition, tout comme celui de Bienne. (de)

District de de Courtelary	VOTATIONS FÉDÉRALES								VOTATIONS CANTONALES			
	Initiative pour un abandon de l'énergie atomique		Initiative pour un moratoire nucléaire		Article constitutionnel sur l'énergie		Loi sur la circulation routière		Modification de la Constitution		Rénovation de l'Hôpital de Riggisberg	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Corgémont	214	160	226	148	262	103	206	162	242	88	249	86
Cormoret	66	47	64	47	77	33	68	42	64	29	75	20
Cortébert	95	29	96	28	117	5	69	54	60	31	73	26
Courtelary	128	110	137	102	191	46	146	93	147	48	170	35
La Ferrière	46	22	45	22	54	13	42	25	51	13	48	14
La Heutte	46	43	56	33	67	22	58	29	57	22	68	15
Orvin	158	94	169	81	193	57	135	113	173	49	184	37
Péry	161	147	176	132	231	72	185	118	215	59	224	46
Plagne	67	30	68	30	71	25	46	49	53	27	58	23
Renan	106	80	118	68	152	29	116	64	109	35	142	16
Romont	29	21	32	18	27	20	18	31	33	10	39	9
Saint-Imier	583	581	629	537	848	304	733	396	794	243	910	164
Sonceboz-Sombeval	161	112	171	104	201	59	152	116	183	32	195	40
Sonvilier-Village	94	104	102	96	140	55	130	65	139	36	154	29
Sonvilier-Montagne	24	16	25	16	24	16	17	24	21	13	37	3
Tramelan	641	584	761	472	914	289	759	455	846	278	971	204
Vaufelin	59	63	67	55	85	32	75	39	69	14	76	12
Villeret	163	90	177	76	208	39	153	93	173	39	183	36
TOTAL	2841	2333	3119	2065	3862	1219	3108	1968	3429	1066	3856	815
Récapitulation des districts												
Courtelary	2841	2333	3119	2065	3862	1219	3108	1968	3429	1066	3856	815
Moutier	2937	2417	3100	2239	4065	1201	3164	2103	3197	1076	3746	649
La Neuveville	786	540	846	480	1043	260	806	492	894	197	952	179
Laufen	3477	3045	4093	2425	4472	1928	2955	3472	2924	1872	3602	1331
JURA BERNOIS	10041	8335	11158	7209	13442	4608	10033	8035	10444	4211	12156	2974
Bienne	7961	5783	8796	4970	10765	2828	6673	6910	9773	2360	10095	2298
TOTAL CANTON	121716	129579	142830	108817	184902	64958	127684	120835	171449	53181	195852	37809

Participation au scrutin: 38,08 %

Un verdict sans surprise

Les juges et jurés du district de Moutier

Seul à devoir passer par les urnes pour le renouvellement de ses autorités judiciaires, le district de Moutier a élu ce week-end seize jurés cantonaux, quatre juges au Tribunal de district et quatre suppléants à ce même tribunal. Des élections sans surprise, qui ont débouché sur le verdict suivant:

Elus jurés cantonaux: Jean Beller, Court; Roland Bichsel,

Moutier; Marcel Bigler, Bévillard; Jean-René Blanchard, Malleray; Daniel Buchser, Reconvilier; Jean-Philippe Casutt, Tavannes; Alain Dubler, Tavannes; Henri Gobat, Court; Roland Jeanrenaud, Moutier; René Leuenerger, Bévillard; René Leuenerger, Malleray; Roland Minder, Corcelles; Jean-Claude Prêtre, Tavannes; Erika Schmid, Moutier; Liliane Tièche, Re-

convilier; Ueli Vigna, Moutier.
Elus juges au Tribunal de district: Darielle Glauser, Court; Fritz Ledermann, Reconvilier; Jean-Pierre Mercier, Moutier; Yvette Voutat, Malleray.

Elus juges-suppléants: Nelia Chervet, Bévillard; Gilles Neukomm, Sornetan; Jacqueline Odiet, Moutier; Ueli Vigna, Moutier. (de)

Clair et net

Votations communales à Saint-Imier

Les votations communales de ce week-end ont débouché sur des verdicts très clairs, à Saint-Imier, où la population a nettement accepté de débouquer un crédit pour la réfection d'un immeuble et d'avaliser la modification du règlement de la commune.

La participation s'est élevée à 34,5% des électeurs inscrits. Et 942 de ces électeurs se sont prononcés pour le crédit de 330.000

francs, destiné à la réfection de la toiture et des façades de l'immeuble sis au 4 de la rue Jacques-David. Un emprunt couvrira ce montant inscrit au budget des investissements 1990, contre lequel ont voté seulement 190 citoyens (16 bulletins blancs et 5 nuls).

Deuxième objet, le règlement d'administration de la commune municipale, modifié pour l'adapter aux législations cantonales et fédérales d'une part, à l'évolution de la vie et de son coût d'autre part.

C'est ainsi, notamment, que les compétences financières du Conseil général passent de 200.000 francs à un demi-million de francs, tandis que celles du Municipal sont portées à 50.000 francs. 828 électeurs ont approuvé cette modification, contre 242 oppositions (28 bulletins blancs et 11 nuls). (de)

Socialiste et alémanique

Bienne a élu Hans Stöckli à la mairie

La ville de Bienne restera en mains socialistes: le socialiste Hans Stöckli (38 ans) a vaincu dimanche par 8138 voix (67,7%) son adversaire radical, le Romand Jean-Pierre Berthoud, qui a reçu 3890 voix (32,3%). La ville bilingue a donné une fois encore sa préférence à un maire alémanique pour succéder à Hermann Fehr, élu en avril dernier au Conseil exécutif. La participation s'est élevée à 38,8%.

Hans Stöckli, directeur des Finances de Bienne, était soutenu par la gauche et les écologistes. Dans son programme politique, le nouveau maire avait promis à

ses électeurs de mener une «politique de l'ouverture et de la tolérance, imprégnée de responsabilité sociale et écologique». Il entendait aussi «préserver l'acquis en y insufflant un élan et des idées nouvelles».

L'élection d'un maire socialiste à Bienne s'inscrit dans la suite logique des dernières élections. La gauche rouge-verte avait battu de peu les partis bourgeois lors des élections communales de 1988, ainsi qu'aux cantonales du printemps dernier. Les socialistes ont en outre la majorité dans l'exécutif. (ats)

TRAMELAN

«La Canto innove»

Le «Cabaret chaud 7»

Dans le cadre de l'action concertée et organisée par les succursales romandes de la Banque Cantonale de Berne sous l'égide du thème «La Canto innove», nous apprenons qu'un spectacle est offert gracieusement à la population par les succursales romandes de la Banque Cantonale de Berne. Celui-ci sera présenté par le «Cabaret chaud 7».

Les billets gratuits sont à retirer auprès de toutes les succursales romandes de la BCB, exceptés Bienne et La Neuveville, dès le jeudi 20 septembre 1990. Invitation cordiale à chacun. (comm/vu)

● Samedi 29 septembre à 20h30 à Tramelan, salle de la Marelle.

CELA VA SE PASSER

L'intelligence artificielle à Saint-Imier

L'Union technique suisse (UTS) Section Jura bernois, organise une conférence sur l'Intelligence artificielle jeudi 27 septembre 1990 à 20 heures, à l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier. (comm-vu)

La qualité, à défaut...

Saint-Imier: le Sextett Art Ensemble n'attire pas la foule



Le Sextett Art Ensemble en concert.

(Impar-de)

Le concert donné par le Sextett Art Ensemble, samedi à la salle de spectacles, et organisé par le Centre de culture et de loisirs, n'avait pas attiré la grande foule.

Les musiciens se consolent peut-être à l'idée que les quelque 150 spectateurs présents ont apprécié leur travail et leur talent conjugués à leur juste valeur... C'est que le «produit» offert à leurs oreilles n'est pas le fruit d'un

hasard, mais celui d'un travail effectivement conséquent, d'une recherche poussée autant que constante et d'un évident plaisir de jouer.

Toujours est-il que la musique distillée par cet ensemble, dont les membres sont des musiciens professionnels et accomplis, n'est pas (encore ?) entrée dans les mœurs de la masse. Le public, dans la région du moins, fait plutôt défaut, actuellement

en tous les cas, pour des concerts tels que celui de samedi.

Et si ses membres le sont certes individuellement, le Sextett Art Ensemble et son genre de musique ne sont guère connus encore, la «méfiance» influant dès lors grandement sur le nombre des entrées. Le CD que le groupe s'apprête à mettre au point ouvrira sans doute dans le sens escompté. (de)

Résultat serré

Un nouveau préfet pro bernois dans le district de Laufen

L'administration du district de Laufen, continuera à être dirigée par un préfet pro bernois.

Le corps électoral a en effet préféré ce week-end le radical pro bernois Peter Bossart, 53

ans, au démocrate-chrétien Hans Jermann. Peter Bossart n'a obtenu que 99 voix de plus que son concurrent. La campagne électorale a été rude dans le Laufonnais. Partisans et opposants au canton de Berne ont transformé la désignation du plus haut fonctionnaire du district en un plébiscite pour ou contre l'ancien canton. (ap)

Quatre fois oui

Pas de divergences entre les districts jurassiens

Les quelque 32% de citoyens jurassiens qui ont voté l'ont fait conformément aux recommandations d'un seul parti, le PCSI, et des syndicats qui n'avaient pas émis de recommandations au sujet de la loi routière. On ne note pas de divergences entre les districts, même si les oui ajolots sont moins nets que ceux des autres districts.

Quatorze communes d'Ajoie donnent d'ailleurs une majorité contre l'abandon du nucléaire et sept contre le moratoire. Michel Steullet, président du comité «Sortir du nucléaire» est très sa-

tisfait des résultats qui confirment l'opposition des Jurassiens au nucléaire manifestée à plusieurs reprises. Des mesures concrètes d'économie d'énergie pourront être maintenant prises. Selon Gabriel Vallat, qui avait poussé le PDC à accepter le moratoire nucléaire, de véritables économies d'énergie pourront être encouragées. Il y voit un potentiel de développement économique et non pas le spectre d'une récession agitée par les adversaires du nucléaire.

Tel n'est pas l'avis du conseiller national Gabriel Theubet qui, à l'énoncé des résultats ju-

raisiens, gardait l'espoir de les voir «corrigés» sur le plan fédéral. Il se réjouit toutefois de l'adoption de l'article constitutionnel sur l'énergie ce qui permettra une véritable gestion de celle-ci.

On constate aussi que, comme souvent, le Jura suit les partis de gauche dans les votations, surtout quand la participation électorale est faible, les électeurs du centre et de la droite semblant se réserver pour les élections...

Enfin, battu dans la proportion de deux contre un au sujet

de la loi sur la circulation routière et la largeur des camions, l'Association suisse des transports (AST) et son secrétaire romand Jean-Claude Hennet admettent leur échec. Ils constatent que les électeurs ont accordé plus de crédit aux modifications positives de la loi sur le plan de la sécurité routière au détriment de l'augmentation de la largeur des camions. Si les camions de 40 tonnes ne sont pas autorisés à l'avenir, comme l'a promis le Conseil fédéral, l'AST ne regrettera pas trop longtemps le résultat du vote.

V. G.

District des Franches-Montagnes	Initiative pour un abandon de l'énergie atomique		Initiative pour un moratoire nucléaire		Article constitutionnel sur l'énergie		Loi sur la circulation routière	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Le Bémont	44	19	45	18	45	17	39	23
Les Bois	130	68	139	60	148	43	134	63
Les Breuleux	202	130	223	115	249	85	192	135
La Chaux-des-Breuleux	16	13	20	11	26	5	12	18
Les Enfers	27	6	29	4	24	9	18	14
Epauvillers	16	15	18	13	26	4	19	12
Epiquez	14	7	18	3	20	1	12	9
Les Genevez	59	47	72	34	83	22	67	39
Goumois	11	5	10	6	7	8	12	3
Lajoux	108	27	113	20	114	18	63	66
Montfaucon	69	34	73	30	70	31	67	34
Montfaverger	9	2	8	3	10	0	6	3
Muriaux	59	22	57	22	65	14	53	28
Le Noirmont	193	111	204	99	240	58	201	96
Le Peuchapatte	20	8	19	9	20	7	17	10
Les Pommerats	29	22	31	20	44	7	38	12
Saignelégier	249	131	271	111	305	68	235	129
Saint-Brais	40	14	44	10	43	10	28	24
Soubey	18	19	17	19	25	10	22	13
TOTAL	1313	700	1411	607	1564	417	1235	731
Récapitulation par district								
Franches-Montagnes	1313	700	1411	607	1564	417	1235	731
Delémont	4529	2533	4901	2168	5548	1426	4003	2941
Porrentruy	2430	2383	2795	2026	3441	1306	3029	1733
TOTAL	8272	5616	9107	4801	10553	3149	8267	5405

Participation moyenne: 31,7%

Voiture percutée par le train

Deux personnes tuées à Soyhières

Un automobiliste et son passager, tous deux domiciliés dans le canton de Berne, ont été tués sur le coup, samedi dans un accident de la circulation à Soyhières (JU).

La voiture a été heurtée par un train et traînée sur plusieurs centaines de mètres à un passage à niveau non gardé à 15 h 30.

Le trafic était encore inter-

rompu sur la voie entre Soyhières et Liesberg (BE) en fin d'après-midi, ont annoncé les CFF. Les trains circulant entre Bienne, Delémont et Bâle ont été détournés par Olten, sans desservir les gares de Moutier, Granges-Nord, Delémont et Laufon.

Le trafic régional entre Delémont et Liesberg a été assuré par des cars. (ats)

Le plan de zone sera modifié

Approbation massive à Delémont

Les citoyennes et citoyens de Delémont ont accepté par 2150 voix contre 351 une modification du plan de zone. Deux parcelles reçoivent ainsi une affectation industrielle qui permettra au quotidien «Le Démocrate» d'y implanter son nouveau centre d'impression et des locaux administratifs. La participation a atteint 30,9 pour cent.

Les parcelles sont situées à la sortie de Delémont sur la route menant au village de Courroux. Cette zone abritait des locaux vétustes démolis il y a quelques années.

Les autorités communales ont proposé d'en changer l'affectation en raison de sa situation proche d'une route très fréquentée et d'y autoriser l'implantation des futurs nouveaux locaux du «Démocrate». Une

partie de la zone restera toutefois réservée à l'habitation.

Cinq oppositions avaient été formulées par des voisins craignant des nuisances dues aux activités du «Démocrate». Elles ont ensuite été levées après des négociations avec les voisins. La direction du «Démocrate» s'est déclarée «très satisfaite» du résultat du vote. C'est une étape importante pour le journal, a déclaré Pierre Cavaleri à l'ATS. «Le Démocrate» peut maintenant poursuivre la procédure en vue d'obtenir le permis de construire.

Dans le meilleur des cas, cette autorisation pourrait être délivrée encore avant la fin de l'année. Le projet de nouvelle implantation, qui prévoit la construction d'un centre d'impression et de locaux administratifs, est dévisé à 15 millions de francs. (ats)

«Le soleil luit pour tous»

Anniversaire ASI dignement fêté à Saignelégier



Le sourire malgré un handicap qui fait de la vie quotidienne un gymkhana permanent. (Impar-Bigler)

Quelque 800 membres romands de l'Association suisse des invalides (ASI) se sont retrouvés hier à Saignelégier pour fêter les 60 ans de l'association. Le slogan de la fête «Le soleil luit pour tous» frappé sur une médaille commémorative a réussi à pallier aux défaillances du temps.

Patronage

L'Impartial

La partie officielle et récréative de la manifestation, animée par Joseph Biétry, membre fondateur de la section ASI des Franches-Montagnes, a permis à diverses personnalités de s'exprimer au cours de l'apéritif entre l'accordéon joué par Popeye et la chorale ASI toujours très appréciée.

Dans son allocution, le président Jean Faust a relevé que les tâches qui attendent l'ASI dans le futur sont la coordination des différentes assurances sociales, la recherche des métiers et des professions les plus adaptés et les plus rentables pour les handicapés dans le monde moderne et l'intensification de la lutte contre les barrières architecturales dans les bâtiments publics, les logements et le trafic routier.

Représentant de l'Etat, le chef de l'Aide sociale Jean-Pierre Joliat a rendu hommage aux pionniers qui au sein de l'ASI ont défendu la cause des handicapés et relevé que lors de sa création, le canton du Jura a intégré dans sa Constitution l'égalité des chances pour tous, y compris les handicapés. Le canton du Jura fut également le premier à intégrer dans sa loi sur les construc-

tions, la suppression des barrières architecturales. Le maire de Saignelégier, Pierre Paupe, a apporté aux participants les souhaits de bienvenue de la municipalité. Quant à la secrétaire romande de l'ASI, Dolly Jaggi, elle nous a glissé dans le creux de l'oreille que bien qu'il reste encore beaucoup à faire au niveau de la politique sociale pour permettre aux handicapés d'être intégrés dans notre société, la grande réunion romande d'hier était organisée non pas pour revendiquer mais pour se réjouir ensemble.

Bien qu'une démonstration du quadrille franc-montagnard ait été annoncée dans le programme, celui-ci ne fit pas son apparition durant la fête. Le temps peu clément n'est pour rien dans cette absence due - semble-t-il - à un désaccord entre les organisateurs et le responsable du quadrille. Le prix à payer pour une démonstration du quadrille (1060 francs) étant hors de prix pour l'ASI et le quadrille refusant de baisser ses prétentions, il fut décidé d'un commun accord de renoncer à cette animation. Quant au «festival» de montgolifères, inutile de dire que le temps pluvieux et venteux ne permit pas aux ballons, dont celui de «L'Impartial», de quitter le plancher des vaches.

Les participants vécurent néanmoins une belle fête au chaud dans la halle-cantine.

GyBi

Un cortège au pas de charge

Succès pour la quatrième Fête cantonale des costumes et coutumes à Saignelégier

Si le temps a quelque peu contrarié le déroulement de la quatrième Fête cantonale des costumes et coutumes du canton du Jura, elle n'en a pas moins remporté un beau succès à mettre à l'actif de la Chanson des Franches-Montagnes, de sa présidente Eveline Berger et de son directeur-animateur, Gérard Queloz.

En raison de la pluie, les animations prévues dans les quartiers du chef-lieu ont été déplacées dans les restaurants et à l'hôpital. Quant au cortège, il s'est déroulé à la nuit tombante, au pas de charge, l'orage menaçant sérieusement. C'est donc à la halle-cantine que s'est déroulé l'essentiel de la manifestation avec un souper réunissant les

250 participants et au cours duquel Gilbert Lovis, délégué aux affaires culturelles du canton, et Pierre Paupe, maire, ont fait l'éloge du patrimoine folklorique et ont souligné l'importance de sa défense, exhortant les jeunes à perpétuer la tradition ancestrale.

La soirée a été ouverte par quelques productions de l'excellente fanfare de Saignelégier, dirigée par Christian Oppliger. Puis, Francis Bindit de Delémont, président de l'Association cantonale, a salué les personnalités présentes.

M. Bindit a déclaré que s'il n'y avait rien de plus beau que la défense de la culture ancestrale, il ne fallait pas se confiner au

passé mais aussi présenter les productions des compositeurs contemporains afin de contribuer au renouvellement du patrimoine culturel.

Tour à tour, les groupes de l'association se sont présentés sur scène, enchantant l'auditoire par des productions de qualité, puis par deux superbes chœurs d'ensemble, sous la direction de MM. Mini et Sommer. Ce fut ensuite le moment tant attendu avec le concert de la Chanson de Fribourg: près de deux heures d'intense émotion, de joie partagée, le tout concocté par ce véritable magicien charmeur qu'est l'abbé Pierre Kaelin qui, à 78 ans, n'a rien perdu de son dynamisme, de sa verve et de son humour. (y)



Cortège au pas de charge, mais dans la bonne humeur.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Conférences, oui? Débats... moins

Chaumont: une soirée à l'IICV

Les responsables de l'Institut international de communication visuelle (IICV) proclament haut et fort et déjà répètent qu'ils veulent ouvrir leur institution à tous les aspects relatifs à l'image pour souligner parfois son intérêt ou sa beauté, pour la mettre en cause si nécessaire et trouver les voies de la résistance par l'imaginaire.

Mais il fallait bien inaugurer l'institut et le faire savoir urbi et orbi! Quoi de mieux, dès lors, que de s'inspirer de l'image parfois tonitruante telle que souvent le petit écran l'utilise afin, dans l'esprit de clip (beaucoup de plans en quelques secondes; beaucoup de mots en peu de minutes - transposition de lancer leur «scoop»). Ainsi fut fait: les centaines d'invités pourront témoigner de la naissance publique et réussie de l'IICV.

MANIPULATIONS VENUES DE ROUMANIE

Des émigrés roumains avaient fait savoir que la présence de M. Voican leur déplaisait. Ils sont venus le dire à la conférence de presse du vendredi après-midi. Ils l'auront répété, fort tardive-

ment, le soir, car l'animateur, J. Fr. Bourquin d'Espace 2, a retardé le plus longtemps possible l'heure de leur intervention, l'organisation même de la deuxième partie de la soirée allant dans le même sens. Des agents de notre ordre démocratique, en civil, auront tout de même assuré une discrète surveillance!

C'est ainsi que tous les invités ont, dans une première partie qui a duré une bonne heure, fait chacun leur petite conférence, d'une dizaine de minutes, sur la raison de leur présence à Chaumont. F. H. de Virieu (on peut suivre ce soir son «heure de vérité» où il reçoit Valéry Giscard d'Estaing sur A2) a résumé en dix minutes son important ouvrage, «La médiacratie». L'écrivain congolais Sony Labou-Tansy a parlé du garde-à-vous de certaines télévisions d'Afrique devant un pouvoir dictatorial, avec humour. M. Claudius Ceodoh a évoqué la résistance de la chaîne brésilienne «Télé-Glob». M. Renaud a donné une vision futuriste de notre monde réduit par l'ordinateur en images de synthèse formée de milliards de «zéro» et de «uns».

Enfin, «notre» Claude Torracinta a rappelé sa foi dans une information rigoureuse, qui n'évite pourtant pas toujours les dérapages.

Mais Zorro était arrivé; M. Voican vint sur scène, expliqua au public ébahi le célèbre effet «Koulechov» qui date des années 20. Puis le public eut droit à une petite corrida; par quelques questions pointues, F. H. de Virieu fit passer un peu de l'esprit de «L'heure de vérité».

M. Voican allait-il devenir le symbole médiatisé de toutes les manipulations de l'information venues de Roumanie? Comme ce serait simple et agréable de n'avoir qu'un seul «coupable», surtout quand celui-ci ne donne pas toujours l'impression qu'il dit toute la vérité.

Scoop il y eut donc, dans l'esprit clip. Reste que l'IICV se donne vocation de réflexion, de méditation: idées il y eut, potentiellement lancées durant la première partie de cette soirée. Nous y reviendrons, tranquillement, samedi prochain dans «TV-espaces-loisirs»...

Freddy LANDRY

Neuchâtel rend hommage à Jean Cardinet

Dr HC des Universités de Genève et de Louvain-la-Neuve, professeur aux Universités de Genève et Neuchâtel, directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Neuchâtel, et chef du service de la recherche de l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques depuis 1971, Jean Cardinet, va prendre sa retraite le 1er octobre 1990.

Chercheur en éducation de réputation mondiale, Jean Cardinet aura contribué à asseoir cette discipline nouvelle en Suisse romande.

Une cérémonie d'hommage lui sera consacrée en la salle du Grand Conseil, au Château de Neuchâtel, ce soir à 18 heures.

A cette occasion, lui sera conféré le premier Prix de la Fondation Peter Hans Frey, qui récompense des réalisations de qualité dans le domaine de la pédagogie.

(comm)

AVIS MORTUAIRES

Pour moi, le secours de Dieu n'a pas consisté, d'ordinaire, à éloigner l'épreuve ni à modifier les circonstances, mais à me rendre intérieurement capable de les traverser en paix.
Emma Pieczinska

Madame Clara Minieri-Brunner;
Madame Louise Minieri-Bötschi, à Vevey;
Madame Marguerite Brunner-Gurzeler, à Kallnach, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Remolo MINIERI
Portier de l'hôpital

leur cher et regretté époux, fils, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami enlevé à leur tendre affection samedi dans sa 59e année, après une pénible maladie supportée avec un grand courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 septembre 1990.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 25 septembre à 14 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 19, rue de la Paix.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Violent choc à Savagnier

Un violent choc est survenu, hier à 17 h 50, entre un automobiliste de Saint-Blaise, M. W. F., circulant route de La Charrière-Neuve, dans l'intention de se rendre à Chaumont, et la voiture conduite par Mme V. J., de Fontainemelon. Sous l'effet du choc, le véhicule V. J. s'est mis à glisser sur son flanc gauche et est monté

sur le talus où il a heurté un arbre, avant de s'immobiliser 50 m plus bas.

Trois personnes de Fontainemelon ont été blessées. Il s'agit de M. Raymond Junod, 33 ans et des jeunes A. J. et N. J.. Tous ont été conduits par un automobiliste de passage à l'Hôpital de Landeueux.

LA CHAUX-DE-FONDS

La grande ville
Six séquences pour la découvrir à la bibliothèque

Dans le cadre de sa série sur «La ville et l'urbanisme», le DAV (Département audio-visuel) de la Bibliothèque de la ville propose un montage audio-visuel sur le thème de «la Grande Ville»: de l'urbanisation du territoire à la forme urbaine en passant par l'agglomération, le centre-ville, la périphérie, les déplacements. Les images ont été prises dans les principales villes et régions urbaines de Suisse romande.

ment comme appui de cours et se prête bien à un usage scolaire. Avis est donc donné aux enseignants intéressés qui peuvent ultérieurement disposer de l'audio-visuel dont la totalité des séquences tient en 70 minutes.

Chaque séquence séparément peut enrichir une leçon de géographie ou un débat politique.

Les auteurs, soit Pierre Estoppey, Alain Guildetti et Roger Honegger, posent d'emblée la question. «Faut-il raser la ville?». Autant l'attachement qu'elle suscite que le rejet qu'elle provoque ne peuvent se résoudre dans une solution si lapidaire.

Mieux vaut s'engouffrer en son centre, suivre ses méandres et, l'atteignant en ses extrémités tentaculaires, essayer de la comprendre. Tout au fond, elle a du cœur et du cachet; sauvons-les tant qu'il est encore temps. Le montage a été réalisé l'année dernière et reste donc bien d'actualité. (ib)

● Bibliothèque de la ville, DAV, lundi 24 septembre, 17 h.

A la pêche aux truitelles

Un travail utile à la pisciculture de Môtiers

Opération annuelle et utile pour le repeuplement des rivières, la Société des pêcheurs de la Haute-Areuse procède bénévolement à la prise des truitelles de la pisciculture de Môtiers exploitée par l'Etat de Neuchâtel. Ce sont en moyenne 1,2 million de pièces qui sont attrapées, comptées et remises en liberté dans l'Areuse, le Bied des Ponts et le Doubs.

La pisciculture de Môtiers est créée dans les années 50. Le travail du responsable Jean-François Wyss, qui œuvre seul à son entretien et à sa bonne marche, ne manque pas. 2000 à 2500 femelles et quelques mâles sont pêchés au mois de novembre dans l'Areuse, entre Travers et Fleurier. Elles pondent dans la même période. Les œufs sont placés dans des bassins et fécondés. Ils éclosent quatre mois après.

D'abord élevés dans ces mêmes bassins car très fragiles, les alevins sont ensuite mis dans les étangs qui ont une surface de 8500 mètres carrés. Ils grandis-

sent et à l'automne, ils sont recueillis au moyen d'un appareil électrique. Relié à une génératrice, un homme tient un bâton muni d'une plaque trouée. Sous l'effet d'un faible ampérage (l'appareil doit être très bien réglé, sinon les poissons ne résistent pas), les truitelles sont comme attirées par un aimant.

INQUIÉTUDE

Un autre pêcheur les capture à l'aide d'un gros filet. Estourbies pendant quelques minutes, elles ont tôt fait de retrouver leur vivacité. «Par ce travail, nous contribuons à maintenir un cheptel de poissons dans les rivières. Si nous avions évité de modifier ces dernières en construisant des canalisations ou des drainages, nul doute qu'il n'y aurait pas besoin de faire de la pisciculture», explique M. Wyss. Et de s'inquiéter: «Depuis quatre ans, nous constatons une prolifération d'algues dans nos étangs. L'apport important d'engrais est certainement lié à ce phénomène». (pa)

SERVICES

JURA BERNOIS
Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Liechi, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary — Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont — Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Médecins: (Tramelan) Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer

☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

JURA
Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Begli, ☎ 51 22 28; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux. ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ (039) 51 12 03.

LE LOCLE

Je lève les yeux vers les montagnes; d'où me vient le secours? Le secours me vient de l'Eternel.
Ps. 121

Madame Clara Badertscher-Wyder;
Madame et Monsieur Jean-Paul Wessél-Badertscher, à Onex,
Monsieur et Madame Willy Badertscher-Damas et leurs enfants, à Sierre et à Berne;

Monsieur et Madame Charles-Edouard Badertscher-Bauer;
Les descendants de feu Charles Badertscher;
Les descendants de feu Franz Wyder,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Willy BADERTSCHER

leur très cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a repris à Lui, subitement, dans sa 70e année.

LE LOCLE, le 22 septembre 1990.

Un culte sera célébré mardi 25 septembre, à 11 heures, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, suivi de l'incinération.

Domicile de la famille: Georges-Favre 2400 Le Locle

Prière de ne pas faire de visite.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à l'Hôpital du Locle, ccp 23-1333-5.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

REMERCIEMENT

La famille de

MONSIEUR ROGER-FRANÇOIS ELLENBERGER

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.



EN SOUVENIR DE Monsieur Roger JUILLERAT
1989 - 24 septembre - 1990

Déjà un an que tu nous as quittés bien cher époux, papa et grand-papa.

Dans le silence de la séparation, il n'y a pas d'oubli pour celui que nous avons aimé.

Ton épouse
Tes enfants
Tes petits-enfants

28-462635

Suisse romande	TCR Téléciné	France 1	a2 France 2	France 3	RTN-2001
<p>9.00 TJ-flash</p> <p>9.05 Top models (série)</p> <p>9.30 Inspecteur Derrick (série)</p> <p>10.30 Le rêve d'Icare Naissance du combat aérien.</p> <p>11.25 Petites annonces</p> <p>11.30 Mademoiselle (série)</p> <p>11.55 Petites annonces</p> <p>12.00 Les jours heureux (série)</p> <p>12.25 Le chirurgien de Saint-Chad (série)</p> <p>12.45 TJ-midi</p> <p>13.15 Le cercle de feu (série)</p> <p>13.40 Côte Ouest (série)</p> <p>14.30 Ronde de nuit Film de J.-C. Missiaen (1983), avec E. Mitchell, G. Lanvin, F. Arnoul, etc.</p> <p>16.05 Le médecin de campagne (série)</p> <p>16.55 Les Babibouchettes et le kangourou</p> <p>17.00 Patou l'épatant</p> <p>17.40 Starsky et Hutch (série)</p> <p>18.35 Top models (série)</p> <p>19.00 Journal romand</p> <p>19.20 Téléchance</p> <p>19.30 TJ-soir</p> <p>20.05 Spécial cinéma</p>	<p>13.00* La Suisse par monts et par vagues</p> <p>13.30* Un toit pour dix</p> <p>14.00 Les Européens Comédie dramatique anglaise de James Ivory, avec Lee Remick, Tim Woodward et Robin Ellis (1979)</p> <p>15.30 Juillet en septembre Drame français de Sébastien Japrisot, avec Laetitia Gabrielli, Daniel Desmars et Anne Parillaud (1988)</p> <p>17.05 Monsignor Quixote Comédie dramatique anglaise de Rodney Bennett, avec Alec Guinness, Leo McKern et Jan Richardson (1985)</p> <p>19.05* La recette du chef</p> <p>19.10* Cartoons</p> <p>19.35* Un toit pour dix</p> <p>20.05* Ciné-journal suisse</p>	<p>6.30 Le club mini</p> <p>7.00 Une première</p> <p>7.20 Avant l'école</p> <p>8.25 Télé shopping</p> <p>9.00 Haine et passions (série)</p> <p>9.40 L'île (série)</p> <p>10.35 Intrigues (série)</p> <p>11.00 Passions (série)</p> <p>11.25 Jeopardy</p> <p>11.55 Tournez... manège</p> <p>12.30 Le juste prix</p> <p>13.00 Journal</p> <p>13.35 Les feux de l'amour (feuilleton)</p> <p>14.25 Commissaire Moulin Fausses notes.</p> <p>15.55 Tribunal (série) Les deux mamans de Séverine.</p> <p>16.25 La chance aux chansons Nos cousins du Québec.</p> <p>17.00 Club Dorothée</p> <p>17.35 Hawaii police d'Etat (série) Trafic d'armes.</p> <p>18.30 Une famille en or</p> <p>18.55 Santa Barbara (feuilleton)</p> <p>19.25 La roue de la fortune</p> <p>19.55 Pas folles les bêtes!</p> <p>20.00 Journal</p> <p>20.25 Météo</p> <p>20.30 Tapis vert</p>	<p>6.00 Le pont sur la Moselle (feuilleton)</p> <p>6.30 Télématin</p> <p>8.30 Amoureuement votre (feuilleton)</p> <p>9.00 Top models (série)</p> <p>9.30 Matin bonheur</p> <p>11.30 Motus</p> <p>12.00 Les mariés de l'A2</p> <p>12.30 Dessinez, c'est gagné!</p> <p>13.00 Journal</p> <p>13.40 Falcon Crest (feuilleton) Alliés encombrants.</p> <p>14.35 Le Guépiot Film de J. Pilissy (1981).</p> <p>16.00 Ça va tanguer... en paroles et chansons</p> <p>17.00 Giga</p> <p>17.35 Des chiffres et des lettres</p> <p>18.00 Eve raconte Edith Piaf.</p> <p>18.15 Quoi de neuf, docteur? (feuilleton)</p> <p>18.45 Mac Gyver (série) Le gantelet.</p> <p>19.40 Les drôles de têtes Divertissement.</p> <p>20.00 Journal</p>	<p>8.00 Continentales</p> <p>11.00 La splendeur du Mexique ancien Les Aztèques.</p> <p>11.50 Espace 3</p> <p>12.00 12/13</p> <p>13.00 Carré vert</p> <p>13.30 Regards de femme</p> <p>14.05 Faut pas rêver</p> <p>15.05 L'or et le papier (feuilleton)</p> <p>15.50 Bons baisers des Francofolies</p> <p>16.05 Zapper n'est pas jouer</p> <p>17.30 Allô! Bibizz</p> <p>18.15 C'est pas juste</p> <p>18.30 Questions pour un champion</p> <p>19.00 Le 19-20 de l'information</p> <p>19.10 Journal de la région</p> <p>20.05 La classe</p>	<p>Montagnes neuchâteloises: FM 97.5 Littoral: 98.2 Val-de-Ruz/Val-de-Travers: 93.9</p> <p>6.00 Infos SSR. 6.10 L'œuf à la cote. 6.45 Infos RTN-2001. 7.00 Infos SSR. 7.10 L'œuf à la cote. 7.45 Infos RTN-2001. 8.00 Infos SSR. 8.15 Revue presse SSR. 8.20 L'œuf à la cote. 9.00 Arc-en-ciel. 10.00 Infos SSR. 10.05 Arc-en-ciel. 12.00 La dolce vita. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 13.30 La dolce vita. 15.00 Infos SSR. 15.05 La dolce vita. 16.00 Hit-Parade. 17.00 Infos SSR. 17.05 Hit-Parade. 18.00 Infos SSR. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 Magazine BD-. 19.30 Entre deux. 20.00 Point de rencontre. 21.30 Sur scène. 22.00 Chambre à part. 24.00 Infos SSR. 0.05 Couleur 3.</p>
<p>La déchirure Film de Roland Joffé (1985), avec Sam Waterston, Haing S. Ngor, John Malovitch, etc. Mil neuf cent septante-deux. Sydney Schanberg est correspondant du <i>New York Times</i> au Cambodge. Pour couvrir les événements, il a avec lui un Cambodgien, Drith Pran.</p>	<p>20 h 15 Sous l'uniforme, une femme Drame TV américain de Michael Switzer, avec Lindsay Wagner, Julie Carmen et John Getz (1988). Sidney Shannon est agent de police à quelques années de la retraite. Un jour, elle apprend que l'une de ses meilleures amies, l'inspectrice qui avait assuré sa formation, vient de se suicider. D'autre part, son compagnon meurt brutalement fin à leur liaison</p>	<p>A 20 h 35 Club de rencontres Film de Michel Lang (1987), avec Francis Perrin, Jean-Paul Comart, Valérie Allain, etc. Un séducteur-né cherche à guérir l'un de ses amis de sa timidité légendaire. Durée: 100 minutes.</p>	<p>A 20 h 40 L'heure de vérité Avec Valéry Giscard d'Estaing. Valéry Giscard d'Estaing, qui apparaît aujourd'hui comme l'homme politique français le plus qualifié pour commenter l'évolution de la situation mondiale, est interrogé par François-Henri de Virieu.</p>	<p>A 20 h 35 Retour en force Film de Jean-Marie Poiré (1979), avec Victor Lanoux, Bernadette Lafont, Pierre Mondy, etc. A sa sortie de prison, un ancien détenu cherche à récupérer sa part de butin. Durée: 90 minutes.</p>	<p>La Première 9.05 Petit déjeuner, par P. Ferla. 10.05 5 sur 5. 12.30 Journal de midi. 13.00 Europarade. 15.05 Objectif mieux vivre! 16.05 Ticket chic. 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Zigzag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 Baraka: Sarceloret en direct de l'Olympia. 23.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Couleur 3.</p>
<p>22.25 Cinérama</p> <p>22.55 TJ-nuit</p> <p>23.05 South of no North Court métrage de M. Huber et D. Clercq.</p> <p>23.30 Musiques, musiques Stevie Ray Vaughn.</p> <p>0.15 Bulletin du télétexte</p>	<p>21.50 Les maris, les femmes, les amants Comédie française de Pascal Thomas, avec Jean-François Stévenin, Suzanne Moncur, Sabine Haudepin et Guy Marchand (1988)</p> <p>23.40 Alien - le 8e passager Film fantastique américain de Ridley Scott, avec Tom Skerrit, Sigourney Weaver et John Hurt (1979)</p>	<p>22.25 Médiations Ecoutes téléphoniques: attention danger!</p> <p>23.50 Minuit sport Golf, motocyclisme, automobilisme.</p> <p>0.25 Journal</p> <p>0.45 Mémoires (série)</p> <p>1.15 TF 1 nuit</p> <p>2.15 C'est déjà demain (série)</p> <p>2.35 Info revue</p> <p>3.20 Ballerina (série)</p>	<p>21.55 Délits mineurs Les adolescents et la violence.</p> <p>22.55 Journal</p> <p>23.15 Sang et honneur (série)</p> <p>0.10 Drôles de dames (série) Une enquête musclée.</p>	<p>22.15 Soir 3</p> <p>22.35 Océaniques Opéra.</p> <p>23.30 Le vieil homme et le désert Documentaire.</p> <p>0.25 Carnet de notes Quatre pièces, opus 5, de S. Prokofiev.</p>	<p>Espace 2 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Espace 2 questionne. 11.30 Entrée public. 12.30 Méridienne. 14.05 Divertissement: musique baroque et ancienne. 15.05 Cadenza: Orchestre radiosymphonique de Bâle. 16.30 Divertimento. 17.05 Magazine. 18.05 Jazzz. 19.05 Magazine de la musique. 20.05 Plein feu. 20.30 Musique du monde. 22.30 Silhouette. 0.05 Notturmo.</p>

La Cinq	Suisse alémanique	Allemagne 2	Suisse italienne	tve Internacional	Suisse alémanique
<p>12.00 Le midi pile</p> <p>12.30 Journal magazine</p> <p>13.00 Le journal</p> <p>13.35 Amicalement vôtre</p> <p>14.35 L'enquêteur</p> <p>15.35 Soko, brigade des stupés</p> <p>16.30 Youpi, les vacances</p> <p>18.35 Télé contact</p> <p>19.10 Je compte sur toi</p> <p>19.45 Le journal</p> <p>20.35 Le professeur a une mémoire d'éléphant</p> <p>22.20 Jack Killian, l'homme au micro</p> <p>23.30 Aparté</p>	<p>16.05 Tagesschau. 16.10 Schulfernsehen. 16.55 De Bueb uf em Eichebaum. 17.20 Der Pokal. 17.45 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Ein Engel auf Erden. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau - Sport. 20.00 Tell-Star. 21.00 Time out. 21.30 Prima vista. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Der Mörder hinter der Tür (film). 23.50 Nachtbulletin.</p>	<p>16.00 Heute. 16.03 Die Kinder von Bullerbü. 16.25 Logo. 16.35 Technik 2000. 17.00 Heute. 17.15 Tele-Illustrierte. 17.45 Soko 5113. 19.00 Heute. 19.30 Ich kann mein Herz nicht teilen (film). 21.15 WISO. 21.45 Heute-Journal. 22.10 Der grosse Run auf die Bilder. 22.40 Die stillen Stars. 23.10 Der Rosenkäfer.</p>	<p>14.20 Diana. 15.35 Quattro chiacchiere e un po' di musica. 16.35 Vivinatura. 16.50 Il cammino della libertà. 17.30 Disegnami un a storia. 17.35 La banda di Ovidio. 18.00 L'isola del tesoro. 19.00 Attualità sera. 19.45 Telegiornale. 20.20 Delitto in paradiso. 21.15 Ordine e disordine. 22.30 TG sera. 23.00 Piaceri della musica. 23.40 Teletext notte.</p>	<p>8.00 Buenos dias. 9.00 TV educativa. 11.00 La hora de... 12.00 Galeria de música. 13.00 Documental. 14.00 Festival de cine de San Sebastián. 14.30 Silencio roto. 15.00 Telediario 1. 15.30 Cervantes. 16.30 Esta es su casa. 17.25 Telediario. 17.30 Entre líneas. 18.00 Plastic. 18.35 Videomix. 19.00 A media voz. 19.30 Fortunata y Jacinta. 20.30 Telediario 2; el tiempo. 21.00 El precio justo. 22.35 Hablamos de sexo. 23.25 El olivar de atocha.</p>	<p>6.40 Zum neuen Tag. 7.00 Morgenjournal. 7.15 Presseschau. 8.40 Wir gratulieren. 9.00 Palette. 11.30 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagsjournal. 13.30 Gast/Serie. 14.00 Mosaik. 16.30 Jugendclub. 17.00 Welle eins mit Sport. 18.00 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal. 19.15 Sport-Telegramm. 20.00 Das DRS-Wunschkonzert. 23.00 Jazztime. 24.00 DRS-Nachtclub.</p>
<p>La Six 6.00 Boulevard des clips 7.00 M6 express 7.05 Boulevard des clips 8.05 Sport 6 8.10 Boulevard des clips 10.05 M6 boutique 10.20 Boulevard des clips 11.25 Commando du désert 11.50 Oum le dauphin 12.05 La fête à la maison 12.30 L'ami des bêtes 13.20 Madame est servie 13.50 D' Marcus Welby 14.40 Boulevard des clips 15.30 Bleu, blanc, clip 16.50 Magnum 17.35 Tungstène 18.05 Campus show 18.30 Zygomusic 19.00 La fête à la maison 19.25 Roseanne 20.00 Madame est servie 20.35 Le samouraï Film de J.-P. Melville. 22.20 Brigade de nuit 23.15 Vénus 23.50 Jazz 6</p>	<p>Allemagne 1 15.00 Tagesschau. 15.03 Solange es gut geht. 15.30 Blauer Montag. 16.00 Tagesschau. 16.03 Das Recht zu lieben. 16.30 Die Trickfilmschau. 16.45 Unternehmen Jocotobi. 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramm. 20.00 Tagesschau. 20.15 Abenteuer Airport. 21.05 Trautes Heim. 21.30 Allah oder die Königin? 22.00 Leo's. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Wilde Jahre in Paris (film). 1.00 Tagesschau.</p>	<p>Allemagne 3 17.00 Les tendances des années trente, l'art sous la République de Weimar. 17.30 TV scolaire. 18.00 Sesamstrasse. 18.29 Die Curiosity Show. 18.54 André Tahon et ses poupées. 18.56 Le marchand de sable. 19.00 Infos régionales. 19.30 Länder, Menschen, Abenteuer. 20.15 Platon, un grand philosophe. 21.00 Infos régionales. 21.15 Magazine du consommateur. 21.45 Rembetiko (film).</p>	<p>Italie 1 12.00 TG 1-Flash. 13.00 Mort programme. 13.30 Telegiornale. 14.00 Ciao fortuna. 14.15 Il mondo di Quark. 15.00 Gradi mostre. 15.30 Lunedi sport. 16.00 Aspettando Big! 18.00 TG 1-Flash. 18.05 Aspetta e ved... Rai. 18.45 Santa Barbara. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 20.00 Telegiornale. 20.40 Professione assassino (film). 22.20 Telegiornale. 22.40 Appuntamento al cinema. 22.40 Dal Rossini opera Festival 1990: Signor Bruschino. 0.20 TG 1-Notte. Oggi al Parlamento.</p>	<p>EUROSPORT 10.00 Trax. 12.00 Australian rules football. 13.00 Stockcar racing. 14.00 WITA tennis. 18.00 A day at the beach. 19.00 Eurosport news. 20.00 World Championships snooker. 21.00 Documentary. 22.00 Boxing. 23.00 US College football. 0.30 Eurosport news.</p>	<p>France musique 7.10 Les points chauds. 9.05 Le matin des musiciens. 12.05 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert: œuvres de Schumann, Brahms, Moussorgski. 14.00 Le grand bécarré. 14.30 Les salons de musique. 18.00 Quartz. 8.30 6 1/2. 19.07 Un fauteuil pour l'orchestre. 20.00 Aiku. 20.30 Concert: œuvres de Chostakovitch, Sibelius, Rachmaninov. 23.05 Pousières d'étoile.</p>

À VOIR

La déchirure

Avec «La déchirure», le cinéma s'empare d'un fait de guerre atroce non pas pour en faire un simple film d'aventure, mais un film qui dénonce les actes criminels tout en s'attachant à décrire les rapports entre les individus. Document historique sans aucun doute, mais aussi interrogations sur la vérité d'un fait réel qui s'est passé au Cambodge il n'y a pas très longtemps, c'était en 1979.

Ce film racontant le Cambodge de Pol Pot a été couronné de trois Oscars lors de sa sortie en 1984.

1972. Sydney Schanberg est correspondant du «New York Times» au Cambodge. Pour couvrir les événements, il a avec lui un Cambodgien, Dirth Pran. Pour Schanberg, Pran est un homme précieux, il connaît tout des habitudes locales.

Schanberg a la passion de la vérité. 1974: les Khmers Rouges intensifient leur action. 1975: les Américains quittent le Cambodge. Schanberg réussit à trouver de la place pour Dirth Pran et sa famille dans les avions qui partent. Mais celui-ci a décidé de rester sur place avec Schanberg, seuls sa femme et ses enfants partent. (sp)

● TSR, ce soir à 20 h 05



Fréquence Jura	Radio Jura bernois
<p>7.15 Editorial. 7.45 Jeu. 8.00 Infos. 8.30 Infos en bref et revue de presse. 8.45 Cette année-là. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Boulevard de l'opérette. 9.45 Jeu. 10.00 Infos. 10.15 Bruits de la vie. 10.45 Jeu. 11.00 Infos. 11.15 Reportage. 11.45 Jeu. 12.15 Jura midi. 17.05 Animation. 18.30 Jura soir. 18.45 Histoire de mon pays. 19.00 Café des arts. 20.00 Couleur 3.</p>	<p>8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Recto-verso. 10.00 Ne faites pas attention, on nous écoute! 10.30 Jazz panorama. 11.00 Kaléidoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.30 DJ rendez-vous. 18.30 Activités villageoises. 19.00 Sportivement vôtre. 19.30 Les horizons classiques.</p>

Epidémie d'enlèvements au Brésil

Une épidémie d'enlèvements d'hommes d'affaires brésiliens sème la panique parmi les élites du pays qui ont pris des mesures draconiennes pour combattre la mafia locale. Les députés envisagent même de voter la peine de mort pour les ravisseurs. Depuis le mois de janvier, 27 dirigeants d'entreprise et quatre étudiants ont été enlevés à Rio et Sao Paulo et libérés contre de fortes rançons représentant un total de 20 millions de francs.

Les têtes pensantes de l'organisation du crime commanditent ces enlèvements à partir des prisons ultra-sophistiquées où elles sont enfermées. Il existe des preuves de la complicité de certains policiers, voire de juristes, qui aident en sous-main la mafia brésilienne en échange de confortables rémunérations.

La vague d'enlèvements s'est réellement accélérée depuis que le chef de l'Etat Fernando Collor de Mello a décidé de mettre fin de façon radicale à une inflation incontrôlable en gelant purement et simplement 80 % de la monnaie en circulation dans le pays. Depuis des membres influents de l'organisation du crime comme Raimundo Alves Sena expliquent que les banques n'intéressent plus les criminels car elles sont vides.

ANTIGANG
C'est ce que confirme le lieutenant Eide Trinidad, responsable de la force antigang de Rio. Depuis l'application du plan de réformes économiques, plus personne ne possède d'argent mis à part les riches. Il est logique qu'ils servent de cible. De plus la lenteur de la justice, un code pénal peu dissuasif et une police corrompue ont constitué autant de facteurs encourageant l'organisation du crime.

Certains fonctionnaires de la division antigang de Sao Paulo s'étaient carrément reconvertis dans les enlèvements il y a deux ans. Ils ont exigé plus de 5 millions de francs en échange de la libération du vice-président de la Bradesco Bank. Treize fonctionnaires dont huit inspecteurs avaient alors été arrêtés.

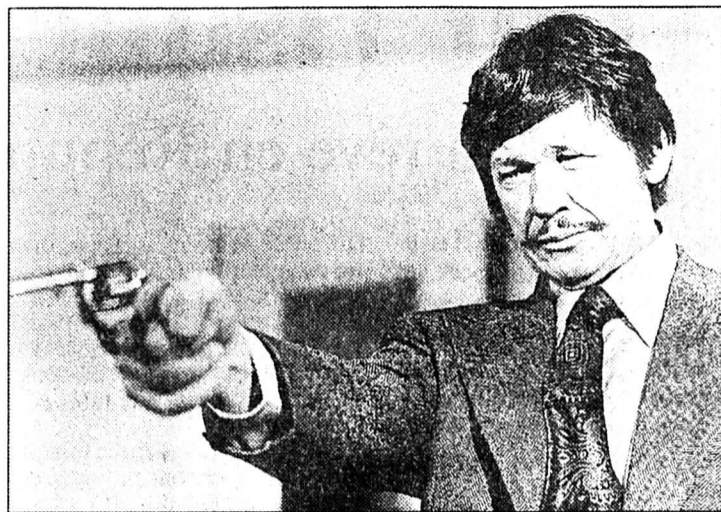
DE LA PRISON
«La Phalange Rouge», le surnom de l'organisation du crime, commande à partir des prisons les enlèvements et cela en toute... sécurité. Les autorités soupçonnent les avocats chargés de la défense des gros bonnets de la mafia d'agir comme intermédiaires dans les enlèvements d'hommes d'affaires.

Cette vague a connu son apogée le 6 juin dernier, lorsque Ro-

berto Medina le directeur de l'une des plus importantes entreprises de publicité du pays a été enlevé à la sortie de son bureau de Rio. Pendant les négociations les ravisseurs ont adressé à la famille une cassette vidéo où l'on pouvait voir le publiciste torse nu, une laisse de chien autour du cou menacé par deux revolvers appuyés sur ses tempes. A la demande de la famille, la police est restée en dehors de l'affaire et les gangsters ont perçu une rançon de 3,5 millions de francs.

LOURDES PEINES
En juin, le Parlement a voté de lourdes peines pour les ravisseurs. La peine de prison minimale pour un enlèvement est passée de six à huit ans. La peine minimale infligée pour avoir causé la mort lors d'un enlèvement est désormais de 24 ans au lieu de 20 ans. De nouvelles dispositions judiciaires permettent à la police d'enregistrer les conversations téléphoniques, de vérifier les comptes bancaires et de surveiller tout mouvement financier suspect.

Une bonne partie des députés aimerait voir la peine de mort rétablie pour les ravisseurs. Le Brésil n'a institué la peine capitale qu'entre 1964 et 1985 sous l'impulsion du régime militaire.



Les temps sont durs pour les riches brésiliens qui, à l'instar de Bronson dans «Un justicier dans la ville», pratiquent l'autodéfense.

Inquiets, les riches Brésiliens tentent de se protéger. L'Institut scientifique des enquêtes criminelles, organisation privée, a ainsi vu sa clientèle augmenter de 60%: «J'ai commandé une Mercedes blindée, avec vitres à

l'épreuve des balles, explique un homme d'affaires de Rio. Comme celle que les magistrats colombiens utilisent pour se protéger des trafiquants de drogue».

(tl-ap)

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds
ABC: 20 h 30, Tilai (Burkina Faso).

Corso: 18 h 45, 21 h. Le premier pouvoir (16 ans).

Eden: 18 h 30, 21 h. Jours de tonnerre (12 ans).

Plaza: 21 h. Touche pas à ma fille (12 ans); 18 h 30, Fantasia (pour tous).

Scala: 20 h 30, Le Mahabharata (12 ans); 18 h 30, Grem-lins 2 (12 ans).

Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Jours de tonnerre (12 ans); 2: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, La gloire de mon père (enfants admis); 3: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Et la lumière fut (12 ans).

Arcades: 15 h, 18 h 15, 20 h 30, Grem-lins 2 (12 ans).

Bio: 15 h, 18 h 15, 20 h 45, Cadillac man (12 ans).

Palace: 16 h, 18 h 30, 21 h, Bienvenue au paradis (12 ans).

Rex: 15 h, 18 h, 20 h 30, Robo-cop II (16 ans).

Studio: 15 h, 18 h 30, 20 h 30, Daddy nostalgie (12 ans).

Couvet

Cinéma Colisée: 20 h 30, A la poursuite d'Octobre Rouge.

AGENDA CULTUREL

LA CHAUX-DE-FONDS

Beau-Site, Biennale du Théâtre: 20 h 30, lecture de la pièce «La mort et l'écurier du roi», de Wole Soyinka, par le Club littéraire de la SSEC et la Théâtrale de La Chaux-de-Fonds.

Bibliothèque de la Ville: 17 h, projection de «La grande ville» (série sur la ville et l'urbanisme).

ÉPHÉMÉRIDE

Anniversaires historiques

1989 - Des dissidents chinois forment à Paris le premier parti d'opposition au régime de Pékin, la Fédération pour la Démocratie en Chine.

1985 - Deux milices musulmanes s'affrontent pour le contrôle de Tripoli, la deuxième ville du Liban.

1982 - Devant l'ampleur des critiques dirigées contre son gouvernement, le premier ministre israélien Menahem Begin ordonne une enquête judiciaire sur les massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatilla.

1980 - Les maquisards afghans affirment avoir tué 1500 soldats soviétiques en un mois de combats.

1971 - La Grande-Bretagne expulse 90 Soviétiques accusés d'espionnage.

1966 - La foule saccage et incendie l'ambassade du Portugal à Léopoldville (Congo).

1963 - Le Sénat américain ratifie le traité conclu avec la Grande-Bretagne et l'URSS, limitant les essais nucléaires.

1948 - Première conférence à Londres de représentants des colonies britanniques d'Afrique.

1943 - Les Russes traversent le Dniepr, au nord de Kiev, tandis que les Allemands battent en retraite.

1688 - Louis XIV déclare une guerre au Saint-Empire Romain Germanique, qui deviendra la guerre de la Ligue d'Augsbourg.

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(degrés-heures hebdomadaires DH)
Semaine du 10.9 au 17.9.1990

Littoral	+ 15,5 (428 DH)
Val-de-Ruz	+ 12,1 (986 DH)
Val-de-Travers	+ 13,7 (716 DH)
La Chx-de-Fds	+ 11,1 (1154 DH)
Le Locle	+ 12,2 (979 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Château, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 35 55.

PHILATÉLIE

Les nouveaux catalogues Zumstein

La présente 74e édition du catalogue Zumstein est proche de l'ancienne conception. La séparation du catalogue Ouest en différents secteurs: Nord - Centre - Sud a de nouveau été abandonnée car l'effet escompté, c'est-à-dire de permettre aux collectionneurs de régions restreintes de trouver ce qui les intéressait dans un catalogue adapté à leurs besoins, n'a pas été atteint.

A l'avenir, l'Europe de l'Ouest paraîtra de nouveau en deux tomes: de A jusqu'à I et de J à Z, l'un en automne, l'autre au printemps. L'acquisition en deux fois sera plus légère à porter pour le collectionneur. Pour qu'il soit toujours entièrement au courant de tous les changements, chaque catalogue comprendra un supplément de l'autre tome, avec les modifications de prix les plus importantes.

Cela concerne aussi le tome Est qui ne reparaitra qu'en automne 1991, mais dont le supplément sera également livré avec chaque tome de l'Ouest. La nouvelle orientation politique de l'Europe de l'Est a fait naître sur le marché philatélique - qui était de toute façon soumis à des limitations rigoureuses - un développement tellement différent, qu'une nouvelle impression du catalogue de l'Est n'a pas été jugée opportune, avant que la situation se soit calmée et stabilisée.

Il résulte de la situation monétaire stabilisée en Europe de l'Ouest, un marché philatélique renforcé et redevenu plus vivant. Avec le catalogue Zumstein Europe 1990-91 vous êtes toujours orienté au mieux sur le marché et sur les nouvelles émissions jusqu'à mi-1990.



Catalogue Suisse-Liechtenstein 1991

Le catalogue Suisse-Liechtenstein paraît aussi cette année de nouveau complètement remis à jour. L'indication de la tendance du marché, introduite il y a deux ans et marquée par des signes spéciaux à côté des prix ayant

subi une modification, prouve que cette année on se trouve à un tournant.

C'est à la constance du bon climat économique que l'on doit l'intérêt grandissant pour la philatélie.

À L'AFFICHE

Personnages dans les interstices

Exposition de C. Knops chez Jean d'Eve

«Ce sont les couleurs qui m'attirent d'abord» dit-elle; la toile se construit dès lors autour de ces taches vives posées et les personnages surgissent peu à peu. Etranges sont-ils, aux traits japonais. Christiane Knops n'est pas allée au Japon...

...c'est en elle, en peinture, qu'elle a voyagé. On pourrait retracer les étapes par le menu: couleurs, vives et bien décidées, support travaillé avec collages, pose de la peinture et souci forcené de la composition - «s'il le faut je recouvre tout et je recommence». Un défi à relever, un enjeu à gagner: après c'est comme une paix revenue et sous les couleurs posées, dans les interstices des volumes composés, naît une chanson douce qui s'impose au pinceau et à la sensibilité.

«Copines», «Japonaise contre mur», «Couple» ou «Geisha», tous ils ou elles arrivent; comme à un rendez-vous d'amitié au bout d'un chemin ardu. Mais sans complaisance. Et Christiane Knops, même prise peut-être au sentiment, ne cède pas à la facilité. Ce sont des personnages et non des portraits: la composition d'ensemble prime sur le réalisme. C'est alors une peinture heureuse dans tous les sens du terme: heureuse d'inspi-



Peinture à la fois vigoureuse dans la couleur et légère dans le trait, Christiane Knops possède un talent original. (Photo Gerber)

ration, heureuse de facture et plus qu'heureuse dans son aboutissement.

Cette artiste hollandaise expose pour la première fois dans la région, après avoir honoré des cimaises à Montreux, Vevey, Genève, Lausanne, et dans son

pays. Née en 1957, elle a acquis sa formation aux Beaux-Arts de Maastricht et effectué un voyage d'étude en Indonésie en 1986. (ib)

● Galerie Jean d'Eve, avenue Léopold-Robert 96, jusqu'au 7 octobre

MOTS CROISÉS

No 95

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement: 1. Son soleil est devenu légendaire. 2. Profit inespéré. 3. Qui est très féconde. 4. Conduisent d'un lieu à un autre. 5. Présentement. - Coule en Asie. 6. Conjonction. - Ville de France. 7. Se passe à gué. - Fabriquées dans un grand établissement industriel. 8. Hommes forts. 9. Fin verbale. - A chacun de payer le sien. - Dans la gamme. 10. Agrément la conversation. - Col suisse.

Verticalement: 1. Attacherai. 2. Sert à conserver de l'eau. 3. Poisson ou couleur. 4. Se mange beaucoup sous un autre nom. 5. Bois. - Brusques. 6. Pas courants. - De même. 7. Chaines d'un prisonnier. - Fenouils. 8. Infructueux. 9. Possessif. - Général. - Petit protecteur. 10. Expulsion.

Solution No 94

Horizontalement: 1. Stellionat. 2. Méléagre. 3. Aluminium. 4. Ré. - Envie. 5. Agnis. - Silo. 6. Guinée. - Col. 7. Delgado. - Ri. 8. Sade. 9. Tael. - Eau. 10. Essentiels. **Verticalement:** 1. Smaragdite. 2. Têlegue. - As. 3. Elu. - Nilles. 4. Lemming. - Le. 5. Lai. - Seau. 6. Igné. - Ed. - Et. 7. Orins. - Osai. 8. Neuvic. - Aue. 9. Milord. 10. Tu. - Eoliens.

Tout risquer pour l'exil

Un rêve en République Dominicaine

Risquer de tout perdre pour quitter son pays. Ce pari désespéré, des milliers de personnes le font chaque jour, un peu partout dans le monde. Les raisons de partir ne sont pas toujours dues à des persécutions. En République Dominicaine, où des élections démocratiques viennent d'avoir lieu le 16 mai 1990 comme tous les quatre ans (*), les fuyards dévoilent la profondeur de leur détresse. Dans l'ombre, des pseudo-agents de voyages et autres passeurs sans scrupules ne se privent pas d'en tirer profit.

A quelques kilomètres de plages merveilleuses convoitées par les touristes et les riches autochtones, une bonne partie des habitants de la ville de Saint-Domingue survit dans une noire misère. Ceux qui ont un travail se contentent de huit cents à mille pesos (cent dollars) par mois, salaire qui paraîtrait symbolique s'il n'était habituel. A défaut d'être sûrs de faire fortune en s'expatriant, les émigrants rêvent d'un emploi qui leur permettrait d'envoyer régulièrement des dollars à leur famille.

Reportage
Jacques SECRETAN

Les Etats-Unis représentent tout naturellement pour eux l'espoir numéro un, avec en point de mire la Floride à moins de mille kilomètres, et les autres Etats du sud, où la langue espagnole est d'usage courant.

Candida, Nelson et Mario ont respectivement trente, vingt-cinq et treize ans. Tous ont déjà tenté leur chance: en avion, dans une coquille de noix, et pour le plus jeune comme passager clandestin, sur des cargos à destination de Miami et de La Nouvelle-Orléans.

«Beaucoup ont réussi à entrer aux Etats-Unis, et pas forcément du premier coup!», explique Candida Cabrera, une jeune mère qui vient de vivre une aventure à peine croyable. En un mois, elle a pris l'avion pour Panama puis le Costa Rica, avant d'échouer au Nicaragua, au cœur de l'Amérique centrale, bien loin de l'objectif fixé. Heureusement pour elle, les trois cents dollars qu'elle avait cachés dans une chaussure ont échappé à la convoitise des passeurs.

Cette précaution lui permit en définitive de regagner son point de départ: une modeste mesure qu'elle partage avec sa mère et son unique enfant, âgé d'un an.

ENTRE DEUX TENTATIVES

C'est en sa compagnie que j'ai retrouvé l'adresse laissée par un autre candidat à l'exil, rencontré par hasard quelques jours auparavant. Benjamin d'une famille vivant dans un bas-quartier de la capitale, Mario paraît avoir deux à trois ans de plus que les treize ans qu'il affiche. «Je me sens plutôt bien, de nouveau au milieu de ma famille. En ce moment je n'ai aucun problème, mais je vais tenter de repartir, parce qu'ici je ne pourrai pas m'en sortir», répond le jeune garçon à ma première question.

En quelques mois, Mario a tenté à trois reprises de s'introduire en territoire américain. La filière suivie a toujours été la même: se mêler à un petit groupe de six à sept fuyards, et se glisser furtivement par une écouteille la nuit précédant le départ d'un cargo. Après avoir travaillé quelque temps dans une carrosserie pour un salaire dérisoire, il a pris goût à l'aventure. Sa mère, dont le beau visage est un peu triste, espère qu'il réussira, tout en sachant bien que les dangers sont réels.

Lors d'une récente tentative, cinq malheureux ont été broyés par le rotor de l'hélice. «Ils avaient pris un bateau pour la Hollande, c'est beaucoup trop loin!», estime Mario, qui refuse de prendre en compte les dangers, réels, qu'il court lui-même.

Souvent planqués à proximité du moteur, les passagers clandestins sont à la merci de graves accidents en haute mer, sans parler de l'insalubrité et de la

faim, que la nourriture emportée dans leur baluchon ne trompera pas longtemps. «Cette fois, on est tombé sur un équipage très sympa: il nous ont donné un bon repas quand on a dû sortir de notre trou», ajoute mon interlocuteur.

Il sait bien qu'à chaque fois, le risque d'être jeté aux requins dépend du sens moral du capitaine.

SÉJOURS EN PRISON

J'ai connu Mario dans l'avion qui le ramenait de La Nouvelle-Orléans à Saint-Domingue. Dans pareil cas, les frais du voyage sont généralement couverts par les services migratoires des Etats-Unis, jusqu'à réception des rapatriés par la police de leur pays. «Ils vont nous mettre en tôle pour cinq ou six mois, à moins qu'on paie 300 pesos (30 dollars) pour chacun de nous», expliqua-t-il aux passagers assis près de lui.

Troublés par le choc d'une réalité qu'ils n'ont pas coutume de percevoir crûment, même si leurs journaux en font quotidiennement un lointain écho, bon nombre de ceux-ci glissent un billet de cinq ou dix dollars dans les mains tendues discrètement.

«Il a treize ans, les autres peut-être seize à vingt: je n'ose pas penser à ce qui les attend s'ils vont en prison, avec le SIDA qui s'y propage», dit une commerçante habituée à effectuer le voyage de New York pour s'y fournir en produits de toutes sortes. «En général, je verse vingt dollars par valise aux douaniers, mais j'ai parfois de la chance», ajoute-t-elle comme pour s'excuser de son émotion.

Les passagers de la rangée voisine, un couple de retraités costariciens, sont aussi touchés par le courage de ces jeunes Noirs, qui ont bravé tous les dangers pour tenter de sortir de la misère. Grâce à la solidarité rencontrée à 10.000 mètres d'altitude, Mario et ses sept compagnons ne passeront que quelques jours en détention.

Heureux de n'avoir pas été maltraité, dans la section réservée aux mineurs où il attendait l'ordre de remise en liberté du juge, Mario envisage tout de suite une quatrième tentative.

«Dès que j'aurai retrouvé une nouvelle équipe, et les forces nécessaires, je traverserai de nouveau l'île (300 kilomètres) pour embarquer à Puerto-Principe». Il veut croire que cette fois sera la bonne, mais il promet tout de même à sa mère qu'en cas de nouvel échec, il ne recommencera plus.

La quinzaine passée en prison à La Nouvelle-Orléans ne dissuada pas le jeune garçon. «J'avais une couchette tranquille, la télévision, une bonne nourriture, des gardiens très corrects», explique-t-il. Il va jusqu'à considérer sa détention là-bas comme un privilège, en comparaison de la vie qui l'attendrait s'il restait en République Dominicaine.

Il ne peut croire qu'aux Etats-Unis, dans les quartiers où il risque d'aboutir s'il parvient à déjouer les contrôles policiers, la misère est peut-être plus sordide que celle à laquelle il a été confronté depuis son enfance.

MESURER LES ENJEUX

Malgré une carrière universitaire, certes interrompue avant terme, Camila Cabrera, qui vient d'avoir trente ans, ne se souvient pas avoir jamais entendu dire qu'il y a aussi des pauvres aux Etats-Unis. «Si on est prêt à travailler dur, on peut gagner un bon paquet de dollars là-bas», fait valoir la jeune femme.

Le travail qu'elle avait pu obtenir, à la réception d'un grand hôpital, tournait autour de 1500 pesos (150 dollars). En quittant le quartier où vit Mario et sa famille, Candida mesure bien le décalage existant entre leurs situations respectives. «J'ai risqué toutes mes économies, mais lui il pourrait bien y laisser sa peau», réalise-t-elle tristement.

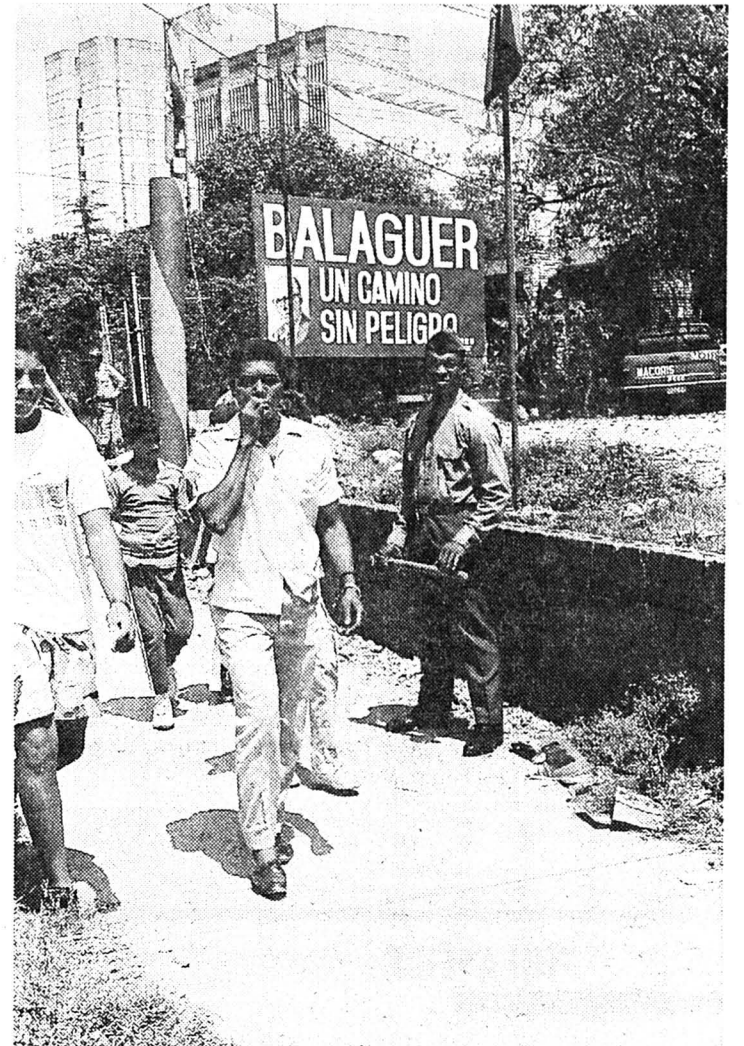
Au bénéfice d'une plus longue formation scolaire que son petit frère, Nelson Rojas est à première vue un souriant père de famille, qui a tout pour être heureux. Il a vingt-cinq ans, une femme ravissante qu'il aime et deux enfants en bas âge: un travail de chauffeur de camionnette et de taxi, avec permis de conduire à la clé, ce qui n'est somme toute pas tellement fréquent dans son pays.

SOUS UN PALMIER

Comme toutes les maisons du voisinage, celle qui abrite la famille de Nelson et de Mario (qui vivent avec leur père et leur mère) est en lattes de bois. Elle a été construite sur un terrain un peu sablonneux, presque sous un palmier-dattier. Grâce à des branchements secondaires, que les autorités tolèrent le plus souvent, l'électricité équipe le quartier: indice-révéléateur du niveau de vie, comparativement à d'autres pays du tiers monde, les postes de télévision sont rares, remplacés en général par des transistors.

Quand il en reste à disposition, les bougies et les piles sont à portée de main: en raison des longues et fréquentes coupures générales de courant, dues à une production nationale insuffisante depuis des années, la capitale est plongée presque chaque soir dans l'obscurité. Dans les grands hôtels et une partie des magasins, des génératrices d'appoint à essence se mettent alors à ronronner, parfois jusqu'au lendemain matin.

Ce n'est qu'au long de la conversation avec Nelson que perce une certaine mélancolie.



«Balaguer, un chemin sans danger», proclamait la propagande gouvernementale lors des élections présidentielles du 16 mai 1990. (Photo Secretan).



Mario Rojas, treize ans et déjà trois tentatives comme passager clandestin. (Photo Secretan)

Les pieds sur terre, il sait bien que Mario, qui est le plus jeune de ses cinq frères et sœurs, n'a pratiquement aucune chance de parvenir à son but, qui se limite pourtant, comme il le dit, à «être un pauvre de là-bas, plutôt qu'un pauvre d'ici». Insatisfait des 800 pesos qu'il gagne en moyenne chaque mois, le grand frère n'exclut pas de refaire une tentative en direction de Porto Rico.

Lui aussi, il s'y est déjà risqué, une fois, avec une cinquantaine

d'autres émigrants en puissance. Sans parvenir toutefois à franchir le détroit de la Mona: à l'ouest de l'île formée d'Haïti et de la République Dominicaine, c'est une terrible passe, qu'il faut affronter avant d'atteindre la petite colonie américaine.

(*Après recompte des voix, le conservateur Joaquín Balaguer, 84 ans, a conservé la présidence avec 36% des suffrages, devant ses adversaires de gauche et de centre-gauche, qui se retrouvent en force au Parlement.

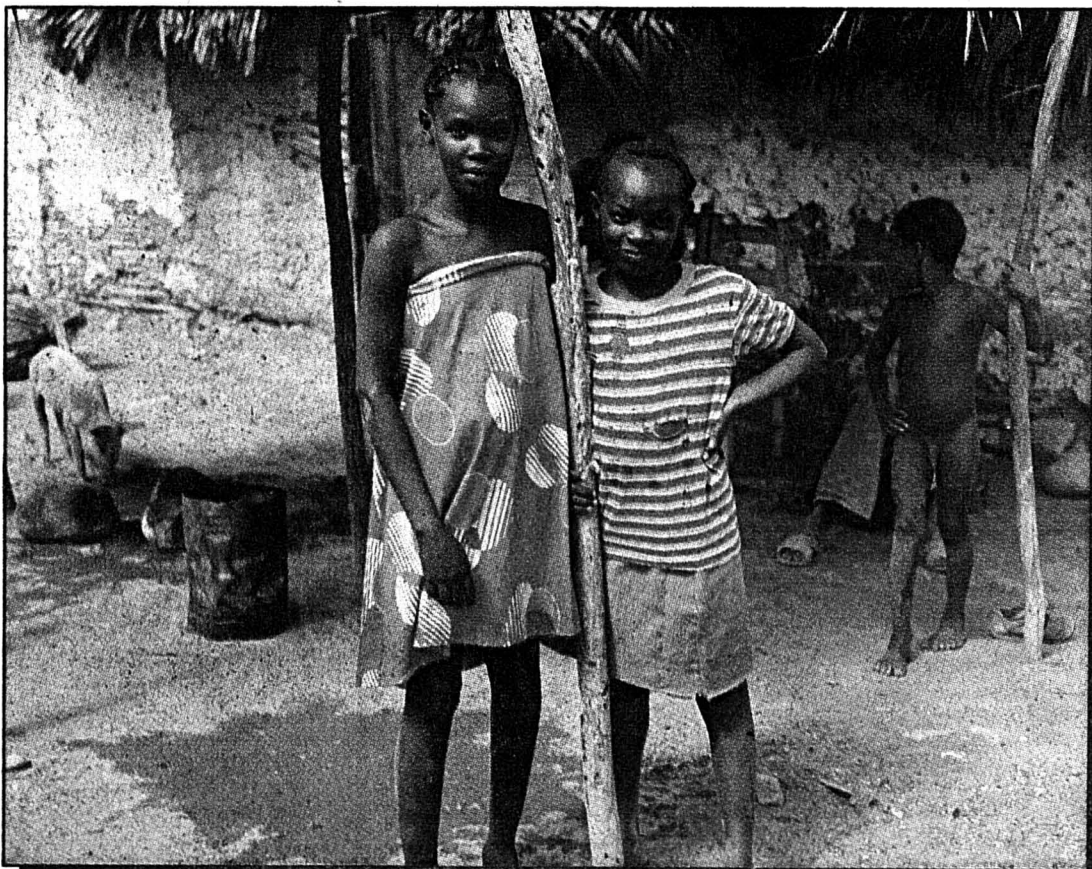
Un souvenir poignant

De son expédition avortée, Nelson garde un souvenir poignant: «Je ne suis guère pratiquant, mais quand on se trouvait au milieu des vagues qu'on manœuvrait de chavirer, je te jure qu'on s'est tous mis à prier comme si on savait la Bible par cœur!».

Parmi les nombreuses tentatives qui finissent mal, l'une remonte à la nuit du 2 au 3 mai 1990, lorsqu'une embarcation sombra avec 72 personnes à

bord. Dans les journaux du monde entier, quelques lignes firent état du drame. A distance, il est difficile de percevoir qu'un tel «fait divers» révèle le désespoir d'une nation de sept millions d'habitants, isolée du monde quelque part dans la mer des Caraïbes.

Sur place, la plupart des touristes sont loin de soupçonner les aspirations profondes de ce peuple à la peau noire et au large sourire, un des plus accueillants qui soient. J. S.



Saint-Domingue: un seuil de pauvreté qui engendre la création de bidonvilles. (Photo MS)